



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



**Manifestation
contre
MINUSTAH à
Port-au-Prince**

Page 6



PREMIER MINISTRE : UN VOTE DE LA HONTE !

Voir page 4

Le Président Michel Martelly (à gauche) et le Premier ministre désigné
par Bill Clinton, Garry Conille



**La mort de
Gérard Jean
Gilles:
Comment
l'ONU a bafoué
la Justice
haïtienne**

Page 8



**ONU :
Un Etat
palestinien,
mais lequel ?**

Page 10

WIKILEAKS DÉPEIGNE:



MINUSTAH BRUTALE, INEFFICACE ET POLLUANTE

voir page 3



**Nicaragua :
Coup d'envoi
réussi pour
la campagne
électorale
sandiniste**

Page 17

Les critiques de la MINUSTAH insistent sur le fait que l'occupation viole le chapitre 7
de la Charte de l'ONU

Que cessent les menaces contre la presse !

Par Jacques Elie Leblanc

La révolution démocratique de février 1986, comme l'a été d'ailleurs celle de Janvier 1946, est en train d'être sabotée au dedans, comme au dehors, par ses amis et par ses ennemis. En Haïti depuis l'occupation américaine, il existe une légion d'individus qui font lâchement assassiner des personnalités politiques accusées d'être communistes, socialistes, progressistes et finalement lavalas.

Marchant sur les brisées malodorantes du régime de François Duvalier, Jodel Chamblain s'en va en guerre contre le journal Haïti Liberté et spécifiquement contre notre directeur (voir Haïti Liberté Vol. 5 No 9 du 14 au 20 septembre 2011). Chamblain n'est que l'un de ceux qui ont été les suppôts d'un régime qui avait érigé le vol, le crime, le viol, la trahison, en principe de gouvernement et cela pendant près de 30 ans. Le passé de violence de certains éléments qui refont surface actuellement sur la scène politique doit réveiller notre conscience.

Ces hommes- là sont des ennemis de la Nation prêts à s'allier "aux étrangers très proches" pour continuer à porter à la démocratie haïtienne le coup du père François. Sans eux, les ennemis de l'intérieur comme de l'extérieur ne peuvent rien tenter contre nos libertés.

Chamblain vient de nous convaincre de l'excellence de notre position.

Haïti Liberté est un journal profondément attaché aux normes démocratiques. Toutes les positions prises par notre journal depuis notre fondation ont été des positions progressistes, inspirées par les intérêts populaires, par le souci du bien-être matériel des masses haïtiennes.

Qu'il se fût agi de la lutte contre la vie chère et le coût de la vie, de la défense des revendications ouvrières et des organisations syndicales, qu'il se fût agi de la lutte contre l'inefficacité et les grabuges dans l'administration, contre les menées de l'impérialisme nord-américain qui tend par une politique de couteau sous la gorge, à subalterniser notre économie nationale et à domestiquer la souveraineté populaire. Nous sommes toujours en première ligne pour la défense du peuple, pour la défense des intérêts inaliénables de la Nation. Nous n'avons jamais marchandé notre appui toutes les fois que les mesures gouvernementales étaient des actes progressistes en faveur du peuple. Nous n'avons jamais hésité à dire la vérité sur les faiblesses d'un gouvernement qui mettent en danger les intérêts populaires.

Nous ne sommes pas une association de combinards, de manoeuvriers et d'aventuriers politiques. Nous n'employons aucun subterfuge démagogique dans la lutte que nous menons en faveur du peuple.

Nous comprenons que nous devons au peuple toutes les vérités, mêmes si celles-ci doivent momentanément lui déplaire.

C'est là le caractère d'éducation politique des masses que revêt la position de notre journal.

A travers les sursis des périodes démocratiques, à travers les périodes de dictature, les hauts et les bas de la politique haïtienne, les constitutions respectées ou violées, à travers le calme ou la turbulence, le journal continuera son chemin au bout duquel se lève l'aube de cette démocratie tant rêvée.

A chaque circonstance nouvelle se posent de nouvelles tâches pratiques. La vérité de l'histoire se construit chaque jour. Elle se développe avec la vie, les actions et réactions des différents groupes d'intérêts au sein de la communauté. Elle épouse les méandres du réel complexe et trace au journal la ligne politique à suivre avec la résurgence d'un élément du problème. Nous avons au journal un groupe d'hommes restreints, mais lucides, calmes, sans passion, investiguant rationnellement sur le réel et cherchant à saisir la raison des choses.

La formule universelle proposée pour le sauvetage du prolétariat mondial est inadmissible dans les secteurs réactionnaires. En réalité, les miséreux sont gênants, nuisibles au sein d'une société endurcie par la richesse. Cette continuité de la misère à travers les siècles est arrivée aujourd'hui à son paroxysme. Les réactionnaires sont préoccupés mais leur hantise, leur seule inquiétude restent l'existence des leaders, des miséreux qui écrivent, crient fort et qui dénoncent les responsables de la misère. Les menaces ne font que commencer.

L'ordre social, ou plutôt le désordre social bourgeois a fait définitivement faillite, parce qu'il ne répond plus aux réalités du monde, et notre pays ne retrouvera la route d'un destin plus favorable que lorsque des éléments sortis du peuple auront en nombre suffisant décidé de refaire l'expérience du mouvement Lavalas. Un mouvement Lavalas organisé à la lumière du matérialisme dialectique pour édifier une société sans classe, c'est-à-dire où les moyens de production auront été socialisés, sans une bourgeoisie opulente exploitant un prolétariat misérable où aucune classe n'est obligée pour maintenir ses privilèges de travailler contre les intérêts de la nation toute entière.

La frange la plus réactionnaire de la bourgeoisie, incarnée par le duvaliérisme, est passée à l'offensive. Si on la laisse faire, elle nous portera pendant longtemps des coups douloureux.

A Haïti-Liberté, nous sommes déterminés à poursuivre notre route. Notre boussole, les aspirations du peuple. Notre but, l'émancipation du peuple. Dans cette tâche nous ne faillirons pas.

Il faut absolument, chers confrères de la presse, que nous prenions au sérieux de telles menaces et qu'ensemble nous les mettions dans l'incapacité de nuire, aujourd'hui comme demain. Car ce sont nos Pétain, nos Laval, nos Mauriac, et c'est pour cela qu'on doit les juger et les punir. Cette dénonciation est actuelle, opportune, nécessaire.

Les menaces contre la Presse doivent cesser!

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haïti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAÏTI
Wadner Pierre
Jean Ristil

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Morisseau Lazarre
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudiel C. Loiseau
Anthony Mompérouse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514) 727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
416-789-9933 * fmelani@rogers.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Bulletin d'Abonnment

A remplir et à retourner à Haïti Liberté 1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210
Tel : 718-421-0162, Fax 718-421-3471

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Etat/Pays: _____

Zip Code/Code Postal: _____

Tél: _____

E-mail: _____

Modalités de paiement

Montant : \$ _____

☐ Chèque ☐ Mandat bancaire

☐ Carte de crédit

Numéro : _____

Date d'expiration : _____ / _____

Code de sécurité : _____

Tarifs d'abonnements

Etats-Unis

Première Classe

☐ \$80 pour un an

☐ \$42 pour six mois

Amerique Centrale, Amerique du Sud et Caraïbes

☐ \$140 pour un an

☐ \$80 pour six mois

Canada

☐ \$125 pour un an

☐ \$65 pour six mois

Europe

☐ \$150 pour un an

☐ \$80 pour six mois

Afrique

☐ \$150 pour un an

☐ \$85 pour six mois

2

Haïti Liberté

Vol. 5 No. 10 • Du 21 au 27 Septembre 2011

WikiLeaks dépeigne la Minustah brutale, inefficace et polluante

Par Dan Coughlin

D'après des câbles diplomatiques secrets des É.-U., les forces des Nations unies qui occupent Haïti ont été mal entraînées, ont espionné les groupes étudiants, entravé les élections, et tiré de façon insensée sur des centaines de civils, faisant des morts et des blessés.

Dans un cas « incroyable », d'après les câbles, les troupes de l'ONU ont tiré près de 28 000 projectiles en seulement un mois dans un quartier de Port-au-Prince connu pour sa résistance contre l'occupation de l'ONU et le coup d'État de février 2004 qui a renversé le président démocratiquement élu, Jean-Bertrand Aristide.

« Les victimes civiles [des incursions de l'ONU] à Cité Soleil [sont passées] de 100 blessés en octobre [2005] à entre 170 et 205 en décembre [2005] », écrit le chargé d'Affaires à l'époque, Timothy M. Carney, dans un câble secret du 19 janvier 2006. « La moitié d'entre elles étaient des femmes et des enfants. Les assertions à l'effet qu'elles aient toutes été utilisées comme boucliers humains défient la logique. »

À peine six mois auparavant, agissant sous la pression intense des É.-U. et de l'élite haïtienne, 1 400 troupes de l'ONU ont encerclé le bidonville pro-Aristide, tirant 22 000 projectiles et faisant des dizaines de victimes en un seul raid de six heures le 6 juillet. Les troupes de l'ONU ont poursuivi leurs attaques durant toute l'année, allant jusqu'à tirer 2 000 projectiles par jour en moyenne, a affirmé un représentant de l'ONU à un journaliste.

La controversée Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), forte de 12 000 soldats, est intervenue dans le pays des Caraïbes peu après le coup d'État sanglant de février 2004 qui a renversé Aristide.

Mais la mission, dont le coût annuel dépasse les 850 millions de dollars, doit être renouvelée devant le Conseil de sécurité des Nations unies le mois prochain, et l'opposition en Haïti et à l'International est très répandue et ne cesse de croître.

Plusieurs études scientifiques ont établi que les troupes népalaises de l'ONU ont apporté une épidémie de choléra mortelle en Haïti. Les têtes dirigeantes de l'ONU ont tenté de nier cette accusation qui a fait surface presque au même moment où s'est manifestée la maladie, au mois d'octobre dernier. Le choléra a déjà causé la mort de 6 000 haïtiens et infecté des centaines de milliers d'autres.

Ces dernières semaines, le sentiment anti-ONU a été exacerbé par un enregistrement vidéo sur lequel on discerne des soldats uruguayens en train de violer un jeune homme à Port Salut, dans le sud du pays. Ce viol survient suite à l'expulsion en novembre 2007 de 111 soldats du Sri Lanka qui ont contraint des mineurs à des relations sexuelles. Un câble secret de 2006 révèle que « parmi ceux qui ont été rapatriés se trouvent le commandant en second du bataillon et deux commandants de compagnie détenant le grade de major ».

De plus, de nouveaux renseignements ont vu le jour concernant le cas d'un adolescent trouvé pendu dans une base de l'ONU dans la ville du Cap-Haïtien, dans le nord du pays (voir l'article connexe d'Ansel Herz).

Les événements de ce genre ont attisé une colère profonde contre la MINUSTAH qui, depuis son déploiement le 1^{er} juin 2004, a constamment été confrontée au nationalisme farouche qui imprègne la première République indépendante de l'Amérique latine.

D'après un câble du 15 septembre 2006, l'ONU s'est dotée de son propre appareil de renseignement pour venir à bout de cette opposition nationale : la Cellule conjointe d'analyse de la mission [Joint Mission Ana-

lysis Cell (JMAC)], avec un réseau de « délateurs payés » pour espionner les groupes qu'elle considérait comme une menace. Un câble transmis trois mois plus tard explique que « la MINUSTAH s'est affairée, au cours des dernières semaines, à tenter d'identifier les éléments parmi [un groupe étudiant] qui constituait une menace pour son mandat ». Ces câbles secrets font état de confrontations entre Haïtiens et forces de l'ONU, nombre desquelles se sont soldées par des morts. Un câble du 26 décembre 2006 décrit une incursion de triste mémoire de l'ONU dans Cité Soleil quatre jours auparavant, à l'occasion de laquelle, d'après Haïti Action Committee (HAC), 400 soldats de l'ONU ont pris d'assaut le bidonville à bord de blindés vers 3 heures du matin dans le cadre d'une attaque qui a duré tout le reste de la journée. « La presse a initialement signalé au moins 40 blessés, tous des civils » selon HAC. « D'après les témoignages de la communauté, les forces de l'ONU à bord d'hélicoptères tiraient dans les habitations pendant que des troupes au sol attaquaient à bord de véhicules de transport de troupes blindés. Des gens ont été tués dans des maisons. Des soldats de l'ONU originaires du Brésil, du Chili, de l'Uruguay et de la Bolivie ont pris part au siège ce jour là, appuyés par la police haïtienne. »

L'Agence haïtienne de presse a rapporté que « des résidents de l'endroit disent des victimes qu'il s'agissait de citoyens ordinaires dont le seul crime était de vivre dans le quartier visé » et que « des résidents étaient insultés que des soldats [de l'ONU] refusaient de permettre que les personnes qu'ils avaient blessées reçoivent des soins médicaux » en interdisant le passage aux véhicules de la Croix-Rouge venus au secours des blessés.

« Le frère » dudit chef de gang « Belony et huit autres loyalistes de Belony ont été tués durant l'opération [de l'ONU], et un autre membre du gang a été blessé », a rapporté le câble du 26 décembre, ajoutant que, « selon Radio Métropole [conservateur], 30 résidents ont été blessés durant la confrontation. »

Ce même câble révèle également que l'ONU était en guerre, non seulement contre « des gangs » (terme qui lui sert à désigner les groupes pro-Lavalas), mais contre les habitants de Cité Soleil. « Les principaux objectifs et cibles n'ont pas pu être atteints à cause de gros rochers qui ont été placés sur la route Impasse Chavanne, qui mène à la maison de Belony », a écrit le chargé d'Affaires Thomas C. Tighe. « Le bataillon brésilien a retiré les rochers peu avant le début de l'opération mais la communauté les a replacés dans les minutes qui ont suivi. »

Tighe poursuit en expliquant que les soldats de la MINUSTAH étaient tellement effrayés et avaient la gâchette si facile qu'à un moment donné les troupes chinoises de l'ONU « ont fait feu sur le bataillon brésilien. L'incident fait l'objet d'une enquête ».

Les Nations unies ont publiquement qualifié l'opération de succès, mais le directeur adjoint de la JMAC a confié en privé à l'ambassade des É.-U. que l'opération avait été « en quelque sorte un échec ».

« Les indicateurs de la JMAC ont signalé que des gangs séquestraient plus de 40 victimes de kidnapping dans les immeubles visés », mais pas une seule de ces prétendues victimes n'a pu être trouvée.

Dans un câble du 23 mars 2005, l'ambassadeur des É.-U., James Foley, fait valoir que la « MINUSTAH doit répondre rapidement et de façon décisive aux menaces des rebelles armés et des gangs criminels/politiques pro-Aristide », tout en admettant dans la même dépêche qu'« après deux jours d'engagement proactif, les haïtiens critiquent les casques bleus pour leur trop grande agressivité ».



Le nouveau président de droite, Michel Martelly et le secrétaire général de l'ONU Ban Ki Moon

Le président sortant René Préal a vivement critiqué le rôle qu'a joué l'ONU en avril, disant que « les tanks, les véhicules blindés et les soldats auraient dû faire place à des bulldozers, des ingénieurs, à plus d'instructeurs pour la police et à des experts pour la réforme des systèmes de justice et carcéral ».

Le nouveau président de droite, Michel Martelly, qui a remplacé Préal en mai, a invité les troupes de l'ONU à rester. Toutefois, il cherche à canaliser l'indignation anti-MINUSTAH pour faire aboutir son projet de restauration de l'armée démobilisée d'Haïti, un projet auquel s'opposent de nombreux Haïtiens.

D'autres acteurs clés, dont les dirigeants militaires du Brésil, cherchent une porte de sortie, quoique progressivement. Le nouveau ministre de la Défense brésilien, Celso Amorim a dit qu'il « appuie le retrait d'Haïti des troupes brésiliennes », mais propose d'étaler le retrait jusqu'en 2015.

Mais, tel qu'en témoignent les câbles secrets, le principal avocat pour la MINUSTAH reste Washington.

Dans un câble daté du 1^{er} octobre 2008, l'ambassadrice des É.-U., Janet Sanderson insiste sur le fait que la MINUSTAH « a constitué un outil indispensable à la réalisation d'objectifs politiques importants du gouvernement des É.-U. en Haïti ».

L'ONU est en train d'établir « la sécurité nationale et la stabilité politique », écrit-elle, ces dernières sont nécessaires pour prévenir une résurgence des « forces politiques populistes qui entravent l'économie de marché » et « l'exode de migrants qui arrivent par la mer ».

« Dans le contexte actuel, vu nos engagements militaires ailleurs, les États-Unis seuls ne pourraient se substituer à la Mission » conclut Sanderson.

En outre, un rapport du General Accounting Office [Bureau de comptabilité générale] de février 2006 a estimé « qu'il en coûterait aux États-Unis, environ deux fois plus que ce que dépensent les Nations unies, [...] pour effectuer une opération de maintien de la paix semblable à la [...] 'MINUSTAH'. L'ONU a prévu \$428 millions pour les 14 premiers mois de la mission. Une opération des É.-U. de la même envergure et de la même durée pourrait coûter environ \$876 millions, un montant de loin supérieur à la contribution des É.-U. de \$116 millions pour la MINUSTAH ».

La résolution du Conseil de sécurité de 2004 a institué la MINUSTAH dans le but d'assurer un « environnement stable et sécuritaire », reconstruire la force de police d'Haïti, s'engager dans un programme global de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), organiser des élections, et protéger les droits humains.

Mais les 1 918 câbles secrets du département d'État des É.-U. concernant Haïti, divulgués par le groupe de défense de la transparence WikiLeaks, décrivent une extraordinaire litanie de défaillances et manipulations de la Mission, la troisième plus importante mis-

sion militaire de l'ONU dans le monde.

Le but principal de la mission des États-Unis et des Nations unies a été à la reconstruction de la Police nationale haïtienne (PNH), Foley s'est plaint qu'Aristide avait « affaibli [celle-ci] en plaçant des membres de gangs criminalisés [c.-à-d., des militants d'organisations populaires pro-Lavalas] directement dans ses rangs », selon un câble du 3 mai 2005.

Mais, même après sept ans, la force a, en effet, été affaiblie, précisément en raison de sa politisation anti-Lavalas, de l'intégration d'anciens soldats fomenteurs de coups d'État, et de l'ingérence maladroite de l'ONU et de l'ambassade des É.-U.

« La PNH est un exemple de l'incapacité de la communauté internationale à travailler de concert », a affirmé le chef de la MINUSTAH à l'époque, Edmond Mulet, d'après un câble du 2 août 2006. Chaque pays donateur a fait valoir son propre modèle de maintien de l'ordre et les efforts des donateurs se contredisaient.

« La PNH souffre toujours de la corruption dans ses rangs, d'un système de justice brisé, de contrôles de commandement et de supervision insuffisants, de niveaux de formation inadéquats et d'un trop peu de ressources en équipement », signale un autre câble secret du 6 mai 2005, une description qui s'applique également aujourd'hui.

Pour ce qui est du programme DDR, son chef, Desmond Molloy, affirme avoir fixé un objectif de 10 000 participants au programme DDR quand le programme a été lancé en octobre 2004. « Il a révisé ses attentes à la baisse espérant atteindre un nombre de 2 000 pour juin 2006, mais se contenterait de 500 », indique un câble secret en janvier 2006.

Lorsque le programme DDR a supposément démobilisé 300 anciens soldats au Cap-Haïtien, il a permis de récolter à peine « sept armes en mauvais état incluant six M-14 et 1 mitraillette », indique un câble du 15 mars 2005 de l'ambassadeur James Foley.

Les câbles s'en prennent également à la « mauvaise gestion » des élections par l'ONU, que « globalement le manque d'expérience ou de savoir faire de la mission de l'ONU en matière d'administration d'élections a empêché la MINUSTAH de se préparer pour les élections ».

Néanmoins, les câbles révèlent que les É.-U. ont procédé à l'élection présidentielle de 2006 en Haïti sous le signe de l'exclusion pour justifier l'envoi de troupes de pays latino-américains.

« L'important était de tenir des élections, vu qu'il aurait été difficile pour les pays contribuant à la MINUSTAH de maintenir leur présence sans la tenue d'élections », a confié le secrétaire d'État à l'époque, Thomas Shannon, à l'un de ses homologues européens lors d'une réunion sur des sujets variés touchant l'Amérique latine en 2006.

Malgré cette mascarade, il existait des préoccupations croissantes au sein des gouvernements latino-américains sur le rôle que joue la MINUSTAH dans la subversion de la souveraineté, indiquent les câbles.

« Le ministre de l'Énergie de la Bolivie a publié un article en novembre 2006 dans lequel il qualifie la MINUSTAH de 'force d'occupation des É.-U.' », remarque un câble du 20 avril 2007. « Plus tard, le président Evo Morales a suggéré d'interdire la guerre dans la constitution de la Bolivie et a posé la question à savoir si un pays avec de telles aspirations devrait contribuer à la MINUSTAH ».

En réponse aux échos « anti-MINUSTAH provenant de La Paz », l'ONU a organisé la visite d'une délégation de représentants boliviens de haut niveau, menée par le ministre de la Défense, à Port-au-Prince où ils

ont été assez « impressionnés par les opérations de l'ONU ».

« L'importante contribution des pays d'Amérique latine à la force de l'ONU ici ne peut être surestimée » conclut l'auteur du câble, le chef de mission adjoint, Thomas Tighe.

Les scrutins présidentiels de 2006 et 2010 en Haïti, tous deux largement menés sous l'égide de l'ONU, se sont déroulés sans la participation du parti politique le plus populaire d'Haïti, Fanmi Lavalas (FL), dirigé par Aristide, qui se trouvait en exil imposé par l'ONU et les É.-U. au moment des deux scrutins.

« En termes de construction d'un climat et d'une tradition démocratiques, nous avons régressé par rapport aux périodes précédant l'arrivée de la MINUSTAH », indique l'économiste

Camille Chalmers, directeur général de la Plate-forme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA), faisant écho à un refrain bien connu qui veut que les élections correspondent aux besoins et intérêts des É.-U. plutôt qu'à ceux du peuple haïtien.

Le dossier du respect des droits humains de l'ONU est tout aussi lugubre. Outre leurs attaques directes sur les Haïtiens qui défendent la démocratie, comme à Cité Soleil, les troupes de l'ONU « dans les faits couvrent la police pour que celle-ci puisse mener une campagne de terreur dans les bidonvilles de Port-au Prince », signale un rapport de 2005 du Harvard Law Students Advocates for Human Rights.

La MINUSTAH, la PNH, et les forces paramilitaires de l'élite des affaires haïtienne ont tué environ 3 000 personnes et emprisonné des milliers d'opposants au coup d'État et de sympathisants de Fanmi Lavalas au cours de la consolidation du coup de février 2004 jusqu'au milieu de 2007. Un représentant de l'ambassade des É.-U. a dit qu'« il n'y a aucune contribution tangible de l'ONU pour l'amélioration de la situation concernant les droits humains » dans un câble du 4 janvier 2006.

Nonobstant les échecs et la répression qui caractérisent sa mission, l'ONU, agissant pour le compte de Washington et Paris, cherche toujours à étendre son autorité en Haïti. En se contentant de vœux pieux relativement aux « opinions » du gouvernement haïtien élu, les représentants de l'ONU ont cherché à décider unilatéralement de la façon de déployer leurs forces et du renouvellement de leur mandat par le Conseil de sécurité pour l'occupation d'Haïti, révèlent les câbles.

Les critiques de la MINUSTAH insistent sur le fait que l'occupation viole le chapitre 7 de la Charte de l'ONU qui stipule que « [le Conseil de sécurité] peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales » c'est-à-dire, dans le cas de conflits entre États, ce qui n'est pas le cas en Haïti. L'occupation viole également la Constitution haïtienne qui établit explicitement, à l'article 263-1, qu'« aucun autre corps armé ne peut exister sur le Territoire national », à part la police et l'armée haïtiennes, la dernière ayant été démobilisée.

Dans un câble du 2 juin 2006, l'ancien ambassadeur de s É.-U. à l'ONU, John Bolton, explique comment Wolfgang Weisbrod-Weber, directeur de la division de l'Europe et de l'Amérique latine du Département des opérations de maintien de paix (DOMP) de l'ONU, s'est opposé à la modification, la réduction ou la conclusion de la mission de la MINUSTAH comme certains l'ont proposé, une fois qu'un nouveau gouvernement aurait été mis en place en mai 2006.

Au contraire, Weisbrod-Weber a « rapporté que la composante militaire

Suite à la page (4)



La MINUSTAH qui, depuis son déploiement le 1er juin 2004, a constamment été confrontée au nationalisme farouche qui imprègne la première République indépendante de l'Amérique latine.

Suite de la page (3)

et sa Cellule conjointe d'analyse de la mission (JMAC) croient que le nombre de soldats doit être maintenu après l'expiration du mandat en cours » le 15 août 2006, a écrit Bolton. De plus, il « n'a pas donné son accord aux appels à un mandat élargi de la MINUSTAH dans le domaine du développement », indique le câble, « malgré la demande de Préval, dans son discours inaugural, pour l'envoi 'de plus de tracteurs et moins de tanks' ». Bolton a également remarqué que « le Brésil et la France ont vivement appuyé le DOMP relativement à la nécessité de maintenir le niveau des effectifs de la MINUSTAH après le 15 août ».

En plus de soutenir qu'« Haïti ne sera en mesure d'assumer la responsabilité de sa propre sécurité que lorsque ses institutions d'État de droit seront réformées », Weisbrod-Weber a suggéré d'élargir le rôle de supervision, avançant que « la MINUSTAH doit être en mesure de contrôler et d'accompagner les affaires qui sont devant la justice à tous les stades dans le système de justice haïtien ». Un système de justice devant lequel l'ONU jouit de l'immunité, malgré les actes criminels qu'elle perpète régulièrement, et qui lui a été octroyée par le régime illégitime post-coup d'État de Gérard La-tortue.

Peut-être plus que toute autre question, c'est l'épidémie de choléra, dont l'origine a été liée aux pratiques sanitaires inadéquates dans une base des Nations unies, qui a mené au soulèvement actuel contre l'ONU. Partout en Haïti, des graffitis clament « UN = Kolera ». L'épidémie a déjà tué 6 100 Haïtiens et infecté 400 000 autres personnes. Mais les câbles indiquent que les normes sanitaires de l'ONU constituaient déjà un problème il y a plus de deux ans.

« La gestion inappropriée des déjections humaines dans le camp jordanien sur les terrains de l'Académie de police a eu une incidence sur la construction de routes et de canaux de drainage à l'Académie de police [financée et dirigée par les É.-U.] », indique un câble du 7 janvier 2009.

L'indignation face à l'introduction du choléra en Haïti s'est mêlée avec à celle provoquée par les images de quatre soldats uruguayens de l'ONU apparemment en train d'agresser sexuel-

lement un Haïtien en juillet. La victime et sa famille ont intenté une action en justice contre les soldats, mais ces derniers ont presque immédiatement été escotés du pays, un autre affront « aux institutions de l'État de droit » d'Haïti que l'ONU prétend défendre.

À l'approche du renouvellement au Conseil de sécurité de l'ONU le 15 octobre du mandat de la MINUSTAH, le dégoût des Haïtiens face à la force et leur rejet de celle-ci atteint un niveau sans précédent. Les ministres de la Défense de l'UNASUR se sont rencontrés le 9 septembre et se sont accordés sur la nécessité d'un retrait des troupes. Et parmi les Haïtiens, même ceux qui ont déjà appuyé la mission de l'ONU, le soutien s'estompe.

« Je ne suis pas l'une de ces personnes anti-ONU », écrit le blogueur haïtien de Boston, Réginald Toussaint, en mai. « J'aime le principe des Nations unies et, en général, je trouve qu'il font du bon travail... Toutefois, en ce qui concerne Haïti, ils font plus de mal que de bien. »

L'un des cas les plus convaincants contre l'occupation onusienne a été fait dans un long article du 15 août écrit par la chroniqueuse haïtienne Dady Chéry sur le site Web *Axis of Logic*. Parmi les « dix principales » raisons d'exiger le départ de l'ONU d'Haïti, elle mentionne que : « la MINUSTAH harcèle et humilie continuellement les Haïtiens [...] *Les criminels de droit commun de la MINUSTAH jouissent d'une immunité contre les poursuites* [...] *la MINUSTAH porte atteinte à la démocratie* [...] *la MINUSTAH interfère dans les affaires politiques d'Haïti* [...] » et « la MINUSTAH a agi comme un grand gang anti-Aristide ».

Elle conclut en écrivant : « On est tenté de demander pourquoi les États sud américains, avec des gouvernements vraisemblablement de gauche et nationalistes, comme la Bolivie et l'Équateur, soutiennent l'occupation d'Haïti. Après tout, Cuba et le Venezuela ont clairement démontré ce qui peut être accompli en contribuant avec des médecins et des travailleurs de la santé plutôt qu'avec des soldats en Haïti [...] *Il est préférable de montrer la porte aux membres restants de la MINUSTAH et leur intimer de ne pas la claquer en sortant.* »

(Traduit de l'anglais par Camilo Roumer)

Premier ministre : Un vote de la honte !

Par Yves Pierre-Louis

Sans identité, sans résidence permanente en Haïti, sans débat contradictoire, en flagrante violation de la constitution haïtienne de 1987 en vigueur, pour satisfaire leurs intérêts mesquins et ceux de leurs patrons de l'International, 89 députés « J'approuve » de la 49e législature ont vilement entériné le choix de Bill Clinton avec Garry Conille comme Premier ministre, le vendredi 16 septembre 2011, après la présentation du rapport d'une commission spéciale présidée par l'ancien président de la Chambre basse, Levaillant Louis-Jeune. Le vote du vendredi rappelle au peuple haïtien l'époque des Duvalier au cours de laquelle les députés ne faisaient qu'approuver sans débat les choix de Duvalier. Aujourd'hui, c'est le choix du proconsul Bill Clinton qui est passé comme une lettre à la poste à la Chambre des députés. Où vont-ils conduire le pays ? Vont-ils continuer à liquider le pays aux grandes puissances étrangères ?

Le rapport a clairement indiqué que le Premier ministre désigné n'a pas de carte d'identification nationale (CIN), il n'en a fait la demande que le 7 septembre soit un jour avant le dépôt de ses pièces au bureau de la Chambre des députés. Il a mis dans ses dossiers un simple certificat délivré sur sa demande par l'Office National d'Identification (ONI). Il est évident que Garry Conille ne possède pas sa carte d'identification nationale, une obligation pour tous les citoyens haïtiens, la seule pièce exigible pour figurer sur la liste électorale en vue de participer aux élections. Donc Garry Conille n'a pas rempli ses devoirs civiques suivant l'article 52 de la constitution qui stipule : « A la qualité de citoyen se rattache le devoir civique. Tout droit est contrebalancé par le devoir correspondant ». Et l'article 52-1 se poursuit ainsi : « Le devoir civique est l'ensemble des obligations du citoyens dans l'ordre moral, politique, social et économique vis-



Le vote de la honte à la chambre des députés

à-vis de l'Etat et de la patrie. Ces obligations sont a) Respecter la constitution et l'emblème national ; b) Respecter les lois ; c) Voter aux élections sans contrainte ; d) payer ses taxes... », ainsi de suite.

Rappelons pour l'histoire qu'en juin 2008, l'une des thèses évoquées pour rejeter la candidature de Robert Manuel à la Primature, après sa désignation par l'ancien président René Préval était le fait que son nom ne figurait pas à temps sur le registre de l'Office national d'identification. Alors, aujourd'hui, le même problème est posé pour Garry Conille, 89 députés « J'approuve » ont levé leurs mains pour lui ouvrir la voie à la Primature.

Dans la même lignée, un autre accroc à la constitution sous l'empire de laquelle, les députés ont prêté serment pour la faire respecter dans sa lettre et dans son esprit, c'est la question de la résidence. Garry Conille était absent dans le pays depuis 7 ans, il travaillait aux Nations Unies, non pas comme représentant d'Haïti, mais comme un fonctionnaire pur et simple.

Sur cette base, la commission spéciale présidée par le député Levaillant Louis-Jeune a auto-accordé le « principe d'extraterritorialité » au fonctionnaire de l'ONU. La professeur de droit constitutionnel, Mirlande Manigat disait très clairement que Garry Conille en tant que fonctionnaire d'une organisation mondiale ne bénéficie pas du principe d'extraterritorialité qu'on ne confère seulement qu'à

un diplomate.

Alors que Wyclef Jean, un ambassadeur itinérant d'Haïti, s'était vu rejeter sa candidature à la présidence par le Conseil Electoral Provisoire (CEP) de Gaillot Dorsinvil pour n'avoir pas résidé dans le pays pendant cinq (5) années consécutives (article 135). La même disposition constitutionnelle a été imposée à toute personne désignée pour devenir Premier ministre (article 157). Malgré toutes ces anomalies, les députés ont ratifié à l'unanimité le choix de la communauté internationale.

Sous prétexte de débloquer le pays, les députés de la 49e législature ont honteusement violé la loi mère de la République pour faire plaisir à un proconsul qui a déjà échoué comme coprésident de la CIRH. En Avril 2010, les députés de la 48e législature ont voté une loi scélérate instituant la CIRH, coprésidée par Bill Clinton et Jean Max Bellerive, peu après la calamité du tremblement de terre du 12 janvier dans les camps. Après 18 mois, plus de 4 milliards de dollars ont été gaspillés, la situation des déplacés internes n'a pas changé, ils sont toujours exposés aux menaces d'expulsion forcée.

Après le vote éhonté des députés le vendredi 16 septembre dernier, les dossiers du Premier ministre désigné et approuvé ont été transférés au Sénat de la République pour les mêmes exercices. Peut-on espérer que les honorables sénateurs lavent l'affront fait aux lois du pays ? Doit-on en douter ?

Décès de la journaliste et actrice Farah Ménard



Farah Ménard

Le dimanche 18 septembre dernier, la journaliste et actrice Farah Ménard, 45 ans, est tragiquement décédée des suites d'un terrible accident.

Selon la déclaration du commissaire Will Dimanche, décrivant la scène, sur la route nord, aux environs de 5 heures PM, sur le tronçon compris entre Acahaie et Cabarêt, une camionnette Mazda que pilotait Madame Ménard, a violemment percuté un parapet protégeant les abords du Pont Lévêque, avant d'aller échouer sur un pylône électrique, puis finir au pied d'un arbre.

La disparition de Farah Ménard plonge la presse haïtienne et le cinéma haïtien dans un grand deuil.

Jackson Rateau

Only \$20
for 1 year

Online subscription to
Haiti Liberté

Go to

www.haitiliberte.com

Offre d'Emploi

Entreprise en pleine expansion.
Besoin de gens qui peuvent parler le créole pour
aider le gestionnaire à fixer des rendez-vous.
Gagnez autant que \$750 - \$900 par
semaine.

Appelez M. Donald Louisjeune au
(917) 396-4345 ou composez le
(516) 567-2899

E-mail: eljeunenvpmarketing@yahoo.com

«Enfin Malherbe vint»

Par Fanfan La Tulipe

On attendait. On l'attendait. Que dis-je ? Les duvaliéristes l'attendaient. Ils attendaient un vrai fils du sérail macoutard. En effet, Daniel Gérard Rouzier n'avait pas encore la bonne cadence, la «juste cadence» macoute. Il était plutôt *jenyen*, *plenyadò*, même niais, avec ses envolées louant «le Bon Dieu [qui] a planté un rêve d'amour et d'excellence pour tous dans mon cœur». Quand les sbires de Franck Romain plantaient une baïonnette dans le ventre d'une femme enceinte à l'église St Jean Bosco, ils ne rêvaient sûrement pas d'amour. Puis, nous est tombé dessus un Bernard Honorat Gousse qui «d'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir» de l'injustice, le pouvoir de blanchir Jodel Chamblain de ses crimes contre le peuple haïtien. Hélas ! Ces deux Premiers ministres, ces deux Premiers ministres, n'avaient pas pu «réduire [le parlement] aux règles du devoir» duvaliériste. Fallait-il prier le Ciel ? On attendait.

Enfin Malherbe vint. Que dis-je ? Enfin Conille vint et, «le premier» dans la course à la Primature, «fit sentir une juste cadence», le tempo clintonien, le rythme washingtonien. «D'un mot mis en sa place», l'ambassadeur *jevèt* «enseigna le pouvoir» de la persuasion douce, la persuasion des liasses froufrounantes de billets verts, la persuasion de la fragilité de pouvoir détenir un visa d'entrée au pays de la Statue de la Liberté. Ainsi, par l'entremise jévèttante du représentant de la puissance cinquante-étoilée, grâce aux jeux de coulisse du représentant spécial du Secrétaire des Nations Unies, Conille «réduisit [la Chambre basse] aux règles du devoir» de l'heure, aux pratiques francisco-duvaliéristes renouvelées, celles de voter à l'unanimité: 89 voix pour, sur 90 députés (le président de la Chambre des députés ne pouvant voter), O contre, O abstention. Koubabiston !

Grâce à ce rusé politicien, le juste processus duvaliériste du vote monnayé, n'offrira «plus rien de rude à l'oreille épurée», épurée des faux-semblants prévaliens,

des audaces jude-célestiniennes ou des pusillanimités myrlandemanigates. Les déclarations, formulations, communications, proclamations, révélations, affirmations émanant de la Primature vont devoir tomber avec aplomb, et gare aux journalistes *fouyapòt* récalcitrants. On aura du plomb tout chaud à leur couler dans la nuque. Le pays a suffisamment barboté comme ça dans l'indécision, le *gwògmagòg*, le manfoubinisme à la Préval, le *lese grennen* grouillandant à la Martelly, les manières loufoques et saugrenues à la Roro Nelson. Finies les pratiques empiriques, *pirik*, archaïques et préhistoriques en usage dans les cercles de la présidence et particulièrement dans les antichambres de Madame Sofia.

Retrouvons les temps forts du duvaliérisme scientifique (sic) nous dit en filigrane le Premier ministre, maintenant désigné à l'attention des parlementaires pour son programme de politique générale. Ce beau monde de l'hémicycle- y compris «les 16» –a déjà reçu, comme on le sait, la visite froufrounante, sonnante et trébuchante de monsieur l'ambassadeur *kòn siye*. Retrouvons ce Machiavel de la Caraïbe «ce guide fidèle [qui aux politiciens] de ce temps sert encor de modèle». Le Dr Conille fait déjà des risettes et des souricettes aux sénateurs et députés qui vont passer au peigne fin son programme de gouvernement. Il leur demande avec insistance: «Marchez donc sur ses pas; aimez sa pureté, / Et de son tour heureux imitez la clarté». Marchons sur les pas du docteur Duvalier dont «la pureté» des sentiments a contribué à éradiquer le pian en Haïti. Tour heureux et clarté d'esprit à neutraliser l'Armée grâce à la mise sur pied des Volontaires de la Sécurité Nationale (et de la Sécurité Régionale) pour défendre les forces du statu quo contre le castrocommunisme.

Enfin Conille vint et, le premier dans la course à la Primature, nous permit de joffer les manigances, malveillances, impudences, indécences, arrogances, effrontances et dérespectances du nouveau proconsul Bill. Il en profita pour faire sentir, sous cape, la nul-



Passagers du vol Air Duvalier, attachez vos ceintures, l'atterrissage ne se fera pas en douceur

lité, la futilité, l'inanité, l'indignité, l'inutilité et la grande incapacité de Sweet Micky à articuler quelque projet que ce soit. Du même coup, il laissa comprendre, toujours en catimini, qu'«Il est certains esprits dont les sombres pensées / Sont d'un nuage épais toujours embarrassées». Ce n'est pas le cas pour lui. Evoluant dans un espace de catiminitude, il ne dément pas les allégations et accusations sur ses filiations macouto-duvaliéristes. S'il ne s'est pas encore adressé au grand public, ou même à un petit public (de flatteurs), s'il n'a encore rien écrit qui se prête à la critique, c'est parce que de Nicolas Boileau il a appris qu'«Avant donc que d'écrire apprenez à penser».

Admirateur secret, mais dévoyé, de *L'Art poétique*, le Dr Conille quoique peu communicatif laisserait croire que «Selon que notre idée est plus ou moins obscure, / L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure». C'est déjà une sorte d'avertissement (quoique un peu ténébreux). Ce «plus ou moins», décapant, donne froid dans le dos car s'agissant de la pensée du guide et grand timonier de la famille duvaliériste, le docteur François Mengué Duvalier, elle a toujours été décidément obscure et criminelle. L'expression de la pensée duvaliériste se ramène habituellement à la violence, à la répression, au meurtre. La pensée conilliste compte-t-elle se rattacher plutôt à cette obscurité assassine

du droit et de la démocratie ? Dr Conille, vous avez la parole.

Je ne peux m'empêcher de voir un côté didactique – oserais-je dire – dans la pensée de Conille. Ses conceptions macoutiques trouvent une illustration dans le passé et le comportement du tyran Duvalier quand il renvoie à «ce guide fidèle [qui aux politiciens] de ce temps sert encor de modèle». Le Dr Conille parle tout bas et il faut avoir l'ouïe aussi fine que celle d'un chat pour l'écouter. Je peux entendre Conille balbutier (après Boileau): «Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement». Tout est déjà bien articulé dans la tête de Conille (et de Bill). Ce sont peut-être Thierry Mayard-Paul et Sofia Martelly qui, à l'occasion, font le con (et la conne), le pitre (et la pitresse) ; par exemple en apportant – chuchote-ton – au Premier ministre en attente de ratification une lettre non datée à signer, en cas de bisbille entre le musicien et le protégé de Bill, en cas de gros mots sales inacceptables et injurieux tombant de la bouche du musicien tant admiré de Mgr Kébreau. Depuis la Faculté de Médecine, Conille «conçoit bien» les choses. Le temps venu, il les énoncera clairement à la mode de Duvalier.

Je voudrais aussi relever chez Conille un côté assez injonctif : «Marchez donc (sur ses pas); / aimez (sa pureté) / imitez (la clarté) /apprenez (à penser)». Marcher sur les pas de François,

apprendre à penser comme François, ce n'est pas bien stimulant, dites. Il y a assurément chez Conille une conception de la politique qui lie étroitement les idées d'ordre et d'autorité, dans le plus pur style duvaliériste. («D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir, / Et réduisit [la Chambre basse] aux règles du devoir./ Tout reconnu ses lois»). La nouvelle politique devra être aux ordres du Premier ministre dont l'autorité duvaliériste a déjà trouvé en Bill Clinton un défenseur tout désigné.

Enfin Conille vint. Une reproduction de Gérard Latortue qui en quelque sorte ravalera le pantin Martelly au rang d'un Boniface Alexandre *tonbe nan petren*. Avec sa barbe déjà enfarinée, Sweet Micky entouré de ses vingt-huit saltimbanques se prépare à faire le bouffon aux Nations Unies. Pourvu qu'il n'arbore pas de soutien-gorge rose, pourvu qu'il ait le contrôle de ses fesses, au moins «l'honneur» sera sauf. En attendant cette prestation onusienne risquée, les dames charitables de la présidence veillent et prient: *Pater noster, qui es in caelis*, Notre Père qui êtes (z) aux cieux, *tanpri*, ne laissez pas Micky succomber à la tentation et délivrez-le de tout mal. D'autant que ces dames savent bien que le naturel de l'animal est toujours prêt à revenir au galop.

Oui, enfin Conille vint, et le premier dans la course à la Primature, «fit sentir une juste cadence», le tempo clintonien, le rythme washingtonien, le *konpa* de l'ambassade étoilée. Passagers du vol Air Duvalier, attachez vos ceintures, l'atterrissage ne se fera pas en douceur.

**Only \$20
for 1 year**
Online subscription to
Haiti Liberté
Go to
www.haitiliberte.com

Independent Rent a Car (IRC)



Tels: 3712-2510/ 3407-8172/ 3749-6635
USA: (203) 6670261
Email: independentrentacar@yahoo.fr
irc.rental@gmail.com
Adresse: Fontamara 43, Rue Sassine #12
Pau.P, Haiti

GET YOUR TAX REFUND FAST

- Income Tax
- Insurance (car, life, home, business)
- Real Estate
- Financial Consulting
- Notary Public
- Translations (from French, Creole, Spanish to English)
- Typing (resume, flyers, invitations, papers, business letters)
- Faxing (sending and receiving). Copying.
- Electronic Filing



Phone: 718.693.8229 Fax: 718.693.8269
1786 Nostrand Ave., Brooklyn, NY 11226
(between Clarendon Rd & Avenue D)

CHERY'S BROKERAGE

Venus Fine Art Gallery

Exhibition Opening
featuring the work of

Turgo Bastien

Saturday Sept. 24
from 6 - 9 p.m.
at
1163 East 52nd Street
(between Aves. H & I)
Brooklyn, NY

Refreshments & Entertainment

Please RSVP:
Email:
patrick@venusfineartgallery.com
Phone: 347-275-3524 or
718-715-1883

Patrick St. Hilaire
Corvington Civil
Guychard St. Hilaire

Manifestation contre MINUSTAH à Port-au-Prince



Manifestation pacifique le mercredi 14 Septembre 2011, pour exiger le départ immédiat et inconditionnel des forces d'occupation de l'ONU



Les manifestants tenant pancartes, banderoles criaient : « Aba Minustah ! Minustah ak Kolera se marasa ! Minustah Kadejakè... »

Par Yves Pierre-Louis

Dans le cadre d'une mobilisation baptisée : « *Operasyon deboulonnen MINUSTAH-Kolera-Kadejakè* », le Collectif mobilisation pour dédommager les victimes de Choléra en Haïti a fait appel à une manifestation pacifique le mercredi 14 Septembre 2011, pour exiger le départ immédiat et inconditionnel des forces d'occupation de l'ONU, la Minustah, présente dans le pays depuis premier Juin 2004, suite au coup d'Etat-kidnapping contre le président démocratiquement élu, Jean Bertrand Aristide. Le Collectif qui regroupe plusieurs organisations populaires, progressistes du mouvement social haïtien, demande également au président de la République, Michel Joseph Martelly de ne pas solliciter le renouvellement du mandat de la Minustah et exige justice et réparation pour toutes les victimes du choléra et des autres actes criminels des soldats de l'ONU en Haïti.

Dès neuf (9) heures du matin,

des centaines de manifestants ont commencé par se rassembler dans le quartier populaire de Fort-National, où se trouve une base de la Minustah de la composante brésilienne. Aux environs de 10 heures, les manifestants tenant pancartes, banderoles criaient : « Aba Minustah ! Minustah ak Kolera se marasa ! Minustah Kadejakè... ». Les manifestants ont emprunté la route de Fort-National vers l'Est. Arrivés devant la base des soldats brésiliens, ils se sont arrêtés pour crier haut et fort : « Bè, bè, bè, bè...les soldats de l'ONU sont des voleurs de chèvres (cabri), ils sont des homosexuels, ils s'amuse à violer des mineurs haïtiens de deux sexes, ils tuent la population par le choléra... » Les manifestants chauffés à blanc ont refusé de suivre un camion de la Minustah, tandis que les policiers nationaux suivaient les protestataires qui ont bifurqué à droite dans un corridor, trompant ainsi la vigilance des soldats de l'ONU pour atteindre la route de Sans-Fil avant de longer la rue Saint-Martin, en montant au Bel-Air,

passant par la rue Mgr. Guilloux, rue Montalais, Lalue, première rue Lavaud, rue La Martinière (Bois Verna) avec un arrêt devant les locaux du ministère des Affaires étrangères.

Par la suite, tout en courant, les manifestants infatigables ont gagné la rue Magny en direction du Champ de Mars. Sur tout le parcours, la manifestation s'est déroulée sans incident avec l'accompagnement de la Police Nationale d'Haïti. A la rue Magny au niveau de la Faculté d'Ethnologie, la situation tourna au vinaigre quand un camion rempli d'agents de CIMO a fait irruption pour empêcher les manifestants d'envahir les alentours du palais national. Malgré cela, ils continuaient de crier haut et fort. « Nou pa pè, nou pap janm pè ». La police a fait usage de gaz lacrymogène pour disperser la manifestation monstre contre les forces de l'ONU. En guise de riposte, les manifestants venant de divers secteurs et quartiers populaires, membres d'organisations populaires et progressistes, étudiants, ouvriers, chômeurs et d'autres victimes de toutes sortes de la Minustah, ont utilisé les moyens du bord pour faire face aux agents de la PNH qui voulaient mettre fin prématurément à ce mouvement de protestation anti-Minustah à Port-au-Prince.

La police qui occupait le périmètre du Champ de Mars, particulièrement la rue Magny et la rue Saint-Honoré qui débouchent sur l'entrée Nord du palais national, s'est mise à tirer en toute direction des bonbonnes de gaz lacrymogène dans les camps des déplacés, victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010, dans l'enceinte même de la Faculté Ethnologie. Les survivants du 12 janvier et les étudiants qui se trouvaient à l'intérieur de la Faculté Ethnologie fortement incommodés par les gaz ont essayé de s'échapper courant par-ci, par-là. Les enfants et les patients à l'hôpital général, récemment en grève, ne pouvaient pas résister à la fréquence accrue de tirs de gaz qui ont duré des heures et beaucoup d'entre eux se sont évanouis. Les médecins de l'hôpital ont été obligés de lancer un SOS aux autorités du pays.

Malgré tout, les manifestants ont pu résister des heures sous la pression des agents de la PNH. Ils ont dressé une barricade formée de pneus enflammés à l'angle des rues Magloire Ambroise et Saint-Honoré pour protester contre l'agissement criminel des forces répressives. Au Micro des journalistes,

Suite à la page (16)

Pozisyon Kolektif la sou konpòtman lapolis ak MINISTA nan manifestasyon 14 sektanm nan



Arestasyon yon manifestan



Ajan Cimo yo sou Channmas la

Sou dewoulman manif la ak represyon otorite yo

Nan kad batay pou deboulonnen MINISTA nan peyi a epi pou jwenn dedomajman pou tout moun ki viktim anba zak fòs okipasyon an, Kolektif mobilizasyon Pou Dedomaje Viktim Kolera yo, te lanse yon manifestasyon pou 14 sektanm ki sot pase a. Manifestasyon sa a fè pati yon mouvman ki pote non: "Operasyon Deboulonnen MINISTA Kolera Kadejakè". Depi sou Fò Nasyonal kote manifestasyon an te kòmanse a, MINISTA te kòmanse pwovoke nou. Yon ekip sòlda te rantr nan mitan nou pou vin fè foto. Objektif yo, se te kreye kondisyon pou manif lan te kraz depi nan ze. Sou tout wout la, sòlda MINISTA yo te fè tantativ pou pran tèt manifestasyon an, alòske se kont yo nou t ap manifeste. N ap tou pwofite mande MINISTA pou li pa pwoche nan manifestasyon nou yo. Jan

konstitisyon an mande l la, se sèlman lapolis nou te ekri pou enfòm li pou manifestasyon an. N ap tou pwofite mande popilasyon an, depi yon sòlda MINISTA pwoche bò kote yo, rele anmwe !!! kadejakè!!! Anmwe!!!

Malgre pwovokasyon fòs kadejakè a, plizyè santèn moun te mache sou tout wout la pou rive jouk nan avni Mayi. Lè manifestan yo rantr sou Channmas, lapolis te pran defans MINISTA sou lòd pouvwa anplas la. Konsa, anpil manifestan pran kout baton ak gaz lakrimojèn. Menm moun ki anba tant yo ak malad nan lopital jeneral te anba gaz. Nan Fakilte Etnoloji, jouk bò 5kè nan apremidi, etidyan ak manifestan ki te andedan Fakilte a pat kab soti, paske lapolis ak cha blende MINISTA te antoure tout Fakilte a. Plizyè etidyan nan Fakilte a te endispose anba gaz. Pami dividal moun ki viktim yo, te gen yon jounalis Kanal 11 (David François) ak yon jounalis SCOOP FM (Joanne Pierrette). Pandan n ap pataje senpati nou ak tout viktim yo, an patikilye jounalis yo, viktim Channmas yo ak etidyan yo, n ap pwofite okazyon sa a pou nou voye yon kokenn chenn kout chapo bay tout moun ki te pote kole nan manifestasyon sa a. N ap fè tout moun konnen batay la fenk kòmanse.

Sou desizyon sekretè deta ensekrite piblik la
Nan semèn ki sot pase a, pouvwa Michel Martelly a atravè sekretè deta ensekrite piblik la pran yon desizyon tèt anba, gwo ponyèt, pou moun pa manifeste sou Channmas. Alòske gen plizyè santèn moun k ap viv tankou bèt sou Channmas la. Desizyon sa a, se yon vyolasyon dwa pou moun manifeste. Se yon mezi pou anpeche moun channmas yo reklame dwa yo pou yo viv tankou moun. Pouvwa a di li pran mezi sa a pou pwoteje moun sou Channmas yo. Alòske, se menm pouvwa sa a ki voye lapolis al maspinen moun yo anba gaz ak kout baton. Si pouvwa Martelly ak Aramik Louis a sansib konsa pou moun channmas yo, se pou pouvwa a bati kay pou mete yo, jan l te pwomèt li nan moman kanpay

Suite à la page (16)

KAPTE

BOUKAN

101.9 FM • SCA

Radyo Pa Nou

Emisyon KAKOLA

Konbit Ayisyen pou Kore Lit la ann Ayiti

• Nouvèl •

• Analiz •

• Kòmantè •

• Deba •

Pou yon Ayiti Libere

(917) 251-6057

www.RadyoPaNou.com

Mèkredi 9-10 pm

RADIO

PA NOU

1685 Nostrand Avenue

Brooklyn, NY 11226

67 Khz

www.radyopanou.com

Depuis 2002

• Nouvelles

• Analyse

• Publicité

Fondateur: Jude Joseph

Bureau:

(718) 940- 3861

Studio:

(718) 701- 0220 • (718) 856- 8702

(718) 928- 7022 • (718) 462- 0992

(718) 469- 8511

Konbit Ayisyen pou Kore Lakay (KAKOLA) ak International Support Haiti Network (ISHN) ap envite tout moun ki enterese sèvi Ayiti nan yon fowòm: Ki Rapò ki Genyen ant Koudeta 30 Septanm 1991 la ak Monte Sweet Micky kòm prezidan popetwèl nan Peyi Dayiti. Nou pral debat ansanm:

• Menas aplikasyon san fren politik neyo-liberal la

• Danje ranplasman Minousta ak yon lame makout

• Poukisa reyaksyonè yo ap vale teren konsa

• Nesesite pou n òganize n pou defann Endependans Ayiti Toma.

Vin fè tande vwa nou pa pakèt!

Dimanch 25 septanm 2011, 6 è p.m.

Nan lokal Haïti Liberté

1583 Albany Ave (kwen Gleenwood Road)

Brooklyn, NY 11210

Antre Gratis!

Pou plis enfòmasyon rele **(718) 421-0162, (917) 251-6057**

Osonon e-mail **konbitla@yahoo.com**

6 Haïti Liberté

Vol. 5 No. 10 • Du 21 au 27 Septembre 2011

Garry Conille, vote unanime ou la peur de l' « ami » Américain ?



Garry Conille et Bill Clinton

Par Catherine Charlemagne

Que dirons-nous donc à l'égard de ces choses ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?

Les adeptes de la philosophie biblique connaissent bien ce passage des Saintes Écritures. Croyant ou pas, celui qui s'installera bientôt à la Primature (siège du gouvernement) peut s'appliquer à lui-même ce verset de l'Épître de Paul aux Romains. La démonstration de sa puissance, le vendredi 16 septembre 2011 à la Chambre des députés, témoigne de son pouvoir qu'on craint déjà et qui sera illimité. Tout porte à croire que cet homme, dont les pouvoirs viennent d'ailleurs, ressemblerait davantage à un certain Gérard Latortue, Premier ministre du gouvernement de transition suite au renversement en 2004 du Président Jean-Bertrand Aristide qu'à ses autres prédécesseurs. Bref, on attendait Michel on a eu Garry.

Le Dr Garry Conille, en effet, comme on l'avait présagé, s'installera bien au Bicentenaire comme chef de gouvernement du Président Michel Joseph Martelly d'ici la fin du mois. Car, rien ni personne, fût-il le groupe des 16, ne pouvait s'opposer à sa fulgurante ascension au sommet du pouvoir haïtien grâce à la bénédiction de son mentor, d'autres diront de son âme damnée, l'ancien Président américain, Bill Clinton. Celui qui sera la marionnette de son « créateur », a fait coup double. D'une part, il sera un chef de gouvernement doté de plein pouvoir suivant les énoncés de la Constitution, ce qu'aucun autre avant lui, à l'exception notoire de Latortue n'avait pas réussi à avoir. D'autre part, il prendra la tête de la *Commission Intérimaire de la Reconstruction d'Haïti* (CIRH), organisme chargé de la Reconstruction du pays, en tant que co-Président avec l'incontournable et l'inoxydable Bill Clinton.

En fait, Conille ne laissera que quelques miettes de pouvoir à Michel Joseph Martelly et à ses amis qui finiront par comprendre que la politique est un domaine dans lequel il n'est pas permis d'improviser. Sont-ce là les raisons expliquant la précipitation de la présidence à nommer des directeurs généraux et des Délégués départementaux en faisant fi de la Constitution qui l'oblige à passer par le Conseil des ministres pour procéder à ces nominations ? Peut-être que c'est une façon de placer des garde-fous, histoire de contrer l'appétit éventuel d'un Premier ministre qui deviendrait, sans aucun doute, incontrôlable compte tenu de ses relations avec la Communauté interna-



Garry Conille et sa femme

tionale et particulièrement avec celui qui l'a fait « roi ».

On a dit plus haut que Garry Conille a fait coup double. En regardant de plus près, l'on constate qu'il a fait mieux que cela. Le vote sans appel obtenu à la Chambre basse ne laisse aucun doute non seulement sur l'identité de celui qui l'a fait désigner mais aussi sur l'accord, le « deal » qui a eu entre lui et les députés. Vu qu'il n'y a aucune incertitude qu'il passera l'étape du Sénat comme s'il traverserait les quelques mètres séparant le Parlement de la Primature, nous sommes à peu près certains de l'existence de ce même deal entre lui et les sénateurs. Du coup, Garry Conille n'a pas seulement fait d'une pierre deux coups, mais il a aussi profité du contexte politique qui lui est favorable pour sceller un vrai pacte politique avec les parlementaires sur le dos du Président de la République.

Une précaution non moins utile dans la mesure où très vite, le chef de l'Etat et ses hommes vont s'apercevoir que leur Premier ministre deviendra incontrôlable et vont tenter de lui mettre du bâton dans les roues. Rappelons-nous l'« affaire » de la lettre non datée que certains conseillers de la présidence voulaient lui faire signer. Or, les choses en sont ainsi constitutionnellement. Une fois investi des pouvoirs que lui confère la Constitution en tant que chef de gouvernement par le vote de confiance de l'Assemblée Nationale sur sa Déclaration de politique générale, les dés seront jetés pour le Président Martelly qui ne pourra rien contre lui. Ce, d'autant plus que le malheureux Président est nu comme une bouteille sur le plan politique.

Le fait que quelques députés tentent de prendre de l'air en sortant du *Groupe des Parlementaires pour le Renouveau* (GPR) qui les étouffe faute d'espace disponible pour former

Un an environ après le début de l'épidémie, le choléra est devenu une maladie endémique

Par Juan Diego Nusa Peñalver

Malgré les assauts du puissant ouragan Irene, le premier de l'actuelle saison cyclonique qui a frappé durement la région nord d'Haïti, provoquant le décès de deux personnes, quatre blessés, et 1 000 évacués, entre autres dégâts, on n'a pas enregistré de poussée de la maladie, ni de foyer actif de choléra, ni d'augmentation brusque des diarrhées aiguës associées aux pluies intenses du phénomène atmosphérique.

Après le passage d'Irene, les groupes de dépistage actif de notre brigade médicale ont multiplié les actions éducatives et préventives contre la maladie dans cette région haïtienne pauvre, sèche et aride, qui comprend les départements Nord, Nord-Est, et Nord-Ouest.

Les groupes de dépistage ont examiné jusqu'à aujourd'hui 2 920 420 personnes, parmi lesquelles 5 512 étaient contaminées par le choléra, et qui seraient mortes faute d'avoir reçu le traitement adapté.

Le Dr Rolando Altalluz Estrada, un jeune médecin péruvien formé à l'École latino-américaine de médecine de La Havane se trouve parmi les membres de ces petits groupes qui, sac à l'épaule, parcourent la géographie montagneuse haïtienne et réalisent des dépistages dans la commune de Ouanaminthe, à la frontière avec la République dominicaine. Il est accompagné dans son travail par Elena Cardeso Batista, une infirmière d'Holguin. « Cet apprentissage m'a permis de grandir professionnellement, le fait d'aider un peuple frère et d'apprendre à connaître sa culture et sa langue », explique le Dr Altalluz.

Dans le quartier marginal de Cité Plante, où la misère est omniprésente,

avec les autres « électrons libres » de la Chambre basse un groupe concurrent et qui se dit majoritaire ne signifie rien. Ces parlementaires ne cherchent en fait qu'à s'affirmer dans le paysage politique et à tirer au passage le maximum de profits tant pour eux que pour leurs amis. Or, ces élus ne sont pas plus bêtes que les autres, ils savent comme tout le monde que le véritable pouvoir va se trouver entre les mains du Premier ministre. Sachant que le Président va être isolé au Palais National et placé sous haute surveillance de la Communauté internationale par rapport à la conduite de son chef de gouvernement, les députés et les sénateurs ont déjà fait leur choix.

D'où, ce vote à l'unanimité pour la ratification de Conille. Ce vote nous rappelle, en fait, une très mauvaise période de la vie nationale, celle de votes des « députés j'approuve » du temps révolu des Papa et Bébé Doc Duvalier. Dans ce journal, on avait anticipé la ratification du Dr Garry Conille depuis deux semaines déjà. Donc, l'on s'attendait à ce vote positif en faveur de l'homme de Washington, mais pas à ce raz-de-marée au Bicentenaire, jamais. D'ailleurs, c'est un vote sans précédent depuis la chute des Duvalier en 1986. Un Premier ministre désigné qui obtient 89 voix sur 89 votants, 0 abstention et 0 contre, dans une assemblée à Port-au-Prince, cela pousse à réfléchir et fait craindre le pire. Même pour les différents gouvernements sous le régime Lavalas, des Présidents Jean-Bertrand Aristide et René Garcia Préval on n'a pas eu un tel spectacle. C'est presque indécemment politique.

Est-ce la peur du puissant ami



Dr Lorenzo Somarriba, chef de la Mission médicale cubaine en Haïti

il est chargé du centre de traitement du choléra à Ouanaminthe, et dans sa consultation il s'efforce de rassurer les inquiétudes du père de la petite Eliane Seliko, âgée de 5 ans, à laquelle il a diagnostiqué une diarrhée aiguë mais pas le choléra. En 20 jours, ils n'ont soigné que deux cas de personnes contaminées.

Les moments critiques de l'épidémie sont passés, lorsqu'on a diagnostiqué 1 464 malades en janvier dernier. Ce nombre a diminué à moins de 20 en juin et en juillet, a dit au journal Granma la Dr Maritza Hernandez Valdés, une jeune femme originaire d'Artemisa, responsable de notre brigade dans le Nord-Est.

Après le passage de l'ouragan Irene, le taux de mortalité de la maladie ayant diminué, il a été décidé de fermer le centre d'Ouanaminthe, un des trois derniers sur les 23 que notre personnel sanitaire avait mis en place.

Le dépistage continue, de même que les soins aux personnes malades dans les 33 unités de traitement de la maladie installées par nos collaborateurs de la santé dans ce pays.

De plus, le dernier groupe de renfort du Contingent international de médecins spécialisés en situation de catastrophes et de graves épidémies Henry Reeve est proche du retour.

Un an après le signalement des premiers cas, le 15 octobre 2010, le choléra a déjà touché 428 785 personnes, dont 6 194 sont décédées, pour un taux de mortalité au plan national de 1,44 %.

Le Dr Lorenzo Somarriba, chef de la Mission médicale cubaine en Haïti, a confirmé à Granma que la maladie était entrée dans sa phase endémique depuis la dernière semaine d'avril et il signale que le nombre de personnes contaminées s'est maintenu dans la cadre des pronostics, mais pas la mortalité, qui s'est révélée supérieure, du fait que les autres acteurs impliqués dans cet effort n'ont pas respecté toutes les mesures de prévention, de diagnostic et de traitement adapté. « La brigade médicale cubaine, qui a déjà soigné plus de 75 600 malades du choléra, affiche un taux de mortalité cumulée de 0,36 %, quatre fois inférieur à l'indicateur national », a-t-il expliqué.

Après avoir confirmé qu'en ce moment les poussées isolées de la maladie sont contrôlées, il a rappelé que l'épidémie de 1991 au Pérou s'était étendue à 16 pays d'Amérique et qu'on avait signalé des cas pendant les dix années suivantes. « Notre brigade insiste sur le travail des groupes de dépistage actif, sur les actions éducatives, la prise en charge immédiate des cas qui arrivent à nos unités, le traitement de leur entourage et le contrôle de foyer infectieux pour couper la chaîne de transmission. C'est ainsi qu'on évite la propagation d'une maladie qui tue annuellement plus de 100 000 personnes dans le monde » a-t-il conclu.

Granma 8 Septembre 2011

américain ? Ou est-ce parce que tout le monde voulait prendre part au festin qui va suivre ? Qu'est-ce que le bon Dr Garry Conille a-t-il murmuré aux oreilles de nos députés pour qu'il y ait une telle unanimité en sa faveur ? On aurait pu comprendre cet élan de patriotisme s'il s'agissait d'un vote sur sa déclaration de politique générale laquelle se révélerait répondre aux problématiques du pays. Mais, juste

pour passer la première étape d'un long parcours, cette adhésion commune de nos députés nous paraît suspecte voire complice d'une future mise à mort de cet animal dénommé Haïti, qu'on n'en finit point d'égorger.

Mais l'on peut voir aussi dans ce vote massif un message clair envoyé au Président Martelly lui signifiant que désormais le vrai interlocuteur du

Suite à la page (16)

HAÏTI EN ONDES & SÉRUM VÉRITÉ

Tous les dimanches de 2 h à 4 h p.m.

Deux heures d'information et d'analyse politiques animées par des journalistes chevronnés haïtiens à la pointe de l'actualité tels:

Jean Elie Th. Pierre-Louis, Guy Dorvil, Dorsainvil Bewit, Claudy Jean-Jacques, Jean Laurent Nelson, et pour Haïti Liberté, Kim Ives.

En direct avec Bénédicte Gilot depuis Haïti.

Soyez à l'écoute sur Radyo Panou & Radyo Inite.

Paul J. Jourdan

Attorney at Law

107 Kenilworth Place
Brooklyn, NY 11210

Phone:
(718) 859-5725
(718) 338-0222

- Immigration
- Divorce
- Business Formation (Corporation & Partnership)
- Estate Administration - Wills
- Real Estate Closings

La mort de Gérard Jean Gilles:
Comment l'ONU a bafoué la Justice haïtienne

Par Ansel Herz

Faisant face à une grogne croissante concernant une allégation d'agression sexuelle par des soldats de l'ONU sur Johnny Jean, un jeune homme de 18 ans, à Port-Salut, l'ONU s'engage à faire enquête sur l'incident et à déferer les responsables devant la justice si nécessaire.

Mais cette promesse se trouve démentie par le refus de la Mission de l'ONU de coopérer avec la tentative de l'appareil de justice haïtien de faire la lumière sur la mort par pendaison d'un autre jeune de 17 ans à l'intérieur d'une autre base de l'ONU un an auparavant.

La victime, Gérard Jean-Gilles, allait faire une course pour des soldats népalais à la base de ces derniers au Cap-Haïtien, la deuxième ville d'Haïti, d'après sa famille. Une interprète haïtienne pour les troupes, Joëlle Rozéfort, a accusé Jean-Gilles d'avoir subtilisé 200 \$ de sa voiture. Le lendemain, 18 août 2010, Jean-Gilles était retrouvé pendu à un arbre à l'intérieur de la base, un cordon métallique autour du cou.

L'ancien délégué (ou représentant du gouvernement central) de la région nord d'Haïti caractérise l'ONU comme « l'obstacle principal » à l'élucidation du décès de Jean-Gilles.

Le personnel de l'ONU s'est dépêché de rencontrer la famille et des fonctionnaires locaux. Le corps a été envoyé à Port-au-Prince le même jour mais est resté confiné dans un contenant réfrigéré pendant trois jours jusqu'à l'autopsie effectuée par des médecins haïtiens le 21 août, d'après Calixte James, l'oncle de Jean-Gilles, qui avait accompagné le cadavre.

L'autopsie officielle indique qu'aucune trace de violence n'a été trouvée sur le corps et la Mission pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) a déclaré que Jean-Gilles s'était suicidé.

Mais la famille croit à un coup fourré. « Nous pouvons clairement voir qu'ils l'ont asphyxié avec un gaz pour le pendre ensuite à l'arbre » a dénoncé Rémy Raphael, père adoptif de Jean-Gilles qui était laveur de vaisselle à la base. « Il aurait pu se battre contre eux car il était assez



L'autopsie officielle indique qu'aucune trace de violence n'a été trouvée sur le corps et la Mission pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) a déclaré que Jean-Gilles s'était suicidé.

fort. Il ne les aurait pas laissé faire. C'est pourquoi ils l'ont d'abord asphyxié. Pour moi l'autopsie est loin d'être claire.»

L'oncle, Calixte James, un avocat, muni d'un Blackberry, corrobore. « Ils auraient pu procéder à l'autopsie le même jour puisque nous sommes arrivés à Port-au-Prince à 3 h 45 dans l'après-midi ». « Le garçon est mort le mercredi [18 août] à 8 heures du matin et le médecin [pour l'autopsie] ne l'a vu que le samedi dans l'après-midi [21 août]. Dans notre pays, nous n'avons pas l'équipement pour détecter des choses dans [une autopsie sur] un cadavre après 72 heures, de sorte que pour moi ce qu'ils faisaient n'avait aucun sens. »

Les soupçons de la famille tournent autour de l'interprète, Joëlle Rozéfort et d'un complot pour meurtre qu'elle aura manigancé avec un ou davantage de soldats de l'ONU.

La cause confiée au juge d'instruction du Cap-Haïtien, Heidi Fortuné, fort de 5 années d'expérience, était remise et il ouvrait une enquête. « L'autopsie prouve seulement qu'il a été étranglé, mais ne peut indiquer si c'était un suicide ou si c'est quelqu'un d'autre qui l'a pendu, » a-t-il dit à Haïti-Liberté. « Ils m'ont fait parvenir le dossier pour déterminer s'il s'agissait d'un suicide ou non ; c'est ça mon travail. »

Fortuné a émis trois citations à

comparaître distinctes à l'adresse de Rozéfort pour qu'elle vienne témoigner devant lui. Finalement, le juge a émis un mandat pour autoriser la police à lui amener Rozéfort, mais la MINUSTAH est intervenue, pour la transférer à Port-au-Prince. Elle n'a jamais témoigné.

D'autres témoins ont dit au juge que Rozéfort « avait un petit problème avec sa voiture et Gérard lui a apporté de l'aide, » d'indiquer Fortuné. « Après avoir fait démarrer son véhicule et pris la route elle s'est rendue compte que l'argent n'était plus dans son sac. Elle a accusé et menacé Gérard, mais Gérard lui a dit n'avoir pas pris l'argent. Rozéfort lui a promis qu'elle allait rapporter sa présomption au chef de la base. »

Un autre témoin, Evens Bele, âgé de 17 ans, avait travaillé aux côtés de Jean-Gilles depuis trois années à la base du Cap-Haïtien. Les deux ne gagnaient que \$10 US par mois, pour principalement les dépendances de la base, ou pour servir de traducteurs aux troupes de l'ONU quand ces dernières partaient en patrouille ou visitaient les sites historiques.

Le matin de sa mort, Jean-Gilles « est arrivé [à la base], et m'a dit 'Salut', et m'a conté avoir des problèmes avec une dame qui avait perdu environ 200.00\$, » disait Bele. « Je l'ai vu pendu. J'ai vu l'arbre où il est mort... À mon avis, il est mort à cause de l'argent. »

Bele et la famille de Jean-Gilles disent que Rozéfort avait une relation sexuelle avec le commandant de la base. Peu de temps après la mort de Jean-Gilles, Bele et Raphael perdaient leurs emplois à la base.

Le juge Fortuné fait noter qu'un autre témoin « a vu Jean-Gilles ce matin-là et n'a rien remarqué de particulier dans l'expression de son visage ou des signes qui feraient penser qu'il ferait quelque chose comme se suicider ».

« Donc la prochaine personne qu'il me faut entendre, c'est Rozéfort elle-même. J'ai émis un mandat pour qu'elle se présente en cour... La question qui se pose est celle-ci: Est-ce que Rozéfort a rapporté [l'incident de l'argent disparu] au chef? Nous ne le savons pas encore. »

Suite à l'émission de son mandat, Fortuné recevait une lettre en date du 16 septembre signée par Edmund Mulet, le diplomate guatémaltèque qui coiffait la MINUSTAH à ce moment-là. Cette lettre était adressée à la ministre des Affaires étrangères d'Haïti, Marie-Michelle Rey, qui la faisait parvenir au juge. Mulet est quant à présent le fonctionnaire en chef de la division du maintien de la paix de l'ONU, basée au quartier général de l'Organisation à New York City.

« Il est mentionné dans le mandat de comparution que Madame Rozéfort est soupçonnée de complicité d'homicide volontaire, » écrivait Mulet. « Mme. Rozéfort ne pourra se conformer au mandat de comparution... Nous comptons sur la coopération de votre Gouvernement afin d'assurer qu'aucune mesure de comparaitre devant le Juge d'Instruction à la date et à l'heure indiquées dans le mandat de comparution, faute d'une décision du Secrétariat des Nations [Unies] levant son immunité de juridiction. »

L'Accord pour le statut des forces (SOFA) entre le gouvernement haïtien et l'ONU (signé par un régime de facto) pourvoit les membres de la MINUSTAH de l'immunité contre les poursuites en Haïti.

Mais en septembre dernier, le ministre haïtien de la Justice d'alors, Paul Denis, faisait valoir que Rozéfort ne bénéficie point d'une immunité quelconque dans une lettre datée du 21 septembre en réponse à Mulet. « Crois-je opportun de vous demander, Monsieur le Représentant Spécial, d'accorder une minute de réflexion sur la définition des expressions de membres de la MINUSTAH et de contractants, » a écrit Denis, mettant en gras et soulignant des portions de ce texte pour mettre de l'emphase. « Il me semble que Madame Joëlle Rozéfort, de nationalité haïtienne, recrutée sur place, traductrice de son état, est bien une contractante et non un membre de la MINUSTAH. »

Denis a mis l'accent sur le fait que le SOFA donne l'immunité pour des actes effectués par le Personnel de la MINUSTAH « dans l'exercice de ses fonctions officielles ». De ce fait, « La fonction officielle et contractuelle de Madame Rozéfort consiste dans la traduction des déclarations, des conversations et des documents d'une langue à une autre... Dans l'exercice de ses fonctions de traductrice, Madame Rozéfort ne peut en aucune manière être amenée à donner la mort. »

Dans une lettre en date du 8 octobre, Mulet contestait l'interpréta-

tion de Denis du SOFA, écrivant « que Madame Rozéfort a été recrutée au moyen d'une lettre de nomination émise par le Secrétariat des Nations-Unies, aux termes de laquelle elle est employée au sein du Secrétariat des Nations unies. Ladite lettre de nomination stipule que son emploi est régi par les termes de sa lettre de nomination et le Règlement du personnel des Nations-Unies. Elle est par conséquent une fonctionnaire des Nations-Unies. »

Mulet concluait que n'a pas répondu au point souligné par Denis' à l'effet que l'immunité était seulement applicable dans l'exercice de « fonctions officielles ».

Mulet concluait que puisque l'enquête interne de la MINUSTAH et le rapport d'autopsie ne révélaient pas de trace de violence sur le corps de Jean-Gilles, « le Secrétaire général [Ban Ki-moon] et le Représentant spécial du Secrétaire général [Mulet] ne sont pas pour l'instant... en mesure de se prononcer sur la demande de comparution fondée sur une suspicion de complicité d'homicide volontaire. »

« L'immunité ne doit pas être utilisée comme un bouclier pour interdire les enquêtes sur les éventuels actes criminels sur, s'ils étaient prouvés, seraient clairement hors de la 'couverture officielle' des membres du personnel de l'ONU », a dit Scott Sheeran, un expert du droit dans le maintien de la paix à l'Université d'Essex qui a travaillé dans les Nations unies, par email à Haïti Liberté, après avoir pris connaissance des lettres échangées.

« Ceci est particulièrement vrai lorsque l'ONU n'a pas aidé le gouvernement hôte et les autorités policières locales à atteindre un point de vue sur ce qui s'est passé. Ce n'est pas une interprétation de bonne foi de la loi et, plus largement, il n'est pas compatible avec la règle de droit et des droits de l'homme que l'ONU est chargée de défendre », a déclaré Sheeran, ajoutant que Mulet semblait revendiquer une « interprétation trop large » d'un parti clé de la SOFA.

Ce même mois-là, en octobre, s'adressant à des partenaires internationaux, Mulet pérorait dans un discours pour déclarer que le principal problème d'Haïti était « l'absence de la règle de droit ».

« Comme matière à controverse dans l'introduction à ma présentation », commençait Mulet, « je voudrais suggérer que, du point de vue de la règle de droit, Haïti de beaucoup de façons n'existe pas. »

Dans un film documentaire qui sortait un mois plus tard, de façon pour le moins inexplicable, Mulet disait à celui qui l'interviewait: « Haïti est une nation qui a commis un suicide collectif depuis longtemps. »

« J'ai reçu la copie d'une lettre signée par Edmund Mulet où celui-ci dit que la dame jouit de l'immunité, » de dire le Juge Fortuné; « mais à ma connaissance elle est une contractante haïtienne et seulement les soldats de l'ONU ont droit à l'immunité. Comment Rozéfort peut-elle jouir de ce privilège en tant qu'employée locale ? » Fortuné continue pour se poser la question : « Est-ce qu'elle s'est plaint au chef ou dit quelque chose qui aurait offert une occasion pour la mort de Gérard?... Je ne puis affirmer de façon convaincue s'il a été tué ou non par les soldats, mais ils ne coopèrent pas assez pour

Suite à la page (15)

**LA DIFFERENCE
AUTO SCHOOL
LEARN TO DRIVE**



La Différence Auto School

836 Rogers Avenue
(between Church Avenue
& Erasmus Street)
Brooklyn, NY 11226

Manager: Ernst Sevère
**Tel: 718-693-2817
Cell: 917-407-8201**

**Immaculé Bakery
& Restaurant**
2 Locations en Brooklyn



Spécialités

- Pâtés • Pain • AK-100 • Gâteaux
- Jus citron • Bonbon amidon
- Bouchées • Cornets
- Pain patate (sur commande)
- Bouillon (chaque samedi)
- Soupe (chaque dimanche)

**1227 Nostrand Avenue
(entre Hawthorne & Winthrop)
Tél: 718.778.7188**

**1411 Nostrand Avenue
(entre Linden & Martense)
Tél: 718.941.2644**



Papeterie & Imprimerie

**Nouvelle adresse:
101 Lalue,
Port-au-Prince, HAÏTI**

**Tels: 2512-5371
Cell: 3561-0616**

**IMPRIMERIE &
Papeterie Imprimerie
commerciale
Furnitures de bureau,
furnitures scolaires**

WikiLeaked U.S. Cables Paint Portrait of Brutal, Ineffectual and Polluting UN Force

By Dan Coughlin

United Nations forces occupying Haiti were poorly trained, spied on student groups, impaired elections, and recklessly shot, killed and wounded hundreds of civilians, according to secret U.S. diplomatic cables.

In one “*astounding*” case, according to the cables, UN troops fired 28,000 rounds in just one month in a neighborhood of Port-au-Prince known for resisting the UN occupation and the February 2004 coup that ousted democratically elected president Jean-Bertrand Aristide.

“*Civilian casualties [from UN forays] in Cité Soleil ... [rose] from 100 wounded in October [2005] to between 170 and 205 in December [2005],*” wrote then Chargé d’Affaires Timothy M. Carney in a secret Jan. 19, 2006, cable. “*Half of these are women and children. Assertions that all were used as human shields strain credibility.*”

Just six months prior, acting under intense U.S. and Haitian elite pressure, 1,400 UN troops sealed off the pro-Aristide slum, firing 22,000 rounds and causing dozens of casualties in just one six-hour night-time raid on Jul. 6. UN troops continued their attacks throughout the year, at one point firing an average of 2,000 rounds a day, one UN official told a reporter.

The controversial 12,000-strong UN Stabilization Mission in Haiti (MINUSTAH) intervened in the Caribbean country in the wake of the bloody February 2004 coup that ousted Aristide. But the mission, with an annual cost of more than \$850 million, is up for renewal before the UN Security Council next month and Haitian and international opposition is widespread and growing.

Several scientific studies have established that Nepalese UN troops brought a deadly cholera epidemic to Haiti. UN leadership tried to deny that charge, which surfaced almost simultaneously with the disease last October.

In recent weeks, anti-UN sentiment has exploded in response to a video showing Uruguayan troops apparently sexually assaulting a young man in the southern town of Port Salut. This follows the expulsion of 111 Sri Lankan soldiers for sexual exploitation and the abuse of under-aged minors in November 2007. “*Among those repatriated are the battalion’s second-in-command and two company commanders at the rank of major,*” noted one secret 2006 cable.

Furthermore, new information has emerged around the case of a teenager found hung in a UN base in Haiti’s northern city of Cap-Haïtien (see accompanying article by Ansel Herz).

Events like these have sparked deep anger toward MINUSTAH, which, since its Jun. 1, 2004 deployment, has repeatedly faced the fierce nationalism that imbues Latin America’s first independent republic.

To counter this local opposition, the UN set up to its own intelligence apparatus, the Joint Mission Analysis Cell (JMAC), with a “*network of paid informants*” to spy on groups it felt were a threat, according to a Sep. 15, 2006 cable. A cable three months later explained that “*MINUSTAH had focused over the past several weeks on attempting to identify elements among [a student] group that posed a threat to its mandate.*”

The secret cables describe repeated clashes between Haitians and UN forces, many of which ended in deaths.



Anti-occupation protestors jeer UN troops during a demonstration at Fort National in Port-au-Prince on Sep. 14, 2011.

A Dec. 26, 2006 cable describes one notorious UN incursion into Cité Soleil four days earlier, when, according to the Haiti Action Committee (HAC), 400 UN troops attacked the shantytown with armored vehicles at around 3 a.m. in a battle that raged for the rest of the day. “*Initial press accounts reported at least 40 casualties, all civilians,*” HAC reported. “*According to community testimony, UN forces flew overhead in helicopters and fired down into houses while other troops attacked from the ground with Armored Personnel Carriers (APCs). People were killed in their homes. UN troops from Brazil, Chile, Uruguay and Bolivia took part in the all-day siege, backed by Haitian police.*”

The Haitian Press Agency (AHP) reported that “*local residents say the victims were ordinary citizens whose only crime was that they live in the targeted neighborhood*” and that “*residents were outraged that [UN] soldiers refused to allow medical care... for people they had injured*” by blocking Red Cross vehicles from coming to aid the wounded.

So-called gang leader “*Belony’s brother and eight other Belony loyalists were killed during the [UN] operation, with one other gang member injured,*” the Dec. 26 cable reported, adding that “*according to [the conservative] Radio Métropole, 30 residents were wounded during the confrontation.*”

The same cable also reveals that the UN was at war, not just with “*gangs*” (its moniker for pro-Lavalas groups) but with Cité Soleil’s citizenry. “*The primary objectives and targets were not reached because a number of large rocks that were placed along the route Impasse Chavanne which leads to Belony’s home,*” Chargé d’Affaires Thomas C. Tighe wrote. “*The Brazilian battalion removed the boulders shortly before the operation began but the community replaced them within five minutes.*”

Tighe further explains that MINUSTAH soldiers were so scared and trigger-happy that at one point during the operation Chinese UN troops “*fired on the Brazilian battalion. The incident is under investigation.*”

The UN publicly called the operation a success, but JMAC’s deputy director told the U.S. Embassy privately that it was “*a bit of a flop.*”

“*JMAC informants indicated that gangs were holding as many as 40 kidnapping victims in the targeted buildings,*” noted the cables, but not a single alleged kidnapping victim was found.

In a Mar. 23, 2005 cable, U.S. Ambassador James Foley argued that “*MINUSTAH needs to quickly and decisively respond to threats from both the armed rebels and pro-Aristide*

criminal/political gangs,” but recognized in the same dispatch that “*after two days of pro-active engagement, Haitians are criticizing the peacekeepers as over-aggressive.*”

Outgoing President René Préval sharply criticized the UN role in April, saying, “*Tanks, armed vehicles and soldiers should have given way to bulldozers, engineers, more police instructors and experts on reforming the judicial and prison systems.*”

New right-wing President Michel Martelly, who succeeded Préval in May, has invited the UN troops to stay. However, he is seeking to channel anti-MINUSTAH outrage into support for his bid to restore Haiti’s disbanded army, a move strongly opposed by many Haitians.

Other key actors, including Brazil’s military leadership, are looking to exit, however gradually. New Brazilian Defense Minister, Celso Amorim said that “*he supports the withdrawal of Brazilian troops from Haiti,*” but has proposed a time-table lasting until 2015.

But the main driver behind MINUSTAH is Washington, the secret cables show.

U.S. Ambassador Janet Sanderson insisted in an Oct. 1, 2008 cable that MINUSTAH has been “*an indispensable tool in realizing core USG [U.S. Government] policy interests in Haiti.*” The UN is establishing “*domestic security and political stability*” there, she wrote, all necessary to prevent the resurgence of “*populist and anti-market economy political forces*” and an “*exodus of seaborne migrants.*”

“*In the current context of our military commitments elsewhere, the U.S. alone could not replace this mission,*” Sanderson concluded.

Furthermore, a February 2006 General Accounting Office report estimated “*that it would cost the United States about twice as much as the United Nations... to conduct a peacekeeping operation similar to the... MINUSTAH.*” The UN budgeted \$428 million for the first 14 months of this mission. A U.S. operation in Haiti of the same size and duration would cost an estimated \$876 million, far exceeding the U.S. contribution for MINUSTAH of \$116 million.”

The 2004 Security Council resolution establishing MINUSTAH called for it to ensure a “*secure and stable environment,*” reconstruct Haiti’s police force, engage in a comprehensive Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR) program, organize elections, and protect human rights.

But the 1,918 secret U.S. State Department Haiti cables released by the anti-secrecy group Wikileaks describe an extraordinary litany of failures and

continued on p(14)

The Death of Gérard Jean-Gilles: How the UN Stonewalled Haitian Justice

By Ansel Herz

Faced with growing outrage over an alleged sexual assault by UN occupation soldiers on 18-year-old Johnny Jean in the southern town of Port Salut, the UN is pledging to investigate the incident and bring the perpetrators to justice.

But this promise is belied by the UN mission’s refusal to cooperate with the Haitian justice system’s attempt to investigate the hanging death of a 16-year-old boy inside another UN base one year ago.

Gérard Jean-Gilles ran errands for Nepalese soldiers at their base in Cap-Haïtien, Haiti’s second largest city. A Haitian interpreter for the troops, Joëlle Rozéfort, accused Jean-Gilles of stealing \$200 from her car. The next day, on Aug. 18, 2010, Jean-Gilles was found hanging from a tree inside the base, a wire around his neck.

The UN Stabilization Mission to Haiti (MINUSTAH) said its internal inquiry found that Jean-Gilles committed suicide. But Jean-Gilles’ family and friends suspect he was murdered, and when a Haitian judge tried to investigate, the UN stone-walled.

The former delegate (or central government representative) of Haiti’s northern region calls the UN “*the primary obstacle*” to learning how Jean-Gilles died.

In impassioned demonstrations against MINUSTAH this week, Haitians are calling for justice for Gérard Jean-Gilles, too.

“*He died searching for a way to live,*” said his adoptive father, Rémy Raphaël, whose street merchant wife took in Jean-Gilles as a baby, after his mother died and father went missing.

“*He was in school, but my wife couldn’t keep paying for it,*” said Raphaël, in the family’s sparse two-room home in a narrow, grimy alleyway. “*He never tried to make trouble with people because he understood his situation, he preferred to search for jobs... That’s why he became friends with the soldiers.*”

Evens Bele, 17, worked alongside Jean-Gilles on the MINUSTAH base for three years. They earned the equivalent of \$10 a month, running errands, cleaning base facilities, and translating for the UN troops during patrols.

“*He entered, said hello to me, and told me he had trouble with a lady who lost around \$200,*” said Bele of the fateful morning. Not long after, “*I saw him hung up.*”

UN personnel immediately met with the family and local officials. The body was flown to Port-au-Prince, Haiti’s capital city, the same day. But it sat for three days until Haitian doctors carried out an autopsy at the General Hospital, according to Calixte James, Jean-Gilles’ uncle, who accompanied the body.

“*They could have done the autopsy the same day because we arrived in Port-au-Prince at 3:45 p.m.,*” said James, a heavyset Blackberry-toting lawyer. “*In our country, we don’t have the equipment that can detect things in [an autopsy on] a body after 72 hours. So to me what they were doing was already meaningless.*”

An autopsy report obtained by *Haiti Liberté* said no traces of violence were found on the corpse, which the UN uses to buttress its claim of suicide.

But Raphaël, who worked as a dishwasher in the base, believes the UN soldiers “*asphyxiated [his son] with gas and then hung him from the tree,*” which was “*in a restricted spot of the yard behind a lot of containers.*”

“*He could have fought them because he was strong enough,*” Raphaël said, his voice rising. “*He wouldn’t let them do that to him. . . To me the autopsy is not clear enough.*”

The suspicions of Jean-Gilles’ family and friends swirl around interpreter Joëlle Rozéfort, who had accused Jean-Gilles of stealing money from her car the previous day.

The morning of the boy’s death, “*Joëlle came to me while I was washing dishes, saying Gérard shouldn’t have stolen money from her,*” Raphaël said. “*While she was talking, a soldier came in and told me Gérard had hung himself! Her face stayed quiet... Even when Rozéfort found the money in her trunk, she kept on saying that Gérard was a thief.*”

Bele also doesn’t believe Jean-Gilles committed suicide. “*He’s dead because of the money,*” he said. Shortly after the hanging, Bele and Raphaël both lost their jobs at the base.

The northern region’s former Government Delegate, Geogmain Prophète, represented the Haitian state in its initial dealings with the UN on how to probe Jean-Gilles’ death. They agreed the Haitian judiciary would open an investigation, he said.

The case was given to Heidi Fortuné, a Cap-Haïtien investigating judge (*juge d’instruction*) since 2006.

“*The autopsy can only show whether or not he was strangled, but it can’t determine if it was a suicide or if someone else hung him,*” said Fortuné. “*They sent me the case to investigate if it was a suicide or not - that’s my job.*”

Witnesses said that Rozéfort “*had a little trouble with her car and Gérard gave her some help,*” Fortuné said. “*After she started the car and left she realized the money in her bag was missing. She accused and made threatening remarks to Gérard, but Gérard said that he did not take the money. Rozéfort promised him she’d report her allegation to the chief of the base,*” he said.

Both Bele and Raphaël claimed in separate interviews that Rozéfort had a sexual relationship with the Nepalese chief of the base.

One witness who had seen Jean-Gilles enter the base that morning told Fortuné the boy had displayed no facial expressions or signs suggesting he would kill himself. Suicide is not considered part of Haitian culture and is practically unheard of in the island nation.

“*So the next person I need to hear from is Rozéfort herself,*” the judge explained.

Fortuné said he issued three separate subpoenas for Rozéfort to testify before him, the last of which mandated the police to arrest her and bring her to him. But MINUSTAH moved her to Port-au-Prince, saying she’d received death threats in Cap-Haïtien.

Rozéfort never testified.

After issuing his warrants, Fortuné received a letter dated Sep. 16, 2010 and signed by Edmond Mulet, the former Guatemalan diplomat who headed MINUSTAH at the time. The letter was addressed to Haiti’s Foreign Minister, who sent it to Judge Fortuné.

“*It is mentioned in the subpoena that Madame Rozéfort is suspected of complicity in voluntary homicide,*” Mulet wrote. “*Mme Rozéfort will not be able to comply with the subpoena. . . barring a decision by the UN Secretary lifting her immunity.*”

The Status of Forces of Agreement (SOFA) between the Haitian government and the UN provides MINUSTAH members with immunity from

continued on p(14)

ONU : UN ETAT PALESTINIEN, MAIS LEQUEL ?

Par Dominique Vidal*

« Le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) affirme la nécessité de poursuivre la démarche à l'ONU à la prochaine session de l'Assemblée générale, pour obtenir la reconnaissance de l'adhésion d'un Etat de Palestine sur les frontières du 4 juin 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale [1] », déclare dans un communiqué son secrétaire général, Yasser Abed Rabbo.

Autrement dit, sauf surprise de dernière minute, le 20 septembre prochain, l'Organisation des Nations unies (ONU) sera saisie de la candidature de la Palestine. Selon les observateurs, plus de 129 Etats – c'est-à-dire la majorité des deux tiers requise pour l'admission d'un nouveau membre – ont d'ores et déjà annoncé qu'ils voteraient en sa faveur. Quinze à vingt autres envisageraient d'en faire autant. On ignore, en revanche, le verbatim de la (ou des) résolution(s) soumise(s) à l'Assemblée générale. S'il s'agissait effectivement d'accueillir formellement un nouvel Etat, il faudrait saisir le Conseil de sécurité, au sein duquel les Etats-Unis ont annoncé qu'ils useraient de leur droit de veto. Les efforts de dernière minute de la diplomatie américaine – et européenne – afin d'éviter un « clash » à l'Assemblée générale incitent à la prudence. Washington cherche à reprendre la main dans un monde arabe en plein bouleversement et un tel veto lui coûterait sans doute très cher.

Dans une nouvelle intitulée La Fêlure, Francis Scott Fitzgerald écrit cette phrase célèbre : « On devrait pouvoir comprendre que les choses sont sans espoir et cependant être décidé à les changer... » Mais on oublie généralement ce qui précède : « La marque d'une intelligence de premier plan est qu'elle est capable de se fixer sur deux idées contradictoires sans pour autant perdre la possibilité de fonctionner. [2] » Quel rapport, dirait-on, avec le « tsunami diplomatique » – l'expression est d'Ehoud Barak [3] – qu'Israël s'attend à subir en octobre ou novembre à New York ? C'est que la perspective de cette bataille onusienne suscite deux débats distincts, mais hélas comme confondus, ce qui les rend difficilement compréhensibles.

Le premier porte sur l'avenir même de la construction institutionnelle et politique susceptible de régler au mieux le conflit israélo-palestinien, et qu'on résume en général avec cette question : « Un Etat ou deux Etats ? » Le second concerne l'attitude à adopter vis-à-vis de la démarche palestinienne en direction des Nations unies.

Ce sont là, dans un cas comme dans l'autre, des questions qui relèvent exclusivement, en dernier ressort, des Palestiniens et de ceux des Israéliens qui acceptent leur droit à l'autodétermination. Quiconque se préoccupe de la paix au Proche-Orient peut évidemment y réfléchir en toute légitimité. Mais prétendre les trancher à Paris relèverait de cet orientalisme dénoncé en son temps par le regretté Edward Saïd, voire d'une démarche

néocoloniale...

Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale de l'ONU partageait la Palestine en deux Etats, l'un « juif » et l'autre « arabe », et créait une zone internationale pour Jérusalem et les lieux saints. Le sabotage britannique, les divergences américano-soviétiques à la veille de la guerre froide, les divisions arabes et surtout les ambitions sionistes eurent raison de ce plan. La guerre de 1947-1949, d'abord judéo-palestinienne, puis israélo-arabe déboucha sur un tout autre partage : Israël agrandit son territoire d'un tiers, annexant une partie de l'Etat arabe mort-né, dont les dépouilles furent récupérées par la Transjordanie (la Cisjordanie) et l'Egypte (la bande de Gaza). Pire encore : pour garantir durablement son caractère juif, il expulsa les quatre cinquièmes des Arabes de Palestine – qui ont appelé ce nettoyage ethnique la Nakba (catastrophe).

Moins de vingt ans après, au terme de la guerre des Six Jours, Tel-Aviv s'empara du reste de la Palestine et commençait son œuvre de colonisation...

Et pourtant, depuis plus de six décennies, malgré l'avortement du plan de partage, la communauté internationale reste fidèle – en paroles – à son principe : résoudre le conflit par la coexistence de deux Etats. Il aura fallu l'échec du bien mal nommé « processus de paix » d'Oslo, la seconde Intifada et l'impasse totale provoquée par l'intransigeance des gouvernements Barak, Sharon et Netanyahu pour que l'autre perspective, celle d'un Etat unique, revienne au premier plan.

Cette vision avait eu, rappelons-le, ses partisans de part et d'autre. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, autour d'intellectuels de premier plan comme Martin Buber et Judah Maghès, un courant binationaliste se développera et gagnera en influence dans le Yichouv, la communauté juive de Palestine : les formations qui s'y reconnaissaient obtiendront ainsi, aux élections syndicales et politiques de 1944, plus de 40 % des voix, avant d'être balayées par la ferveur nationaliste de la guerre. Six ans plus tôt, ces partis avaient adopté avec la Ligue pour le rapprochement et la coopération judéo-arabes une plate-forme considérant que « la construction de la Palestine comme patrie commune du peuple juif y retournant et du peuple arabe y résidant doit être fondée sur une compréhension et un accord mutuel durables ». Et de prôner « la non domination d'un peuple par un autre indépendamment de leur force numérique respective », donc « un régime binational en Palestine. [4] »

Du côté palestinien, dans les années 1960 et 1970, l'OLP se fixera pour objectif d'« édifier une société libre et démocratique en Palestine, pour tous les Palestiniens qu'ils soient musulmans, chrétiens ou juifs, et de libérer la Palestine et son peuple de la domination du sionisme [5] ». Jusqu'en juin 1974, où son Conseil national se prononça pour l'établissement d'une « autorité indépendante, nationale et combattante sur toute partie libérée du

territoire palestinien ». La centrale palestinienne ira au bout de cette logique le 15 novembre 1988 : ce jour-là, elle proclame à Alger l'indépendance de l'Etat de Palestine tout en entérinant les résolutions 181 de l'Assemblée générale onusienne du 29 novembre 1947 et 242 du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967, donc l'existence de l'Etat d'Israël dans la mesure où ce dernier se plie au droit international.

Cette reconnaissance devient formelle lors des accords d'Oslo, en septembre 1993, à travers l'échange de lettres entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin. « Avec l'établissement d'Israël en tant qu'Etat juif en 1948, l'idée binationale sembla condamnée à l'oubli politique, résume la politologue Tamar Herman dans sa contribution à un livre récent, consacré à ce courant influent avant-guerre et coordonné par Avi Gordon, du département des études juives de l'Université de Cincinnati [6]. Mais voilà qu'un demi-siècle plus tard, sur fond d'effondrement du processus d'Oslo, d'irruption de la seconde Intifada, de réoccupation de facto de la Cisjordanie et de Gaza et en particulier de modification de l'équilibre démographique judéo-palestinien à l'ouest du Jourdain, ce concept apparemment oublié paraît effectuer un come-back politique. Cette fois, néanmoins, la plupart des avocats du binationalisme se trouvent du côté palestinien, avec quelques rares autres du côté israélien. Quelques observateurs extérieurs prônent également le binationalisme comme un recours. »

Quatre facteurs principaux vont en effet dans le sens d'une solution binationale du conflit israélo-palestinien [7] :

— Il s'agit d'abord – pourquoi ne pas le dire ? – d'un bel idéal, beaucoup plus conforme aux valeurs éthiques et démocratiques de ce début du XXIe siècle. Qui, après les expériences tragiques des guerres de Yougoslavie, du Caucase ou de l'Afrique des Grands Lacs pourrait encore prôner une conception du monde fondée sur sa fragmentation en Etats ethniques ou ethnico-religieux ? Et a fortiori les « nettoyages » ethniques qui en découlent un jour ou l'autre ?

— Loin d'être plaquée sur la réalité israélo-palestinienne, cette vision binationale plonge profondément ses racines, on l'a vu, de part et d'autre, dans le Yichouv d'avant-guerre comme dans la première décennie de combat de l'OLP.

— Mais c'est surtout l'échec de la stratégie politico-diplomatique adoptée ensuite par la centrale palestinienne qui explique la « renaissance » de l'idée binationale. Non seulement les trente-sept années écoulées depuis juin 1974 n'ont pas vu la naissance de l'Etat espéré sur une « partie libérée du territoire palestinien », mais Israël contrôle plus que jamais la Palestine occupée, sauf les petites zones autonomes de Cisjordanie (où il intervient souvent brutalement) et la bande de Gaza (qu'il étouffe avec un blocus à peine entamé par la révolution égyptienne et bombarde régulièrement). Le nombre de colons a été multiplié par cent, et leurs implantations couvrent



Le mardi 20 septembre 2011, l'Organisation des Nations unies (ONU) sera saisie de la candidature de la Palestine



Les Palestiniens vont demander à l'ONU l'admission d'un Etat de Palestine lors de l'Assemblée générale annuelle des Nations unies



Nous voulons que l'Etat de Palestine devienne le 194ème membre de l'ONU



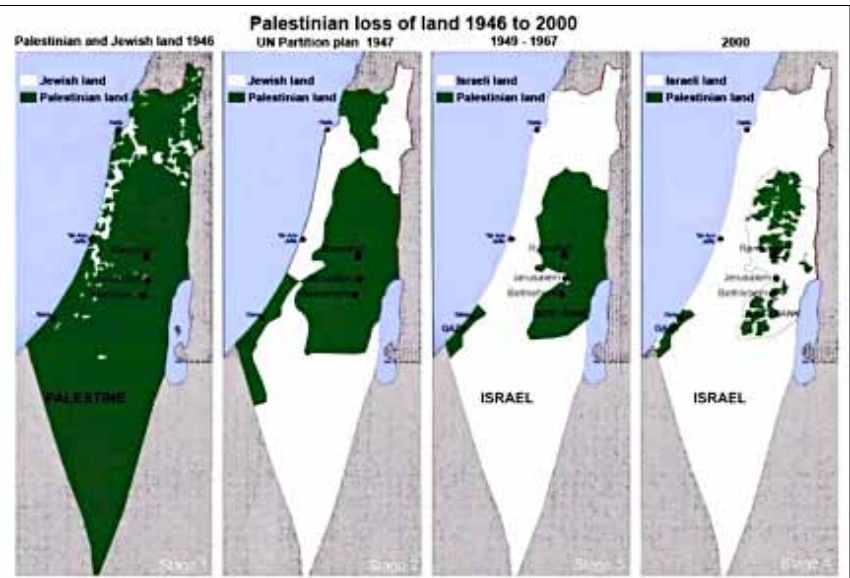
Les Etats-Unis, membre du Conseil de sécurité, ont annoncé formellement et explicitement qu'ils opposeraient leur veto à une tentative des Palestiniens d'obtenir la reconnaissance de leur État à l'ONU



Le président palestinien Mahmoud Abbas



C'est une bataille du peuple et de l'ensemble de ses composantes, et il n'y aura pas de succès sans unanimité populaire, avec des millions descendant dans la rue en un mouvement populaire pacifique pour demander que l'Etat de Palestine devienne le 194ème membre de l'ONU



Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale de l'ONU partageait la Palestine en deux Etats, l'un « juif » et l'autre « arabe »



Bill Clinton entre Yasser Arafat (à droite) et Itzhak Rabin



Que les Nations Unies accordent à l'Autorité palestinienne (AP) le statut d'Etat sous occupation et un statut d'observateur en tant qu'Etat ou qu'ils le refusent, le résultat sera favorable aux intérêts d'Israël

plus de 40 % de la rive occidentale du Jourdain – à quoi s'ajoutent les zones annexées de fait par le mur et la vallée du Jourdain, quasiment interdite aux Palestiniens. Quant à Jérusalem-Est, elle compte désormais autant de Juifs que d'Arabes.

— Enfin, cette évolution sur le terrain a entremêlé toujours plus étroitement non seulement les deux économies, celle de la Palestine dépendant étroitement de celle d'Israël, mais aussi les deux peuples : d'un côté 500 000 colons juifs en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, de l'autre 1 500 000 Palestiniens citoyens d'Israël, héritiers des 150 000 qui parvinrent à échapper à l'expulsion de 1947-1949. L'extrême droite israélienne se sert d'ailleurs de la perspective d'un « Etat arabe » aux côtés d'un « Etat juif » pour en finir avec la citoyenneté des Arabes israéliens, voire pour préparer leur « transfert ». Avigdor Lieberman expose ainsi sans détour son « Plan pour une résolution du conflit [8] » : non pas un « transfert physique de population ni de démolitions d'habitations », mais la création d'« une frontière là où il n'en existait pas, en fonction de la démographie », si bien que « les Arabes qui vivaient, jusque-là, en Israël recevront la citoyenneté palestinienne ». Voilà qui a le mérite de la cohérence : l'ancien videur de boîte de nuit moldave se voit désormais videur des Arabes d'Israël.

Il y a là de quoi alimenter la réflexion sur un possible Etat unique, qui resterait toutefois à définir : constitutionnellement, juridiquement et politiquement, il en existe en effet beaucoup de variantes, de l'Etat unitaire dominé par une collectivité nationale (sans que les autres y jouissent de droits) à l'Etat binational (accordant des droits égaux aux différents groupes nationaux), en passant par le système d'« un homme une voix » ou encore à la reconnaissance pour les minorités de droits humains et civiques égaux (mais non de droits politiques collectifs)...

Mais quatre facteurs importants constituent des obstacles à la constitution d'un Etat unique :

— Tout d'abord la volonté des deux peuples concernés. Car on imagine mal qu'il faille imposer, par exemple, un Etat binational démocratique à deux peuples... qui n'en voudraient ni l'un ni l'autre. Or c'est jusqu'ici le cas de la quasi totalité des Israéliens, mais aussi d'une majorité de Palestiniens, moins nette il est vrai qu'auparavant : on comprend d'ailleurs que ces derniers, après quarante-quatre ans d'occupation, de colonisation et de violences, ne rêvent pas de vivre dans le même Etat que les Israéliens, dont ils ne connaissent plus que les soldats et les colons. L'étape bi-étatique peut apparaître de ce point de vue comme une phase nécessaire pour qu'Israéliens et Palestiniens acceptent éventuellement un jour de partager le même Etat.

— Le deuxième obstacle relève de la lucidité politique : depuis que l'OLP s'est prononcée pour un Etat palestinien aux côtés d'Israël, elle n'a pas réussi à l'arracher à ce dernier, alors que cette formule préserve l'existence d'Israël en tant qu'« Etat juif », aussi longtemps du moins que la majorité de sa population le souhaitera. Sur quels rapports de force s'appuierait-elle soudain pour lui imposer un Etat binational, synonyme, lui, de la fin de la conception sioniste ? L'« Etat juif » prôné par Theodor Herzl implique en effet le contrôle de la terre par une majorité juive...

— Dans ces conditions, l'Etat unique ne risque-t-il pas de se résumer à la réalité actuelle, à savoir un Etat d'apartheid ? Avec une autre série de questions, pour l'essentiel laissées par ses tenants sans réponse convaincante : quid du statut des deux peuples, dont l'un jouit aujourd'hui de tous les droits, y compris politiques, et l'autre d'aucun ? Quid des colonies de Cisjordanie ? Faudra-t-il, au nom de l'« équilibre » avec les Palestiniens d'Israël, en accepter le maintien ? Quid des garanties données à chaque nation et à chaque religion quant à la préservation de ses intérêts ? La bataille pour l'égalité des droits risque d'être longue et ardue, d'autant que les opinions publiques internationales

se considéreront sans doute beaucoup moins concernées.

— D'où un dernier problème : si la ligne politico-diplomatique de l'OLP n'a pas abouti à la création d'un Etat palestinien, elle a néanmoins réussi à convaincre de sa nécessité l'essentiel de la communauté internationale, laquelle reste toutefois simultanément attachée à l'existence et à la sécurité de l'Etat d'Israël, un des rares qui lui doive la vie [9].

Aujourd'hui, la perspective de deux Etats s'inscrit dans le droit international et les résolutions de l'ONU, y compris celles du Conseil de sécurité. Renoncer à ce point d'appui bi-étatique au profit de la perspective d'un Etat unique reviendrait pour les Palestiniens à oblitérer toutes les batailles qu'ils mènent pour leurs droits. Certains d'entre nous se souviennent des années 1960, cette époque où la quasi totalité des opinions occidentales soutenait Israël et ignorait tout des Palestiniens, qualifiés de « réfugiés arabes [10] »...

Tels sont, très schématiquement résumés, les éléments d'un débat stratégique d'avenir, aussi légitime que fondamental, que nul ne saurait trancher – a fortiori dans un salon parisien – au nom de dogmes préétablis. L'autre débat, autour de la candidature de l'Etat de Palestine à l'ONU, est de nature conjoncturelle et tactique. Le seul lien, ténu, entre l'un et l'autre, tient à la conscience que nous vivons une des dernières chances de la solution bi-étatique.

Si la communauté internationale représentée par l'Assemblée générale de l'ONU accueille la Palestine d'ici à la fin 2011 et crée ainsi les conditions d'une négociation radicalement différente des précédentes, l'établissement d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël reste peut-être encore possible. Si elle s'y refuse, ou si, l'ayant acceptée, elle voit son élan brisé par le Conseil de sécurité, cela engendrerait une nouvelle déception dans la région et dans le monde, et la radicalisation des opinions palestiniennes et arabes que celle-ci susciterait précipiterait sans doute la maturation du projet d'Etat unique.

Il serait évidemment déraisonnable de ne pas saisir cette chance. Les Palestiniens ont assez souffert depuis la Nakba pour qu'on ne prétende pas faire la révolution sur leur dos : c'est aussi de leur droit à reprendre leur souffle dans leur Etat qu'il est question. Soixante-quatre ans après, l'entrée à l'ONU du second Etat, arabe celui-là, prévu par le plan de partage avorté du 29 novembre 1947, constituerait à la fois un événement historique et un tremplin essentiel pour de nouvelles avancées. Devenu le 194e membre des Nations unies, l'Etat de Palestine aurait accès – même s'il restait simple observateur – à l'ensemble des organisations du système onusien, à commencer par la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye et à la Cour pénale internationale (CPI) de Rome, sans parler des institutions financières, économiques et commerciales. Et surtout il pourrait exiger de traiter désormais, à égalité, avec l'Etat d'Israël, non plus dans le cadre du Quartet, mais dans celui de l'ONU et sur la base de ses résolutions. Les droits du peuple palestinien bénéficieraient ainsi d'un surcroît de légitimité, y compris le droit au retour ou à compensation : la négociation porterait, non sur leur principe, mais sur leur mise en œuvre. Bref, la règle du jeu elle-même changerait. A condition, évidemment, que la mobilisation populaire, sur place et dans le monde, ne faiblisse pas, afin d'aider à consolider et exploiter à fond ces nouveaux acquis en exerçant sur Israël les pressions plus que jamais indispensables.

S'il y avait encore le moindre doute sur l'importance de l'échéance et de la décision, il suffit d'observer, sur les sites Internet des principaux organes de presse de Tel-Aviv et des groupes de pression ultra-sionistes, la panique qui a saisi, depuis quelques semaines, le gouvernement de droite et d'extrême droite israélien ainsi que ses inconditionnels de par le monde. De même, à Washington et dans les capitales européennes les plus proches d'Israël, on ne sait visiblement

plus quoi inventer pour dissuader l'Assemblée générale de se prononcer. Comment croire que cette mobilisation générale aurait pour but d'éviter... un piège tendu aux Palestiniens ?

Reste à savoir si ce branle-bas de combat sauvera le gouvernement Netanyahu-Lieberman-Barak du désastre annoncé. A en croire Ron Prozor, l'ambassadeur d'Israël aux Nations unies, c'est peu probable : dans un télégramme secret au ministère des affaires étrangères, révélé par le quotidien Haaretz [11], ce diplomate expérimenté et respecté dans son pays estime qu'Israël n'a « aucune chance d'empêcher la reconnaissance de l'Etat de Palestine ». Au terme de plus de soixante rencontres avec ses homologues à New York, il assure : « Le maximum que nous puissions espérer, c'est qu'un groupe de pays s'abstienne ou soit absent lors du vote (...) Seuls quelques pays voteront contre l'initiative palestinienne. » Même au sein de l'Union européenne, précise Prozor, il n'y en aurait que quatre : l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et la République tchèque...

C'est dire que beaucoup dépendra du courage – ou de la lâcheté – de Paris. Dans une lettre en réponse aux signataires d'une pétition en faveur de l'admission de l'Etat de Palestine à l'ONU, le ministre français des affaires étrangères écrivait le 19 août : « Si une relance du processus de paix n'intervenait pas d'ici septembre, la France a déjà annoncé qu'elle prendrait ses responsabilités sur la question de la reconnaissance de l'Etat de Palestine. » Curieusement, le 2 septembre, à en croire l'Agence France Presse, le même ministre présentait l'Assemblée générale des Nations unies comme « l'occasion de rouvrir le chemin de la négociation plutôt que de risquer une confrontation diplomatique stérile et dangereuse ». Alain Juppé serait-il en voie de « kouchnerisation » ?

*Dominique Vidal est historien et journaliste, coordinateur et co-auteur de Israël-Palestine : un Etat ? Deux Etats ?, livre collectif à paraître en octobre chez Sindbad/Actes Sud.

Notes

[1] Agence France Presse, jeudi 8 septembre.

[2] Francis Scott Fitzgerald, La Fêlure, Gallimard, Paris, 1963.

[3] Le Figaro, Paris, 13 avril 2011.

[4] Cf. Alain Gresh et Dominique Vidal, Palestine 1947 : un partage avorté, Complexe, Bruxelles, 1988.

[5] Cité dans International Documents for Palestine. (IDP), Institute for Palestine Studies, Beyrouth, 1969.

[6] Tamar Herman, « The Bi-National Idea in Israel/Palestine: Past and Present » (PDF), in Avi Gordon, Brith Shalom and Bi-National Zionism: « The Arab Question » as a Jewish Question, Carmel, Jérusalem, 2008.

[7] Voir mes conclusions du Colloque de Dijon en novembre 2009 : Jacques Fontaine, Philippe Icard, André Larcenaux, Raphaël Porteilla (dir.), Quel Etat ? Pour quelle Palestine ? (L'Harmattan, Paris, 2011).

[8] The Jerusalem Post, Jérusalem, 26 juin 2011.

[9] Cette remarque vaut a fortiori pour la France : dans un pays où le génocide des juifs fut l'œuvre, non de l'occupant, mais de l'Etat français, de sa police et de sa milice, on ne s'étonnera pas que, même six décennies plus tard, l'immense majorité de la population considère l'existence de l'Etat d'Israël comme une évidence – y compris les 70 % de Français favorables à la création d'un Etat palestinien, selon un sondage réalisé par l'IFOP pour l'Association France Palestine solidarité (AFPS) au printemps 2010, « Les Français, Israël et la Palestine », 11 avril 2010.

[10] Voir Alexis Berg et Dominique Vidal, « Même De Gaulle était isolé », Le Monde diplomatique, juin 2007.

[11] Haaretz, Tel-Aviv, 28 août 2011.

Monde Diplomatique 13 septembre 2011

La réforme du modèle économique cubain

Causes et perspectives (3e partie)

Par Salim Lamrani *

Les mesures économiques et sociales

Du 1er décembre 2010 au 28 février 2011, un projet de réforme de la politique économique et sociale, élaboré par la Commission de Politique économique du Parti communiste cubain, a été soumis à un vaste débat public avec l'aide de la centrale syndicale du pays. Au total, près de 9 millions de Cubains ont assisté à l'une des 163 000 réunions organisées pour débattre du projet avec un total de 3 millions d'interventions. Le document original comprenait 291 points, desquels 16 ont été intégrés à d'autres, 94 ont été maintenus intacts, 181 ont été modifiés et 36 ajoutés pour un total comprenant au final 311 points. Le projet de départ a ainsi été modifié à 68% par les citoyens et a été adopté le 18 avril 2011 lors de la tenue du VIIème Congrès du Parti communiste cubain par les mille délégués représentant les 800 000 militants. Il a ensuite été soumis au Parlement cubain, qui l'a approuvé en session plénière le 1er août 2011.

L'Etat cubain, qui doit apporter des solutions pour éviter la banqueroute, a ainsi décidé, sur une base quinquennale, d'adapter les dépenses aux ressources disponibles et de réduire au maximum le recours à la dette. Raúl Castro a insisté sur l'urgence de la situation : « Nous sommes convaincus que la seule chose qui puisse faire échouer la Révolution et le socialisme à Cuba, mettant en danger le futur de la nation, est notre incapacité à dépasser les erreurs que nous avons commises durant plus de 50 ans ».

Deux mesures spectaculaires sont à souligner. La première constitue une révolution structurelle de la force du travail. Ainsi, les autorités ont décidé de procéder à la suppression à moyen terme de près d'un demi-million de postes de fonctionnaires, soit 10% du total des employés du secteur public, et d'un million d'ici cinq ans. Les fonctionnaires concernés auront trois possibilités : une réaffectation dans un service déficitaire, le travail privé ou l'obtention de terres en usufruit. Auparavant, les employés licenciés percevaient l'intégralité de leur revenu jusqu'à ce qu'ils retrouvent un emploi. Désormais, l'allocation chômage ne durera que cinq mois au maximum et ne sera à taux plein que le premier mois (passant ensuite à 60% du salaire). Tous les secteurs disposant d'un excé-



Raúl Castro

dent de capital humain seront réduits au strict nécessaire avec une restructuration du monde du travail. Le gouvernement précise néanmoins que « l'Etat socialiste ne laissera aucun citoyen dans le désarroi et s'assurera, par le biais du système d'assistance sociale, que les personnes ne pouvant travailler recevront un minimum de protection. A l'avenir, les subventions seront destinées non pas aux produits mais à celles et ceux qui pour une raison ou pour une autre les nécessitent vraiment ».

La seconde mesure est également sans précédent par son envergure. Il s'agit d'une ouverture de l'économie étatique au secteur privé, destinée, entre autres, à légaliser une économie informelle croissante, et à récolter des impôts dans un pays peu habitué à la culture fiscale. Ainsi, l'Etat, qui contrôle près de 90% de l'économie, a décidé de déléguer une partie de ses activités économiques à des personnes privées, et se limitera à la gestion et l'exploitation des ressources stratégiques de la nation, avec une décentralisation progressive afin de stimuler le développement. Près de 250 000 nouvelles licences ont été octroyées dans divers secteurs. Près de 178 nouvelles activités ont ainsi été ouvertes au domaine privé et concernent différents champs tels que la restauration (le nombre de sièges dans les restaurants passant de 12 à 50), la vente au détail ou la location de chambre. Dans 83 secteurs, les nouveaux entrepreneurs pourront désormais embaucher du personnel, prérogative qui a été jusque là une exclusivité de l'Etat, des sociétés mixtes et des entreprises étrangères, moyennant des charges à hauteur de 25% du salaire de l'employé. Le succès a été immédiat. En l'espace de six mois, le nombre de petits entrepreneurs est passé de 157 000 à plus de 320 000, et devrait se stabiliser autour d'un demi-million. Les premiers effets positifs sont apparus avec une augmentation



Seul le socialisme est capable de vaincre les difficultés et préserver les conquêtes de la Révolution »

des recettes fiscales de l'Etat au bout de six mois.

Les commerces privés sont soumis à un impôt progressif pouvant atteindre 50% des revenus et à des cotisations sociales à hauteur de 25%. Les revenus jusqu'à 5 000 pesos annuels sont exemptés d'impôts alors que ceux qui dépassent les 50 000 pesos seront taxés à hauteur de 50%. Le nouveau code fiscal stipule que les entrepreneurs pourront désormais déduire jusqu'à 40% de leurs revenus au titre de frais professionnels contre 10% auparavant. Ainsi, les travailleurs indépendants devront s'acquitter de quatre impôts au total : l'impôt sur le revenu de 25% (revenus supérieurs à 5 000 pesos) à 50% (revenus supérieurs à 50 000 pesos), les charges patronales à hauteur de 25% du salaire de l'employé, la TVA de 10% (5% pour le secteur alimentaire), et les cotisations sociales de 25%.

Pour faire face à la pénurie de matières premières, le gouvernement a décidé d'allouer d'importantes ressources à l'achat de matériel exclusivement réservées au secteur privé. Les nouveaux entrepreneurs devront faire face à trois principaux défis : se constituer une clientèle, obtenir des crédits et vaincre les obstacles bureaucratiques. Les plus hautes autorités de l'Etat ont garanti le caractère irréversible des réformes et ont apporté leur soutien aux travailleurs indépendants en annonçant une nouvelle politique bancaire de crédits destinés aux micro-entrepreneurs, en particulier dans le domaine agricole. Ces nouvelles mesures devraient générer des revenus à hauteur d'un milliard de dollars en impôts, selon les estimations gouvernementales.

De la même manière, les cantines d'entreprise et le transport ouvrier ne

seront plus à la charge de l'Etat, tout comme les salons de coiffure et les taxis, entre autres, qui vont être dorénavant gérés par les employés. Les entreprises disposeront désormais de facultés d'initiative plus amples.

L'objectif est d'augmenter la productivité, de renforcer la discipline et d'offrir un éventail de salaires plus large qui permette de satisfaire les nécessités des citoyens. La politique égalitariste dans les mécanismes de distribution du revenu sera ainsi éliminée, tout comme la gratuité de certaines prestations. Raúl Castro reconnaît que « l'excessive approche paternaliste, idéaliste et égalitariste instituée par la Révolution au nom de la justice sociale » a été une erreur. « Nous avons confondu le socialisme avec les gratuités et les subventions, l'égalité avec l'égalitarisme », a-t-il précisé. Désormais, les salaires seront indexés sur la productivité. « L'égalité des droits et des opportunités pour tous les citoyens » prévaudra, avec une politique axée sur le travail considéré comme « à la fois un droit et un devoir ». Il sera désormais « rémunéré en fonction de sa quantité et de sa qualité ».

Par ailleurs, de nombreuses interdictions outrancières, qui favorisaient le marché noir, sont en passe d'être éliminées. Raúl Castro a ainsi appelé à éliminer les nombreuses prohibitions irrationnelles qui ont perduré pendant des années, sans tenir compte des circonstances existantes, créant ainsi le ferment pour de multiples agissements en marge de la loi, qui débouchent fréquemment sur la corruption à des niveaux variés. On peut arriver à une conclusion évidente : les prohibitions irrationnelles favorisent les violations, lesquelles conduisent à leur tour à la corruption et à l'impunité.

Il a ainsi dénoncé les démarches administratives inutiles concernant le changement de logement ou la vente de voiture entre particuliers. Désormais, les logements pourront être achetés et vendus par les Cubains ainsi que les étrangers ayant le statut de résident permanent. Auparavant, seuls l'échange et le legs étaient autorisés, entraînant de nombreuses opérations illégales. Néanmoins, il ne sera pas possible d'être propriétaire de plus d'un logement et ces mesures excluent à la fois les Cubains non résidents ainsi que les étrangers. La loi sur la confiscation des biens pour les émigrants est ainsi abrogée, lesquels pourront, en cas de départ, léguer leurs biens à leur famille jusqu'au quatrième degré de consanguinité, à condition de pouvoir justifier de cinq ans de vie commune avec la personne concernée.

Enfin, l'île se trouve également dans l'obligation de mettre un terme à la dualité monétaire – le peso avec lequel la plupart des Cubains reçoivent leur salaire et le peso convertible, réservé au secteur touristique – afin de réduire les inégalités. En effet, un peso convertible (environ 1 dollar) vaut 26 pesos.

Si le changement de la structure économique semble indispensable, Cuba ne compte pas adopter le modèle

économique de marché. Selon le gouvernement cubain, le principe de base reste le même : « Seul le socialisme est capable de vaincre les difficultés et préserver les conquêtes de la Révolution ». Ainsi, la planification de l'économie prévaudra sur les règles mercatiques, tout en modernisant la méthodologie, l'organisation et la gestion.

Au niveau macroéconomique, Cuba aspire à une meilleure efficacité afin de limiter l'intervention financière de l'Etat dans les secteurs déficitaires. Deux types de solutions sont envisagés. La première, à court terme, permettra d'éliminer le déficit de la balance des paiements en substituant les importations et en augmentant les revenus externes. L'objectif d'améliorer la croissance et le niveau de vie de la population passe par une meilleure efficacité économique, une stimulation du travail et une redistribution plus équitable du revenu national.

A long terme, Cuba doit trouver des solutions de développement durable qui permettent notamment d'atteindre une autosuffisance alimentaire et énergétique, une utilisation efficace du capital humain, une bonne compétitivité dans les productions traditionnelles et le développement de nouvelles productions de biens et de services à haute valeur ajoutée.

Les entreprises étatiques et les coopératives

Une autonomie plus grande sera octroyée aux entreprises étatiques, aux entreprises aux capitaux mixtes, aux coopératives, aux usufuitiers de terres, ainsi qu'aux petits entrepreneurs privés, sans pour autant permettre une concentration de propriété trop importante. Le pouvoir décisionnel sera décentralisé au profit du secteur entrepreneurial, afin d'obtenir une meilleure efficacité. Les entreprises disposeront de plus de facultés ainsi que d'une responsabilité plus importante dans la gestion de leurs ressources humaines, matérielles et financières, supprimant ainsi une partie des contrôles bureaucratiques. Des marchés d'approvisionnement non subventionnés seront à la disposition des entreprises.

Les entreprises étatiques dont le bilan financier est structurellement déficitaire, dont le capital de travail est insuffisant et qui se montrent incapables de respecter leurs obligations, passeront systématiquement par un processus de liquidation. Les entreprises ne recevront plus de financement budgétaire pour la production de biens et de services. En revanche, elles pourront créer des fonds propres pour le développement ou l'augmentation de salaires, en cas de bénéfices, après avoir satisfait leur contrat de production et s'être acquittées de leurs obligations fiscales. De la même manière, les salaires des employés du secteur public évolueront en fonction des résultats de l'entreprise. Les subventions pour pertes seront désormais éliminées.

Les coopératives, basées sur « libre disposition des travailleurs à s'y associer », restent propriétaires des moyens de production et peuvent en disposer à leur guise (location, usufruit...). Elles peuvent s'associer à d'autres entités similaires (pour l'achat et la vente par exemple afin de réduire les coûts). Néanmoins, la propriété coopérative ne peut être vendue ou louée à d'autres coopératives ou à des entreprises non étatiques. Elles se chargent également de fixer les salaires de leurs employés.

La politique sociale

Au niveau de la politique sociale, la priorité est de préserver « les conquêtes de la Révolution, tels que l'accès aux soins médicaux, à l'éducation, à la

Suite à la page (15)

VENUS

RESTAURANT

**Specializing in
Caribbean &
American Cuisine**



**We do Catering
Available for all
Occasions
Fritaille etc..**

**670 Rogers Avenue
(Corner of Clarkson Ave)
Brooklyn, NY 11226**

“Venus, l'entroit idéal”

718-287-4949

kreole

FLAVOR

*Caribbean
Cuisine*

Catering & Take-Out

**1738 Flatbush Avenue
Brooklyn, N.Y. 11210**

718-258-0509

Maggie Flambeau Restaurant



**1436 Flatbush Avenue
(between Farragut & Glenwood)
Brooklyn, NY 11210**

Loubing, General Manager

**Breakfast - Lunch - Dinner
7 days a week, 9 am - 10 pm**

Samedi Bouyon

Dimanche
Soup Giromon, Pintad, diri djondjon

**Free Delivery
Catering for all occasions**

347-462-9029

Syrie: un soulèvement héroïque

Prise de position du MPS

Nous publions ci-dessous le document diffusé par le Mouvement pour le socialisme (MPS) lors de la manifestation de solidarité internationaliste avec la lutte du peuple syrien; manifestation organisée à Genève le 17 septembre 2011.

Depuis six mois – dès le 15 mars 2011 – une large majorité du peuple de Syrie, dans ses diverses composantes, a engagé une mobilisation héroïque pour renverser la dictature sanguinaire de Bachar el-Assad et de son clan.

Ce processus révolutionnaire démocratique s'inscrit dans le contexte du « printemps arabe ». Un « printemps » où les peuples ont déjà renversé – ou cherchent encore à balayer – des régimes qui ont été soutenus, durant des décennies, par les puissances occidentales impérialistes. Ce que, aujourd'hui, ces dernières cherchent à faire oublier. D'autant plus qu'elles tentent de reconfigurer, au nom de leur démocratie, leur présence économique et leur influence politique dans toute la région.

Un pouvoir assassin, irréformable
Selon l'Observatoire syrien pour les droits humains, basé en Grande-Bretagne, au cours des derniers six mois l'appareil répressif du régime du parti unique, le Baath, a assassiné quelque 2800 personnes (plus de 3000 selon les opposants résidant en Syrie). Plus de 70'000 ont été arrêtées et brutalisées; 15'000 sont détenues et subissent d'odieuses tortures. Plus de 3000 prisonniers ont « disparu ». Durant la période du Ramadan – en août 2011 – les militaires et policiers à la solde de la dictature ont tué 473 manifestant-e-s. Le 6 septembre, un jeune militant était arrêté à Damas, avec un de ses amis. Son nom: Ghiyath Matar. Il était l'un des organisateurs – entre autres par le biais des réseaux sociaux – de manifestations pacifiques. Le 10 septembre, son corps était rendu à sa famille. Elle constatait qu'il avait été « torturé à mort ». Il a été enseveli le 13 septembre à Daraya, près de Damas. Le sort de son ami Yahya Sharbaji – qui avait milité contre l'intervention américaine en Irak, en 2003, et avait été emprisonné par le passé – est inconnu, suite à son incarcération dans l'hôpital militaire 601 de Mazzeh, à Damas.

Le 8 septembre, dans un hôpital de Homs, les exécuteurs des basses



Le militant syrien Ghiyath Matar torturé jusqu'à la mort

œuvres du régime arrêtaient dix-huit blessés, dont cinq se trouvaient en salle d'opération. Cette pratique est courante depuis des mois : de l'hôpital, les manifestants blessés sont kidnappés et transférés dans des prisons et autres postes de police où ils sont torturés. Cette terreur banalisée révèle, de manière tangible et sinistre, la nature du pouvoir. Un pouvoir irréformable.

Une haine légitime

La détermination et le courage de celles et ceux qui défient ce pouvoir despotique, criminel et corrompu s'enracinent dans la haine légitime que suscitent les multiples humiliations subies durant de nombreuses années. Les tirs des troupes dites spéciales, les matraquages les plus brutaux, les arrestations massives, les maisons envahies et pillées, la torture, les agressions des voyous assassins au service du régime, tout cet appareillage répressif n'arrive pas à briser la hardiesse d'une population, dont 55% a moins de 25 ans. Cela traduit la profondeur du rejet populaire de cette tyrannie ainsi que l'abysse qui sépare cette autocratie d'un peuple qui est devenu, pour elle, une simple cible vivante.

Le terrorisme d'Etat, sans cesse accru, est la seule politique que connaît le régime de Bachar el-Assad. Toutes les promesses de « réformes » ou « d'arrêt des opérations militaires et policières », faites lors d'entretiens caricaturaux sur la télévision d'Etat ou en réponse à de tardives imprécations du secrétaire de l'ONU, Ban Ki-moon, relèvent de la stricte intoxication propagandiste.

Les crimes quotidiens démentent plus que jamais ce genre d'annonces, y compris celles émises, le 10 septembre, face au récent secrétaire général – Nabil al-Arabi – de la pleutre Ligue arabe. Une Ligue arabe dont les membres sont, en quelque sorte, ébranlés par la puissance et la résilience de cette lutte populaire anti-dictatoriale.

A cela s'ajoute le récent choix politique de Bachar el-Assad. Il a réuni dans son proche entourage les plus fervents spécialistes de la répression qui furent au service de son père Hafez el-Assad: Ali Doba, ancien responsable des services d'intelligence militaire, et Muhammad Khouli, ex-directeur de l'intelligence des forces aériennes.

La force d'une mobilisation pacifique

Un soulèvement populaire de cette dimension, face à un pouvoir qui utilise toutes les armes à sa disposition pour tenter de le briser, nécessite une certaine organisation et une grande intelligence collective.

Le réseau des Comités locaux de coordination n'a cessé de se développer, d'abord dans les régions plus périphériques, où la crise sociale et économique était plus aiguë et où

Suite à la page (18)

Libye : La vraie guerre commence maintenant

Par Pepe Escobar *

Ça suffit de parler de la chute du Grand K. Maintenant la réalité pure et dure arrive : L'Afghanistan 2.0, l'Iraq 2.0, ou un mix des deux.

Les « rebelles de l'OTAN » ont toujours assuré qu'ils ne veulent pas d'occupation étrangère. Mais l'OTAN – qui a facilité la victoire – ne peut pas contrôler la Libye sans troupes sur le terrain. Par conséquent, au siège de l'OTAN à Mons, en Belgique, se jouent de multiples scénarios, sous une couverture en velours des Nations Unies.

Selon les plans déjà exfiltrés, il pourrait y avoir tôt ou tard des soldats des monarchies du Golfe Persique et des Forces Alliées amies comme la Jordanie et spécialement la Turquie, membre de l'OTAN, très avides aussi d'obtenir de gros contrats. Presque aucune nation africaine n'en fera partie, maintenant la Libye a été « repositionnée » en Arabie.

Le Conseil national de Transition (CNT) sera d'accord – ou on l'obligera à être d'accord – si la Libye tombe, ou quand elle tombera, dans le chaos. Et malgré cela, il sera extrêmement difficile qu'ils acceptent – alors que les factions extrêmement différentes des « rebelles de l'OTAN » consolident leurs fiefs, et se préparent à se retourner les unes contre les autres.

Rien ne prouve jusqu'à présent que le CNT – en dehors de s'agenouiller devant l'autel des nations membres de l'OTAN – ait la moindre idée de comment administrer un paysage politique complexe comme celui de la Libye.

Des canons sans roses

En Libye maintenant tout le monde est quasiment armé jusqu'aux dents. L'économie est paralysée. Une dispute obscène et acharnée a déjà commencé sur qui contrôlera les milliers de millions de dollars gelés de la Libye.

La tribu Obeidi est furieuse contre le CNT parce qu'il n'y a pas eu d'investigation sur l'assassinat du commandant de l'armée rebelle Abdul Fattah Younis le 29 juillet. Les membres de la tribu ont déjà menacé de se faire justice eux mêmes.

Le principal suspect de l'assassinat est la brigade Abu Ubaidah bin Jarrah, une milice fondamentaliste islamique du noyau dur qui refuse l'intervention de l'OTAN et qui se refuse à combattre sous l'ordre du CNT, qualifiant le CNT et l'OTAN d'« infidèles ».

Ensuite vient la question qui dégoûte le pétrole : Quand la nébuleuse du Groupe de Combat Islamique de la Libye-al Qaeda (LIFG, par ses initiales en anglais) organisera son propre putsch pour éliminer le CNT ?

Partout à Tripoli il y a des références graphiques de l'enfer des milices en Irak. L'ex-membre de la CIA et l'ex-détenu « de la guerre contre la terreur », le général Abdelhakim Belhaj – surgi du cercle Derna, zone zéro du fondamentalisme islamique en Libye – est le leader du nouveau Conseil Militaire de Tripoli.

Des accusations ont été déjà lancées par d'autres milices qu'il doit partir puisqu'il n'a pas combattu pour la « libération » de Tripoli, que le CNT le veuille ou non. Cela signifie que la nébuleuse LIFG-al-Qaida combattrait tôt ou tard dans la future guérilla, contre le CNT, d'autres milices, ou les deux.

À Tripoli, les rebelles de Zintan, dans les montagnes de l'ouest, contrôlent l'aéroport. La Banque Centrale, le port de Tripoli et le bureau du Premier Ministre sont contrôlés par des rebelles de Misrata. Des berbères de la ville montagnaise d'Yafran contrôlent la place centrale de Tripoli, taggée « Révolutionnaires d'Yafran ». Tous ces



Sarkozy et David Cameron ont été reçus en héros par le chef du Conseil national de transition (CNT), Moustapha Abdeljalil, et le numéro deux de cette instance, Mahmoud Jibril



Kadhafi a la possibilité « d'opérer dans le désert », de négocier avec une série de tribus, d'acheter ou consolider sa loyauté et organiser une guerre continue de guérilla

territoires sont bien clairement identifiés à titre d'avertissement.

Tandis que le CNT, comme unité politique, se comporte déjà comme un gouvernement aux abois ; et tandis que les milices ne disparaissent tout simplement pas, il n'est pas difficile d'imaginer la Libye comme un nouveau Liban ; la guerre au Liban a commencé quand des chrétiens ont distribué les quartiers de Beyrouth entre sunnites, chiites, maronites, nasséristes et druses.

De plus, la libanisation de la Libye inclut la mortelle tentation islamique, qui se propage comme un virus tout au long du « Printemps Arabe ».

Au moins 600 salafistes qui ont combattu dans la résistance irakienne sunnite contre les Etats-Unis ont été libérés de la prison d'Abu Salim par les rebelles. Il n'est pas difficile de les imaginer profitant du pillage répandu de Kalachnikovs [AK-47] et de missiles antiaériens soviétiques Sam-7 lancés depuis l'épaule pour renforcer leur propre milice islamiste de ligne dure, suivant leurs propres plans, leur propre guerre de guérilla.

Bienvenu à notre « démocratie » raciste

Le CNT ne sera pas reconnu par l'Union Africaine (UA) ; en fait, celle-ci accuse les rebelles de l'OTAN d'assassinats sans discrimination d'africains noirs, considérés tous comme des « mercenaires ».

Selon Jean Ping de l'UA : « ... Le CNT semble confondre des noirs avec des mercenaires ... [Il semble penser] que tous les noirs sont des mercenaires. Alors si vous pensez ça, cela signifie qu'un tiers de la population de la Libye, qui est noire, est aussi mercenaire. »

Le petit port de Sayad, à 24 kilomètres à l'ouest de Tripoli, s'est converti en un camp de réfugiés de noirs africains terrorisés par la « Libye libre ». Médecins sans Frontières a découvert l'existence du camp le 27 août. Les réfugiés disent que depuis février 2011 ils ont commencé à être expulsés par les propriétaires des affaires

dans lesquelles ils travaillaient, accusés d'être des mercenaires, et qui les poursuivent depuis ce temps-là.

Selon la mythologie rebelle, le régime de Kadhafi était essentiellement protégé par des murtazaka (« mercenaires »). La réalité est que Kadhafi a employé un contingent de combattants africains noirs, du Tchad, du Soudan et de Tamasheqs [tuaregs] du Niger et du Mali. La majorité des noirs africains subsahariens de la Libye sont des travailleurs émigrants dans un cadre légal.

Pour vraiment apprécier où vont les choses, il faut regarder vers le désert. Le désert immense du sud de la Libye n'a pas été conquis par l'OTAN. Le CNT n'a pas potentiellement accès à toute l'eau de la Libye ni à une grande partie du pétrole.

Kadhafi a la possibilité « d'opérer dans le désert », de négocier avec une série de tribus, d'acheter ou consolider sa loyauté et organiser une guerre continue de guérilla.

L'Algérie est impliquée dans une lutte sanglante contre al-Qaïda au Maghreb. La vaste frontière perméable de 1.000 kilomètres de l'Algérie avec la Libye continue à être ouverte. Pour Kadhafi il serait facile de baser sa guerre de guérilla dans le désert méridional avec comme refuge l'Algérie, ou même le Niger. Le CNT est déjà terrorisé face à cette possibilité.

L'opération « humanitaire » de l'OTAN a lancé au moins 30.000 bombes sur la Libye pendant les derniers mois. On peut dire que de nombreux milliers de Libyens sont morts dans les bombardements, lesquels ne cessent pas ; bientôt l'OTAN pourrait s'attaquer à certains – civils ou non –

Suite à la page (16)



Dr. Kesler Dalmacy

1671 New York Ave.
Brooklyn, New York 11226

Tel: 718-434-5345

Le docteur de la
Communauté Haïtienne
à New York

MENEZ JEAN-JEROME

Attorney at Law

**Real Estate
Immigration-Divorce**



4512 Church Avenue
Brooklyn, NY 11203

Nou pale kreyòl!

**(718) 462-2600
(914) 643-1226 CELL**

continued from p(9)

manipulation of the mission, the third largest UN military force anywhere in the world.

The key goal of the U.S. and UN mission has been to rebuild the Haitian National Police (HNP), which Foley complained Aristide had “undermined... by placing criminal gang members [i.e. pro-Lavalas popular organization militants] directly into their ranks,” in a May 3, 2005 cable. But seven years later, the force has been, if anything, debilitated due precisely to its anti-Lavalas politicization, the integration of coup-making former soldiers, and the ham-fisted meddling of the UN and U.S. Embassy.

“The HNP is an example of the international community’s failure to work in concert,” MINUSTAH’s then chief, Edmond Mulet, was quoted in an Aug. 2, 2006 cable. “Each donor country has pushed its own policing model and donor efforts contradicted one another.”

“The HNP continues to suffer from corruption among its ranks, a broken system of justice, substandard command and supervisory control, inadequate levels of training, and scant equipment resources,” noted another secret cable from May 6, 2005, a description that is equally applicable today.

As for the DDR program, its Chief Desmond Molloy said that he set a target of 10,000 DDR participants when the program launched in October 2004. “He lowered his expectations to a hopeful 2000 by June 2006, but would be happy with 500,” said one secret cable in January 2006.

When the DDR supposedly demobilized 300 former soldiers in Cap Haïtien, it collected a mere “seven dilapidated weapons included six M-14’s and 1 sub-machine gun,” a Mar. 15, 2005 cable by Ambassador James Foley explains.

The cables also slam the UN “mismanagement” of elections, saying the UN mission’s “overall lack of elections administration experience or expertise has crippled MINUSTAH’s ability to prepare for elections.”

Still, the U.S. pushed ahead with exclusionary 2006 presidential elections in Haiti so that Latin American countries could have political cover to send troops, the cables show.

“[T]he important thing was to have elections, noting that it would be difficult for countries contributing to MINUSTAH to maintain their presence without elections,” said then Assistant Secretary of State Thomas Shannon to a European counterpart in a wide ranging 2006 meeting on Latin American issues.

Despite this charade, there were growing concerns in Latin American governments about MINUSTAH’s sovereignty-trampling role, the cables show.

“Bolivia’s energy minister published an article in November 2006 calling MINUSTAH a ‘U.S. occupation force,’” noted an Apr. 20, 2007 cable. “Later, President Evo Morales suggested prohibiting war in Bolivia’s constitution and asked if a country with such aspirations should contribute to MINUSTAH.”

In response to the “anti-MINUSTAH news reports from La Paz,” the UN organized a high-level delegation from Bolivia, led by the Defense Minister, to visit Port-au-Prince, where they were suitably “impressed by the UN operations.”

“The important contribution of Latin American countries to the UN force here cannot be overstated,” concluded the cable’s author, Deputy Chief of Mission Thomas Tighe.

Both Haiti’s 2006 and 2010 presidential ballots, largely carried out by the UN, took place without the participation of Haiti’s most popular political party, Fanmi Lavalas (FL), led by Aristide, who was in a U.S. and UN imposed exile at the time of both polls.

“In terms of the construction of a democratic climate and tradition, we have regressed in comparison with the periods preceding MINUSTAH’s arrival,” said Haitian economist Camille Chalmers, the Executive Director of the Haitian Platform to Advocate for Alternative Development (PAPDA), echoing a common refrain that the elections are

more about the needs and interests of the U.S. rather than the Haitian people.

The UN’s human rights record is equally dismal. Apart from their direct military attacks on pro-democracy Haitians, like those described in Cité Soleil, UN troops “effectively provided cover for the police to wage a campaign of terror in Port-au-Prince’s slums,” said a 2005 report by the Harvard Law Students Advocates for Human Rights.

MINUSTAH, the HNP, and paramilitary forces supported by the Haitian business elite killed an estimated 3,000 people and jailed thousands of coup opponents and Fanmi Lavalas supporters during the consolidation of the February 2004 coup until mid-2007.

U.S. Embassy Chargé d’Affaires Timothy Carney only said, “[T]here has been no tangible UN contribution to improving the human rights situation,” in a January 4, 2006 cable. (Ironically, that same day, in a meeting with Haitian business leaders, Carney supported a proposal for UN occupation troops to attack armed groups in Cité Soleil, Haiti’s largest slum, fully foreseeing that there would be “unintended civilian casualties,” as he wrote in a secret cable two days later.)

Notwithstanding this record of failure and repression, the UN, acting on behalf of Washington and Paris, still seeks to extend its authority in Haiti. While paying lip-service to the “views” of the elected Haitian government, UN officials sought to unilaterally decide how to deploy their forces and when to renew their Security Council mandate to occupy Haiti, the cables reveal.

MINUSTAH critics charge the occupation violates the UN Charter’s Chapter 7 which specifies that “action by air, sea, or land forces” should be used only “to maintain or restore international peace and security,” that is, conflicts between states, not the case in Haiti. It also violates Haiti’s Constitution which explicitly states in Article 263-1: “No other armed corps may exist in the national territory;” other that the Haitian police and army, the latter presently demobilized.

In a Jun. 2, 2006 cable former U.S. Ambassador to the UN John Bolton

explains how Wolfgang Weisbrod-Weber, the Director of the UN’s Department of Peacekeeping Operations (DPKO) Europe and Latin America Division, opposed changing, reducing or ending MINUSTAH’s mission, as some had proposed, once an elected government was in place in May 2006.

Instead Weisbrod-Weber “reported that the mission’s military component and its Joint Mission Analysis Cell (JMAC) believe that current force levels should be maintained after the expiration of the current mandate” on Aug. 15, 2006, Bolton wrote. Furthermore, he “did not endorse calls for an expanded mandate for MINUSTAH in development,” the cable notes, “despite Préval’s inaugural address call for ‘more tractors and fewer tanks.’” Bolton also noted that “Brazil and France strongly supported DPKO on the need to maintain MINUSTAH’s force levels after August 15.”

Not only did Weisbord-Weber believe that “Haiti will only be able to assume responsibility for its own security when its rule of law institutions are reformed,” he even proposed expanding oversight, arguing that “MINUSTAH must be able to monitor and accompany legal cases as they pass through every stage of the Haitian judiciary,” a judiciary whose prosecution the UN was immune from, despite its regular criminal acts, due to an agreement with the illegitimate post-coup *de facto* regime of Gérard Latortue.

Perhaps more than any other single issue, it is the cholera epidemic, whose origin has been tied to the poor sanitary practices at a UN base, that has led to today’s anti-UN uprising. Throughout Haiti, graffiti proclaims “UN=Kolera.” The epidemic has already killed over 6,100 Haitians and infected 400,000 others. But the cables show that UN sanitation standards were already an issue over two years ago.

“Construction of roads and drainage canals at the [U.S.-funded and run Police] Academy has been impacted by MINUSTAH’s inappropriate management of human waste at the Jordanian camp on the Academy

grounds,” noted a Jan. 7, 2009, cable.

The outrage over cholera’s introduction into Haiti has now merged with that over the images of five Uruguayan UN soldiers apparently sexually assaulting a Haitian man in July. The victim and his family began pursuing legal action against the troops, but they were almost immediately spirited out of the country, another affront to Haiti’s “rule of law institutions,” which the UN purports to defend.

As the Oct. 15 renewal of MINUSTAH’s mandate in the UN Security Council looms, Haitian disgust with and rejection of the force is reaching a fever pitch. UNASUR Defense Ministers met on Sep. 9 and recognized the need for withdrawal. And among Haitians, even among those who once supported the UN mission, support is falling away.

“I’m not one those anti-UN people,” wrote Boston-based Haitian blogger Reginald Toussaint in May. “I like the idea of a United Nations and, for the most part, I think they do good work... However, in the case of Haiti, they are causing more harm than good.”

One of the most compelling cases against the UN occupation was made in a long Aug. 15 article by Haitian columnist Dady Chéry on the *Axis of Logic* website. Among the “Top Ten” reasons for the UN to leave Haiti, she lists: “MINUSTAH continually harasses and humiliates Haitians.... Common criminals in MINUSTAH enjoy immunity from prosecution... MINUSTAH subverts democracy... MINUSTAH interferes in Haiti’s political affairs...” and “MINUSTAH has operated as a large anti-Aristide gang.”

She concludes by writing: “One is tempted to ask why South American states, with presumably leftist and nationalistic governments, like Bolivia and Ecuador, support the occupation of Haiti. After all, Cuba and Venezuela have amply demonstrated how much more can be achieved by contributing medical doctors and public-health workers, instead of soldiers, to Haiti... It is better to show the remaining MINUSTAH members the door and advise they not slam it on their way out.”

prosecution in Haiti under certain circumstances.

But Haiti’s then-Justice Minister, Paul Denis, responded to Mulet in a sharply-worded letter arguing that Rozéfort enjoys no immunity whatsoever.

“I believe it timely to ask you, Mr. Special Representative, to accord one minute of reflection on the definition of the expressions **members of the MINUSTAH** and **contracting parties**,” Denis wrote, bolding and underlining portions of the text for emphasis. The SOFA does not provide immunity for the UN’s Haitian contractors. “It seems to me that Madame Joëlle Rozéfort, of Haitian nationality, recruited here, translator by profes-

sion, is certainly a contracting party and not a member of MINUSTAH.”

Denis emphasized that the SOFA provides immunity for acts carried out by MINUSTAH personnel in the “**exercise of their official functions**”. Therefore, “The official and contractual function of Madame Rozéfort consists of translating statements, conversations and documents from one language to another. . . In acting as a translator, Madame Rozéfort cannot in any way be led to kill.”

In an Oct. 8, 2010 letter to Denis, Mulet shot back: “Madame Rozéfort was recruited by means of a letter of nomination issued by the United Nations Secretariat. . . [H]er employment will be governed by the terms of her nominating letter and the Regulations of United Nations personnel. She is consequently an official of the United Nations.”

Mulet did not respond to Denis’ second point, that immunity is only applicable in the exercise of “official functions.” Mulet concluded, “the Secretary General [Ban Ki-Moon] and the Special Representative of the Secretary General [Mulet] are for the moment... not in a position to come to a decision on the request for a court appearance based on a suspicion of complicity in voluntary homicide.”

“Immunities should not be used as a shield to prohibit investigations into potential criminal acts that, if proven, would be clearly outside of the ‘official capacity’ of UN staff members,” wrote Scott Sheeran, an expert on peacekeeping law at the University of Essex who has worked in the United Nations, in an email to *Haïti Liberté* after viewing the exchange of letters.

“This is particularly so where the UN has not assisted the host government and local law enforcement to reach a view on what occurred,”

Sheeran wrote. “It is not a good faith interpretation of the law, and, more broadly, it is not consistent with the rule of law and human rights which the UN is meant to uphold.” Mulet appeared to be claiming an “overly broad interpretation” of a key aspect of the SOFA, he added.

That same month, Mulet argued in a speech to international partners that Haiti’s principal problem is “the absence of the rule of law.” He said Haitians have ceased to expect or demand justice from the Haitian state and that the country suffers from a dearth of competent legal professionals. His role, along with that of the international community, Mulet added, is “not to undermine Haitian sovereignty, but strengthen it. I am very conscious of this.”

Mulet is now Assistant Secretary-General for Peacekeeping Operations at UN headquarters in New York.

“I received the copy of a letter signed by Edmond Mulet saying the madam has immunity,” Judge Fortuné said. “But I know she’s a Haitian contractor and only the UN soldiers have immunity. How can Rozéfort be enjoying this privilege as a local employee?”

Fortuné asked: “Did she complain to the chief or say something that could give a occasion to Jean-Gilles’ death? . . . I can’t say with conviction whether or not he was killed by the soldiers, but they don’t cooperate enough to help with the investigation - that’s what is bizarre.”

Judge Fortuné concluded, his voice hushed with disappointment: “The UN is blocking the Haitian justice system.”

Gilles’ family is indignant and angry. “MINUSTAH doesn’t respect the Haitian justice system,” Raphaël said. “They think they are the only

force on the planet and they can do whatever they want. . . They’ve only brought us corruption. They are doing nothing good for the country.”

“We don’t have any justice because our leaders have sold out the country to foreigners,” said Calixte James, the uncle. “How can a judge call the woman to testify, and the UN refuses, saying she has immunity. She’s Haitian! . . . Gérard’s family is asking the whole world judge these things that MINUSTAH is doing in Haiti.”

Jimmy Jean, 18, lived with Gérard. “I want them to give him justice,” he said. “At night with some friends he used to sit with me joking until we went inside to go to bed. I cried. I cried a lot – he was my only brother so what’s wrong with it!”

Last October, protestors in Cap Haïtien fought pitched street battles – using rocks, bottles, and Molotov cocktails - with MINUSTAH troops, turning the town into a veritable war-zone. Judge Fortuné said he was forced to round up his kids and dash out of his home when it was flooded with tear gas. The protesters blamed the Nepali UN troops (correctly, as scientific studies would later prove) for introducing cholera into Haiti. The resulting epidemic has now killed over 6,100 Haitians.

“MINUSTAH’s refusal to deliver the justice [in Jean-Gilles’ case] that the people demand, and the fact that a MINUSTAH battalion is pointed to as the source of the [cholera] epidemic,” said former delegate Prophète, “when you put all that together, it’s a very toxic compound and that can make anything happen.”

James and Judge Fortuné confirmed by phone this week that nothing has changed in the Jean-Gilles case since last year. They said the investi-

gation could not progress without Rozéfort’s participation.

“I am absolutely not aware of the existence of such a letter which was sent to the judge,” said UN spokeswoman Sylvie van de Wildenberg to this journalist last fall when pressed for information about the case. “You know this is crazy, I don’t know why you are digging into it. Why are you in Haiti - are you here to help?”

A year later, Edmond Mulet “doesn’t feel that there was a denial of justice” in the Jean-Gilles case, according to Michel Bonnardeaux, a public affairs officer from the UN’s Department of Peacekeeping Operations. Former Justice Minister Denis could not be reached for comment.

Incensed by the news from Port Salut, demonstrators again descended on the area around the capital’s National Palace this week to call for MINUSTAH’s departure. Some held signs saying, “Justice for Gerard Jean-Gilles.” Police responded with tear gas which sent demonstrators and quake survivors running for cover around the makeshift tent camps that crowd the plaza.

The UN Security Council looks set to renew MINUSTAH’s mandate for at least another year before it expires on Oct. 15. While talk of a drawdown in troops is growing, UN officials say the force is likely to stay in Haiti until 2015.

“Let’s be serious,” James said. “The UN says that the judges are not efficient and the justice system should be reformed, while they block us from doing our job! I hope MINUSTAH doesn’t consider all Haitian to be idiots. To keep their positions, some Haitians are selling out the country and signing treaties in the name of Haitian people, but not all the Haitians are the same.”

aider l'enquête – c'est ce qui paraît bizarre. »

Et le juge Fortuné de conclure : « L'ONU fait obstruction au système judiciaire haïtien. »

L'ancien délégué de la région du Nord, Georgemain Prophète, qui a représenté l'Etat haïtien dans ses rapports initiaux avec l'ONU, est d'accord avec le juge Fortuné. « On a deux choses : la MINUSTAH refuse de faire justice [dans le cas de Jean-Gilles] comme les gens le demandent, et le fait qu'un bataillon de la MINUSTAH ait été désigné comme la source de l'épidémie [du choléra] », a déclaré Prophète. « Quand vous mettez les deux ensemble, c'est un composé très toxique et qui peut faire que n'importe quoi peut arriver. »

« Je ne sais pas pourquoi vous fouillez là-dedans », a dit la porte-parole de l'ONU, Sylvie van Wildenberg, à ce journaliste l'automne dernier lorsqu'il pressait pour plus d'informations sur cette affaire. « Pourquoi êtes-vous en Haïti – êtes-vous là pour aider ? »

Entre-temps, la famille de Jean-Gilles porte le deuil de sa perte. Jean-Gilles était orphelin dès l'âge de deux ans et il a alors été adopté par Rémy Raphaël et sa femme, une vendeuse de rue. « Il était vraiment intelligent, il était bon en langues, » se souvenait Rémy. « Il voulait poursuivre ses classes pour devenir un grand pasteur... Chaque mois quand il recevait l'argent [de son travail], il ne le dépensait pas. Il l'économisait car sa tante lui envoie aussi un peu d'argent pour continuer à payer l'école... Il est mort en cherchant la vie. »

Raphaël croit que Rozéfort était revenue à la base la nuit avant la pendaison pour avoir des rapports sexuels avec un soldat et planifier le meurtre.

« Joëlle est venue vers moi, pendant que je lavais les plats, en disant que Gérard n'aurait pas dû voler son argent, » contait Raphaël. « Alors qu'elle parlait, un soldat est arrivé et m'a dit que Gérard venait de se pendre! Le visage de Rozéfort est resté de marbre... Même quand elle a retrouvé son argent dans son coffre, elle a continué à dire que Gérard était un voleur. »

Les mots acerbes de Raphaël de l'année dernière résonnent encore aujourd'hui. « La MINUSTAH n'a pas de respect pour le système judiciaire haïtien, » disait-il. « Ils pensent qu'ils sont l'unique force sur la planète et qu'ils peuvent faire tout ce qui leur plaît... Tout ce qu'ils nous ont apporté, c'est de la corruption. Ils ne font rien de bon pour le pays. »

L'oncle de Jean-Gilles, Calixte James, se montrait aussi amer. « Nous n'avons aucune justice, car nos dirigeants ont vendu le pays à des étrangers, » expliquait-il, « Comment se fait-il qu'un juge convoque la femme pour venir témoigner, et que l'ONU refuse, en prétendant qu'elle jouit de l'immunité. Elle est haïtienne!... La famille de Gérard demande au monde entier de jeter un regard sur ces choses que

la MINUSTAH est en train de faire en Haïti. »

Jimmy Jean, 18 ans, vivait avec Gérard. « Je veux qu'ils lui donnent la justice », a-t-il dit. « La nuit avec quelques amis, il avait coutume de s'asseoir avec moi, en train de plaisanter jusqu'à ce que nous allions à l'intérieur pour dormir. J'ai pleuré. J'ai beaucoup pleuré - il était mon seul frère, alors quel est le problème avec cela »!

Au moment où James parlait, les manifestants venaient juste d'arrêter des combats rangés de rue armés seulement de pierres, de bouteilles, et de cocktails Molotov – face aux troupes de la MINUSTAH au Cap-Haïtien, transformant la ville en une véritable zone de guerre. Ils blâmaient les troupes népalaises (à juste titre, comme des études scientifiques devaient le prouver par la suite) pour avoir introduit le choléra en Haïti. L'épidémie qui en a résulté a jusqu'à présent tué plus de 6.100 Haïtiens.

James et le juge Fortuné ont confirmé par téléphone cette semaine que rien n'a changé dans le cas de Jean-Gilles depuis l'année dernière. Ils ont dit que l'enquête ne pouvait pas progresser sans la participation de Rozéfort.

Un an plus tard, Edmond Mulet « ne sent pas qu'il y a eu un déni de justice » dans l'affaire Jean-Gilles, selon Michel Bonnardaux, un officier des affaires publiques du Département des opérations pour le maintien de la paix de l'ONU. L'ancien ministre de la Justice Denis n'a pas pu être joint pour commenter.

Suite à la diffusion des images vidéo du présumé viol de Johnny Jean à Port-Salut en juillet dernier, des manifestations et la colère contre les troupes de la MINUSTAH ont refait surface, en Haïti et dans sa diaspora. La semaine dernière, une manifestation de plusieurs centaines de personnes s'est terminée devant le Palais national. Certaines pancartes proclamaient : « Justice pour Gérard Jean-Gilles. » La police a répondu par des gaz lacrymogènes.

Le mandat de la MINUSTAH prend fin le 15 octobre prochain, et les manifestants exigent qu'il ne soit pas renouvelé. Alors que certains officiels internationaux parlent d'un retrait graduel des troupes, les responsables de l'ONU disent que la force restera en Haïti jusqu'en 2015.

« Soyons sérieux, » de conclure James. « L'ONU dit que les juges ne sont pas efficaces et que l'appareil de justice devrait être réformé, alors qu'ils nous font obstruction dans l'accomplissement de notre tâche! J'espère que la MINUSTAH ne prend pas tous les Haïtiens pour des idiots. Pour garder leur position, certains Haïtiens sont en train de brader le pays et de signer des traités au nom du peuple haïtien, mais tous les Haïtiens ne sont pas les mêmes. »

(Traduit de l'anglais par Guy Roumer)

La réforme

Suite de la page (12)

culture, au sport, aux loisirs, à la sécurité sociale et à la protection au moyen de l'assistance sociale pour les personnes dans le besoin », tout en éliminant les « dépenses excessives ».

Au niveau de l'éducation, les cursus universitaires seront en adéquation avec le développement de l'économie et de la société, avec une augmentation des places dans les filières technologiques et scientifiques. Au niveau de la santé, une réorganisation territoriale des centres de soin est prévue, tout comme le développement de la médecine naturelle et traditionnelle, ainsi que la promotion de la médecine préventive. Enfin, pour faire face au vieillissement de la population et au problème de la dépendance, la contribution des salariés sera accrue et de nouveaux financements devront être trouvés.

Le salaire retrouvera un rôle principal au sein de la société afin de « réduire les gratuits non nécessaires et les subventions personnelles excessives, en établissant des compensations pour les personnes dans le besoin ». Ainsi, le carnet de rationnement, instauré en 1963 pour faire face aux sanctions économiques, à la spéculation sur les matières premières et éviter une crise alimentaire, « qui favorise autant le citoyen dans le besoin que celui qui en est à l'abri », dispose de nombreux inconvénients car il profite indistinctement aux travailleurs consciencieux qui apportent de la richesse à la société et à ceux qui préfèrent vivre aux crochets de l'aide sociale sans rien produire.

Comme le note Raúl Castro, le carnet « est devenu, au fil des ans, une charge insupportable pour l'économie, n'incite pas au travail, et est source d'illégalités diverses ». Il est ainsi graduellement réduit et sera à terme supprimé pour éviter les pratiques de trocs et de revente qui alimentent le marché noir. Par exemple, les cigarettes ont disparu du carnet depuis septembre 2010. Le riz et le sucre (exceptée la partie mensuelle subventionnée) sont désormais en vente libre sur le marché, alors que le prix de l'huile a augmenté d'environ 10%. La suppression du carnet de rationnement sera compensée par des augmentations salariales.

Néanmoins, l'alimentation sociale dans la sphère des services de santé et d'éducation est préservée « pour protéger la population vulnérable ». Les cantines ouvrières resteront ouvertes mais elles seront désormais payantes et non subventionnées. De la même manière, l'Etat s'engage à « garantir que les personnes dans le besoin reçoivent la protection de l'assistance sociale ».

La politique industrielle et énergétique

L'industrie pharmaceutique et biotechnologique est l'un des fleurons économiques de la nation cubaine. Elle représente la quatrième source de revenus pour l'île après les prestations de services, le tourisme et le nickel. L'objectif affiché est d'atteindre une souveraineté technologique dans ce domaine et de renforcer la politique de dépôt de brevet et de propriété industrielle sur les principaux marchés internationaux.

Au niveau énergétique, Cuba doit réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur et élever la production de pétrole et de gaz en exploitant les gisements sous-marins récemment découverts dans le Golfe du Mexique, et augmenter sa capacité de raffinement afin de réduire l'importation de produits dérivés. Néanmoins, de lourds investissements sont nécessaires et l'île ne dispose pas des ressources pour les financer. De la même manière, l'énergie utilisée pour des activités productives de biens ou de services ne sera plus subventionnée.



VIIème Congrès du Parti communiste cubain par les mille délégués représentant les 800 000 militants

Afin de procéder à des économies d'énergie en raison de la hausse du prix du pétrole, le gouvernement a ainsi annoncé en octobre 2010 une augmentation des tarifs électriques pour les grands consommateurs, c'est-à-dire ceux qui utilisent plus de 300 kilowatts/heure par mois. L'augmentation sera graduelle et oscillera entre 15% et 285% du prix, selon le surplus de consommation. Cette catégorie d'usagers, qui représente 5,6% de la population, devra payer entre 1,5 et 5 pesos le kilowatts/heure supplémentaire au lieu du prix normal de 1,3 pesos. Pour les ménages consommant moins de 100 kilowatts/heure, le prix restera à 0,09 peso le kilowatt/heure. L'Etat a donné l'exemple en réduisant sa consommation de 10% en 2010 par rapport à l'année antérieure. Le prix de l'essence a également augmenté de 10% et celui du diesel de 18%, étant donné que plus de 50% du combustible consommé dans l'île est destiné à produire de l'électricité.

Le tourisme

Dans le secteur touristique, qui constitue la seconde source de revenus de la nation, la priorité est donnée à l'amélioration de la qualité des services fournis – lesquels sont bien en deçà des standards internationaux –, ainsi qu'à la diversification des destinations touristiques à l'intérieur du pays pour éviter des concentrations trop importantes de vacanciers. De la même manière, pour augmenter la capacité d'hébergement du pays, les particuliers pourront désormais louer plus facilement une partie de leur logement.

Le transport et le logement

Le transport reste l'un des graves problèmes à Cuba et a un impact aussi bien sur la vie économique que sur le bien-être de la population. Le réseau doit être modernisé, réorganisé et surtout développé. Les réseaux ferroviaire et maritime constituent une priorité notamment pour des raisons économiques et envi-

ronnementales. Les ports nationaux doivent notamment être agrandis pour des raisons commerciales.

L'autre grand problème national reste le logement qui est insuffisant et souvent dans un état précaire. L'île nécessite la construction de 100 000 logements par an car il existe depuis des décennies un déficit structurel du fond immobilier de la nation, en raison notamment des sanctions économiques. La construction de logements ne sera plus une tâche exclusive de l'Etat : le secteur privé pourra désormais s'acquitter de cette activité. En novembre 2010, l'Etat a décidé de mettre un terme aux subventions du matériel de construction en raison du manque de liquidités.

Conclusion

Le défi qui attend les Cubains est de taille. S'ils ne peuvent agir contre le principal obstacle au développement de la nation que sont les sanctions économiques, dont la levée – unanimement réclamée – dépend du bon vouloir de la Maison-Blanche et du Congrès étasunien, ils peuvent se targuer d'avoir créé la société la moins injuste de la planète et d'afficher le meilleur indice de développement humain du Tiers-monde. Néanmoins, la lutte contre la bureaucratie, la corruption, le marché noir, la faible productivité, l'amateurisme en termes de politique économique, la forte dépendance alimentaire et énergétique, les interdictions outrancières, l'insuffisance de débat critique, le rapport nonchalant au travail, restent leur principale priorité. Les Cubains – plus précisément les plus jeunes générations – devront se montrer à la hauteur de la situation et s'adapter aux nouvelles réalités, tout en restant fidèles à leur histoire et leur tradition de lutte et de résistance. Car, pour reprendre les enseignements lucides de l'Apôtre cubain et héros national José Martí, « le premier devoir de tout homme [...] est d'être un homme de son temps ».

Director: Florence Comeau

Interlink Translation Services

*Translations * Interpreters
* Immigration Services
* Resumé * Fax Send & Receive
* Much more.

English • French • Kreyòl • Spanish

Tel: 718-363-1585

**832 Franklin Ave,
Brooklyn, NY 11225**

Top Enterprise Group, Inc

TOP

Léon Mondésir
Income Tax
Insurance
Security School
Traffic School

2 LOCATIONS

90 NE 54th Street, Miami,
FL 33137
385-756-7587

17639 S. Dixie Hwy
Miami, FL 33157
305-255-1717
www.cckacademytrafficschool.com

Radio Soleil d'Haïti

**Nouvelles • Opinion
Analyse • Musique**

www.radiosoleil.com

**1622 Nostrand Avenue
Brooklyn, NY 11226**

**(718) 693-1025
(718) 693-5100
(718) 693-7806**

Radio Optimum – 93.1 sca

La direction et le personnel de la Radio Optimum remercient chaleureusement leur audience et annoncent à tous ceux qui ont perdu leur contact que depuis plus de deux ans, la Radio Optimum travaille quotidiennement sur la fréquence de 93.1 sca.

Vous avez aussi la possibilité de la capter sur le site www.radio-optimum.com et bientôt sur www.radiooptimuminter.com

Capez chaque jour, à toutes les heures le 93.1 sca.



Une autre vue de la manifestation

les manifestants anti-Minustah ont dénoncé les visées criminelles du président Martelly contre tous ceux qui revendiquent le départ des forces d'occupation des Nations Unies d'Haïti. Ils ont aussi dénoncé le bombardement par gaz lacrymogène des victimes de la catastrophe du 12 janvier : « Martelly commence à montrer son vrai visage macoutique de néo-duvaliériste. Il a envoyé la police bombarder les manifestants, les étudiants, les victimes du 12 janvier avec des gaz lacrymogènes. » Tandis que d'autres ont scandé à maintes reprises. « Martelly, si vous ne pouvez pas diriger le pays, vous devez tirer votre révérence ».

Donc là, le message était clair, car quatre mois après son accession au timon des affaires publiques « On a le droit de revendiquer pour des causes justes dans la société. Si des citoyens et des étudiants manifestent contre la présence de la MINUSTAH dans le pays, je pense que c'est légitime. Je suis contre la présence de la MINUSTAH sur notre territoire », a déclaré un manifestant. Un autre manifestant a enchaîné dans le même sens : « Nous foulons, une fois de plus, le béton aujourd'hui pour dire NON, mille fois NON à la présence des forces étrangères sur le territoire. NON à la violence sexuelle sur nos compatriotes, NON à des actes d'agression sexuelles, NON à la propagation de l'épidémie de Choléra, NON aux mensonges. Il faut que la Minustah parte pour que le pays recouvre sa souveraineté. »

Le bilan de la journée de protestation contre la présence des forces de l'ONU, s'est soldé par plusieurs blessés par la police dont deux (2) journalistes : David François de la Chaîne télévision Canal 11, et Lerette Johanne de radio Scoop FM. Les manifestants ne cachent plus leurs revendications justes et fondées. « Ce sont eux qui introduisent le Choléra dans le pays. Ils violent nos filles et nos garçons, ils se livrent à des actes de pédophilie et ils volent aussi. C'est un bilan nettement négatif qu'on peut dresser de la présence de la MINUSTAH dans le pays. C'est une force de déstabilisation qui n'a plus sa place dans le pays. Le président Martelly doit faire un choix entre la Minustah et le peuple haïtien », a déclaré un manifestant tout en lançant un appel aux différentes forces vives de

la Nation, à tous les secteurs de la société et dans la diaspora à rejoindre la lutte anti-Minustah pour la désoccupation du territoire national.

Dans cette perspective, les représentants de la Faculté des Sciences humaines au Conseil de l'Université d'Etat d'Haïti réclament le début du retrait des soldats de l'ONU au plus tard dans les 90 jours qui suivent les mouvements d'hostilité contre la Minustah. Des Organisations populaires du pays annoncent déjà d'autres mouvements de protestation contre les forces d'occupation de l'ONU. A New York, le lundi 19 septembre au cours de la 66e Assemblée générale de l'ONU, une coalition d'organisation haïtiano-américains organise un sit-in devant le siège des Nations Unies à Manhattan pour exiger le départ de la Minustah , justice et dédommagement pour Johnny Jean et pour toutes les familles de victimes de l'épidémie de Choléra introduite en Haïti par les soldats de l'ONU. L'une des organisations de ce sit-in a précisé : « L'objectif de la manifestation du lundi est d'exiger le départ des soldats de la Minustah, nous ne voulons pas un retrait graduel, mais un départ définitif de ces gens qui profitent de notre pays et de notre misère. Au nom de la liberté, il serait tant que cette force d'occupation parte, les Haïtiens en ont assez de ces pirates des temps modernes qui violent nos jeunes tout en apportant le Choléra. »

De surcroit, la manifestation du mercredi 14 Septembre, dans les rues de Port-au-Prince a soulevé des réactions au plus haut niveau des occupants et des dirigeants haïtiens. La porte-parole de la Minustah, Sylvie Van Den Wildenberg, lors d'une conférence de presse hebdomadaire du jeudi, a annoncé que les responsables de la Minustah ont pris note des manifestations contre la mission, mais elle a ajouté que ce n'est pas parce que des soldats ont été accusés de mauvaise conduite que la Minustah doit aussitôt s'en aller.

Dans un message adressé au peuple haïtien, le commandant des forces d'occupation, le major général brésilien, Luis Ramos a eu à dire : « Nous sommes des invités dans votre pays ». Sans doute, mais le peuple haïtien dans sa grande majorité, plus de 65% dans

un sondage, vous demande de partir, monsieur le major général. Alors, qu'attendez-vous pour partir? Qu'est-ce qui vous intéresse en Haïti ?

Quant à présent, il est plus que clair pour le peuple haïtien que si la Minustah ne se retire pas le plus rapidement possible pour ne plus revenir, le président Michel Martelly aura à choisir entre la Minustah et le peuple haïtien, disaient les manifestants. Pour sa part, le président Martelly qui a quitté Haïti le dimanche 18 septembre à la tête d'une délégation composée de 28 personnes dont 7 membres de son cabinet particulier pour se rendre à New York en vue de participer à la 66e Assemblée générale de l'ONU, a déclaré : « Il ne faut pas acculer la Minustah. Nous travaillons pour avancer vers le retrait, déjà d'ici 2012, les effectifs de la Minustah seront abaissés au niveau de ce qu'ils étaient avant le tremblement de terre. »

A la question du retrait progressif, la formation d'une nouvelle force, contre l'insécurité, le peuple haïtien ne s'inscrit pas dans ces manœuvres dilatoires qui tendent à faire perdurer le mandat des forces occupantes. La solution aux problèmes socio-économique du peuple haïtien n'est pas militaire, elle est d'ordre purement politico-économique. Après sept ans d'occupation la situation politique, économique, sociale et sécuritaire d'Haïti s'aggrave, elle tend à s'empirer. Haïti reste toujours le seul pays moins avancé (PMA) de l'Amérique avec tous ses lots de misère, de chômage, d'analphabétisme, de la faim, de la dégradation de l'environnement, du règne de l'insécurité, d'impunité et autres.

Les sept (7) longues années d'occupation ne font que faciliter l'ingérence étrangère dans les affaires internes d'Haïti, la domination et l'exploitation des grandes puissances étrangères, notamment les Etats-Unis, la France, le Canada...

En plus de l'occupation militaire de plus de 13 mille soldats, elles ont fabriqué d'autres instruments de domination tels : la commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH), le Conseil Consultatif présidentiel pour le Développement Economique et les investissements, dirigés par Bill Clinton. Et maintenant, elles ont imposé un Premier ministre en la personne de Garry Conille en dehors de tous les prescrits de la loi.

Suite de la page (6) Pozisyon Kolektif

la. Se pa gaz ak kout baton moun chanmwas yo bezwen. Kolektif la mande pouvwa Martelly a pou li rantrè desizyon sa a epi mete deyò yon kominiye pou anpeche lapolis voye gaz ak kout baton sou Channmas la. Kolektif la ap pwofite okazyon sa a pou li denonse zak gwo panyèt k ap fèt sou sendika lopital jeneral la. Pouvwa Martelly a, a travè minis sante piblik la ki koupe tèt sendika lopital la, nan mete 4 dirijan sendika a an disponiblite. N ap raple pratik gwo panyèt sa yo, pa nouvo nan leta a. Pouvwa Preval la te fè menm bagay la nan TELECO kote li te koupe tèt sendika a. Se menm kontinite a!

Garry Conille

Suite de la page (7)

Parlement ce sera le Premier ministre, celui qui est habilité à gérer les affaires de la Nation. En faisant corps avec ce chef de gouvernement, les parlementaires entendent peut-être démontrer au Président de la République les limites de ses prérogatives et que dorénavant ils ne laisseront rien passer sans avoir l'aval du gouvernement à travers son chef. Tout le monde a constaté que depuis quelque temps, le Président a pris la liberté de faire des nominations en dehors des normes constitutionnelles. Plus les jours passent sans que le pays ne dispose d'un nouveau gouvernement, plus le chef de l'Etat se complait dans cette posture de victime politique. Entre-temps, il profite du vide gouvernemental pour agir en toute impunité constitutionnelle.

En agissant vite et fort tout en fermant les yeux sur certains aspects politiques et techniques qui auraient pu barrer l'accès à la Primature à Garry Conille, les députés voulaient aussi s'adresser à l'opinion publique nationale et internationale, en leur disant :

C.C

Suite de la page (13)



De gauche à droite, le Premier ministre britannique, David Cameron le président du Conseil national de transition (CNT), Moustapha Abdeljalil et le chef de l'Etat français, Nicolas Sarkozy

qu'en théorie il « protégeait » quelques jours auparavant.

Un Grand K vaincu peut s'avérer beaucoup plus dange-

maintenant, nous ne sommes point responsables du vide gouvernemental et que la balle est dans le camp de la présidence de la République. En tout état de cause, il y aura un avant et un après 16 septembre 2011 en ce qui a trait aux procédures de ratification d'un Premier ministre désigné. On l'a vu et on peut imaginer que ce sont tous les Haïtiens qui l'ont constaté.

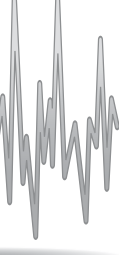
Le Dr Garry Conille a été ratifié par le Parlement, sans avoir été détenteur de sa carte d'électeur, la fameuse carte d'identification nationale (CIN). Sans avoir eu non plus cinq (5) années de résidence consécutives dans le pays, selon l'article 157 de la Constitution. Alors qu'il n'était pas non plus un diplomate au service de l'Etat haïtien à l'étranger, ce qui lui aurait permis de bénéficier de l'accord sur la Convention de Genève.

Souhaitons, pour les successeurs du prochain locataire de la Villa d'Accueil, qu'il n'y aura pas deux poids deux mesures. Tous les Haïtiens doivent avoir les mêmes droits et devoirs dans leur pays.

reux qu'un Grand K au pouvoir. Désormais la vraie guerre commence. Elle sera infiniment plus dramatique et tragique. Parce que maintenant ce sera une guerre darwinienne, nord-africaine, de tous contre tous.

Asia Times. Chine, le 6 septembre 2011
El Correo 16 septembre 2011

NDLR. * **Pepe Escobar** : journaliste basé à Sao Paulo, Brésil. Il écrit une rubrique intitulée «The Roving Eye» (L'oeil vagabond) pour Asia Times Online. Il est aussi analyste et correspondant de The Real News Network.



VARIÉTÉ & VIBRATIONS RADIO SHOW

Avec YÉYÉ BOUL
MONDAY-FRIDAY, 3-6 P.M.
WLQY 1320 AM
www.DouceFM.com

CDs, DVDs,
PERFUMES,
BIBLES, MINUTES ON
PHONES, ETC.

WE BUY GOLD & SILVER
5401 NW 2ND AVENUE
MIAMI, FL
(305) 305-9393
yeyeboul@yahoo.com



MANIFESTASYON DEVAN LONU

Vendredi 23 Septanm 9è am a 3è pm
Lokasyon: Dag Hammarskjold Plaza Park U.N. (47 Street 1st Avenue)



• Tout twoup MINUSTAH dwe kite Ayiti imediatman
• Reparasyon pou tifi, fanm ak ti gason twoup Lonu fè kadejak sou yo
• Arestasyon & jijman tout sòlda MINUSTAH ki enplike nan kadejak & sasinay sou popilasyon an
• Reparasyon pou fanmi viktim Kolera yo maladi minustah nepote nan peyi a
• NOU DI ASE!

Ayiti pa nan lagè! Twoup MINUSTAH dwe rache manyòk yo!
Nou pap Negosye demann yo!
Nou pap tolere vandè patri!

Pou plis enfòmasyon: Komite Sitwayen pou Pwoteksyon Ayisyen (COSIPPA)	Minouche: 917-662-3725 • Frantz: 917-921-2577 Fritzner: 718-282-1075 Email: komitesitwayen@yahoo.com
--	---

Nicaragua : Coup d'envoi réussi pour la campagne électorale sandiniste



Meeting de lancement de la campagne électorale du président sandiniste Daniel Ortega

Par F. Delorca

200 000 personnes étaient présentes samedi 10 septembre dans la capitale régionale et deuxième ville du Nicaragua Matagalpa (110 000 habitants), dans le centre-nord du pays, pour le meeting de lancement de la campagne électorale du président sortant sandiniste Daniel Ortega.

Le président Ortega a rappelé à cette occasion le bilan de son action, notamment l'octroi de 136 000 titres de propriété à des paysans expulsés de leur terre (il en promet 150 000 pour son prochain mandat), la prise en charge de l'équipement en lamelles de zinc de 267 000 toits par l'Etat depuis 2007 (le « plan techo »), l'électrification

de 156 000 logements. 100 000 Nicaraguayens ont bénéficié de l'opération Milagro (avec l'aide de médecins cubains) pour les soins des yeux. Tous ces chiffres ont assuré le président devraient encore augmenter sous son second mandat, tandis que l'accès à la téléphonie mobile devrait toucher 1 million de nicaraguayens en plus dans les cinq prochaines années.

Alors que les sandinistes voient dans cette mobilisation paysanne un signe favorable pour les élections présidentielles qui auront lieu le 6 novembre, la presse de droite nicaraguayenne estime que Matagalpa est un fief sandiniste et qu'une telle mobilisation aurait été impossible dans les districts plus urbains de la zone pacifique. Pourtant il y a seulement sept ans, le Parti

libéral constitutionnaliste (PLC) faisait jeu égal avec le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) dans cette zone. La démonstration de force du FSLN dans cette ville samedi fut donc un signe fort d'adhésion des paysans de la région à son programme.

Selon la chaîne sandiniste Multinoticias, beaucoup de paysans qui souhaitaient assister au meeting sandiniste n'ont pas pu disposer d'assez de véhicules pour s'y rendre. Une adhésion citoyenne qui est aussi le résultat de l'action conjuguée du gouvernement central et des autorités locales sandinistes : dans ce seul district sept centres de santé ont été créés depuis 2007, la politique de santé et de prévention s'est développée, la mortalité maternelle a baissé de 40 % et la formation intensive de maîtres d'école dans l'école normale José Martí (du nom du libérateur cubain de 1898) rénovée en 2009, a permis de faire reculer l'analphabétisme à un taux de 0,3 % (contre encore plus de 10 % au Honduras voisin).

L'épouse du président Rosario Murillo en sa qualité de coordinatrice du Conseil de la communication et de la citoyenneté a estimé que cette mobilisation manifestait le soutien populaire au projet d'un Nicaragua « plus chrétien, plus socialiste et plus solidaire » (slogan sandiniste qui est aussi la devise de la municipalité sandiniste de Matagalpa).

Atlas Alternatif 12 septembre 2011

Libye : Après les bombes, les réformes du FMI

Par Manlio DINUCCI

Au terme du G8 de Marseille, la néo-directrice du FMI, la française Christine Lagarde, a fait une annonce solennelle : « Le Fonds Monétaire International reconnaît le Conseil de transition comme gouvernement de la Libye et est prêt, en envoyant au plus tôt son staff sur le terrain, à lui fournir assistance technique, conseil politique et soutien financier pour reconstruire l'économie et commencer les réformes ».

Aucun doute, sur la base de l'expérience consolidée du FMI, que les réformes signifieront ouvrir grand les portes aux multinationales, privatiser les propriétés publiques et endetter l'économie. A commencer par le secteur pétrolier, dans lequel le FMI aidera le nouveau gouvernement à « rétablir la production pour générer un revenu et re-stabiliser un système de paiements ». Les réserves pétrolières libyennes - les plus grandes de l'Afrique, précieuses pour leur qualité élevée et leur bas coût d'extraction - et celles du gaz naturel sont déjà au centre d'une âpre compétition entre les « amis de la Libye ». L'ENI [1] a signé le 29 août un mémorandum avec le CNT de Benghazi, dans le but de rester le premier opérateur international d'hydrocarbures en Libye. Mais son primat est l'objet de quelques embûches dressées par la France : le CNT s'est engagé le 3 avril à lui concéder 35% du pétrole libyen. Et sont aussi dans la



La néo-directrice du FMI, la française Christine Lagarde, a fait une annonce solennelle : « Le Fonds Monétaire International reconnaît le Conseil de transition comme gouvernement de la Libye... »

compétition les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et quelques autres. Leurs multinationales obtiendront les licences d'exploitation à des conditions beaucoup plus favorables que celles pratiquées jusqu'à maintenant, qui laissaient jusqu'à 90% du brut extrait à la compagnie nationale libyenne. Et il n'est pas exclu que celle-ci aussi ne finisse entre leurs mains, à travers une privatisation imposée par le FMI.

En plus de l'or noir, les multinationales européennes et étasuniennes visent l'or blanc libyen : l'immense

Suite à la page (18)

Après les élections, le Guatemala vire à droite



Les deux sont de droite: Perez Molina a reçu 36% des votes, tandis que Baldizon en a eu 23%

Par Emile Schepers

Le Guatemala a organisé des élections présidentielles et législatives le 12 septembre et, comme prévu, l'extrême droite a été la grande gagnante. Un second tour présidentiel est prévu le 6 novembre entre le général Otto Perez Molina, du Parti Patriote (PP), et Manuel Baldizon, du parti de la Liberté Démocratique Rénovée (LIDER). Les deux sont de droite. Perez Molina a reçu 36% des votes, tandis que Baldizon en a eu 23%.

Perez Molina, qui a été un haut gradé de l'armée, y compris chef du renseignement militaire, durant des périodes où les forces armées guatémaltèques et des milices de droite menaient des attaques génocidaires contre au moins la moitié des quelques 13 millions de personnes indigènes d'origine Maya, a utilisé comme pré-

texte le slogan de « mano dura » (main ferme) contre le terrifiant problème de la criminalité dans le pays. Baldizon, un homme d'affaires, défend avec insistance l'utilisation de la peine de mort pour le kidnapping et d'autres crimes.

Le plus large parti du centre-gauche, du président en exercice Alvaro Colom, l'UNE (Union Nationale de l'Espoir), n'a présenté aucun candidat à la présidence. Il a essayé de mettre en avant la populaire épouse de Colom, Sandra Torres, puisque Colom lui-même n'a pas le droit de briguer un second mandat d'après la constitution. Mais la même constitution interdit aux proches parents d'un président en exercice de postuler pour la présidence de la République. Pour contourner cela, Madame Torres a divorcé formellement de Colom plus tôt cette année. Mais les tribunaux ne sont pas tombés dans le panneau, et elle a été exclue de l'élection.

Suite à la page (18)

Pas de grâce pour Troy Davis

Le comité des grâces de Géorgie a refusé mardi d'accorder la clémence à Troy Davis, condamné à mort en 1991 pour le meurtre d'un policier, et devenu, outre-Atlantique, un symbole de la lutte contre la peine de mort. Son exécution est programmée mercredi. Amnesty International France se dit « révoltée ».



Troy Davis

« Nous sommes tous des Troy Davis »

De son côté, le comité des grâces, composé de cinq membres, avait déjà refusé la clémence à Troy Davis en 2008. Mais cette fois-ci, ses défenseurs tablaient sur sa nouvelle composition - trois nouveaux membres l'ayant intégré - pour faire pencher la balance en faveur de leur client, et commuer en prison à vie sa condamnation à mort. Mais le comité en a décidé autrement. A l'extérieur du bâtiment où se tenait la réunion, plusieurs dizaines de défenseurs de Troy Davis arboraient des pancartes « Nous sommes tous Troy Davis » ou encore « Trop de doutes, sauvez Troy Davis ». La famille du policier tué était également présente. Sa veuve a notamment déclaré qu'elle assisterait, avec ses enfants, à l'exécution du prisonnier mercredi.

En France, Amnesty International s'est déclaré « révoltée », qualifiant cette décision « d'affront à la justice ». Vendredi, environ 150 personnes s'étaient rassemblées à Paris, près du centre Georges Pompidou, en soutien à Troy Davis, à l'appel de plusieurs organisations. En vain!

JDD 20 septembre 2011

procès, neuf témoins l'ont désigné comme étant l'auteur du coup de feu mais l'arme du crime n'a jamais été retrouvée. Aucune empreinte digitale ou ADN n'a par ailleurs été relevée. Depuis, sept témoins sont revenus sur leurs déclarations incriminant Troy Davis, et certains ont même désigné un autre tireur. Dans ce contexte, la Cour suprême avait offert au condamné en août 2009 la possibilité exceptionnelle de bénéficier d'une nouvelle audience. Plusieurs témoins avaient alors raconté comment la police les avait persuadés à l'époque de désigner le jeune homme. Mais le juge fédéral n'avait pas été convaincu.

Les associations de lutte contre la peine de mort, Amnesty International en tête, ont perdu un nouveau combat aux Etats-Unis. Le comité des grâces de Géorgie a en effet refusé mardi d'accorder sa clémence à Troy Davis. Or, il s'agissait de sa dernière chance pour éviter l'injection mortelle, programmée mercredi soir à minuit. Agé de 42 ans, Troy Davis a été condamné à mort en 1991 pour le meurtre d'un policier blanc en 1989. Après vingt ans passés dans le couloir de la mort, Troy Davis est devenu, outre-Atlantique, le symbole de la lutte contre la peine de mort, et le prototype du noir condamné à tort. Il est d'ailleurs soutenu par de nombreuses personnalités, dont l'ancien président Jimmy Carter, le pape Benoît XVI ou encore l'actrice Susan Sarandon.

A l'époque de son premier

Syrie

Suite de la page (13)

l'infiltration policière était plus difficile, car les personnes se connaissent mieux. Si l'essor du mouvement a été plus limité à Damas et à Alep, ce n'est pas seulement parce que le régime y dispose d'une base et d'une clientèle plus nombreuse. Mais aussi parce que sont plus aisées les opérations combinées de la police comme de l'armée, ainsi que les initiatives des infiltrations policières, s'appuyant sur un grand nombre de sbires, plus «anonymes».

Toutefois, le nombre de manifestations – y compris de «manifestations volantes», plus difficiles à réprimer – s'est accru. Ce qui traduit l'expansion de la contestation radicale du régime. Les arrestations et la répression pour faire exemple – des personnes arrêtées et torturées libérées, «sous surveillance», afin de susciter l'effroi dans leur entourage large – n'ont pas réussi à briser la volonté de celles et ceux qui ne cessent, avec une bravoure extraordinaire, à réclamer le départ du clan Assad et de ses complices.

Quant à l'intelligence collective, elle trouve son expression dans la façon dont les Comités locaux de coordination, le 29 août 2011, ont pris position contre les velléités de certains de prendre les armes ou de réclamer une intervention militaire extérieure. La prise de position (publiée sur le site Jadaliyya le 31 août 2011) de la Co-ordination s'article autour des arguments suivants:

- «On peut comprendre les raisons» de tels appels, mais «nous rejetons cette position car nous la trouvons inacceptable aux plans politique, national et éthique.» De plus, une telle option «affaiblirait le soutien populaire et la participation dans la révolution». La «militarisation» augmenterait la «catastrophe humanitaire dans l'affrontement avec le régime». Et cela placerait la révolution sur un terrain plus favorable au régime et «réduirait la supériorité morale» acquise par la révolution depuis son début.
- L'exemple de la première Intifada (initée en décembre 1987) en Palestine est pris comme référence, en opposition à la seconde Intifada «militarisée». Puis la déclaration affirme: «Il est important de noter que le régime syrien et l'ennemi israélien utilisent les mêmes instruments face aux deux

soulèvements.»

- «L'objectif de la révolution syrienne ne se limite pas à renverser le régime. La révolution vise aussi à construire un système démocratique et des institutions nationales qui sauvegardent la liberté et la dignité du peuple syrien.»

- « La méthode utilisée pour renverser le régime est une indication de ce que le régime futur de la Syrie sera. Si nous maintenons des manifestations pacifiques, qui intègrent nos villes et nos villages de même que nos hommes, nos femmes, nos enfants, la possibilité d'une démocratie dans notre pays sera beaucoup plus grande. Si un affrontement militaire ou une intervention militaire prend forme, il sera quasi impossible d'établir les fondements légitimes pour l'avenir d'une Syrie dont nous pourrons être fiers.»

Des fêlures à la périphérie du régime

L'ampleur et la durée de ce combat populaire et pacifique commencent à troubler des soldats. Les désertions commencent. Début septembre, une chasse aux soldats déserteurs a été conduite dans la localité de Khan Cheikhoun, qui se trouve à 50 kilomètres de Hama; la ville martyre en 1982 (Hafez el-Assad y avait fait massacrer quelque 20'000 habitants) et dont la population a été bombardée ces derniers mois.

Au moins huit soldats ont été exécutés à Al Kiswah (à 13 kilomètres de Damas) et dans la localité proche de Zabadani parce qu'ils refusaient de tirer sur la population. Le 9 septembre, dans le nord du pays, sept soldats ont été exécutés parce qu'ils ont voulu désertier et rejoindre le soulèvement.

Certes, pour l'heure, le noyau dur des forces répressives n'est pas troublé. Ce genre de corps social vit – si l'on peut dire – de la répression et des opérations de pillage économique propres à ce type d'appareil étatique.

En fait, les massacres du régime espèrent que sous l'effet de la véhémence répressive le désespoir et la rage poussent des fractions militantes à prendre des armes. Cela conduirait à un énorme bain de sang et à un échec de la révolution démocratique.

La démission du procureur général de Hama, Adnan Mohammed Bakkor, est un autre indice de fêlure de l'administration et une confirmation de l'ampleur des tueries. Dans un communiqué du «Comité des juristes

syriens pour la liberté» sont mentionnées les raisons de ce renoncement : les tueries dans la prison; l'enfouissement anonyme dans une fosse commune, située dans un parc public de Hama, de 420 cadavres ; la torture ayant conduit à la mort de 320 personnes. Les juristes demandent aux «membres des institutions judiciaires d'inscrire en lettres de feu leur nom sur les pages du combat du peuple pour la liberté en faisant appel à leur conscience». Puis, ils sollicitent que le maximum d'informations sur les crimes du régime soient divulguées (Jadaliyya, 4 septembre 2011).

Un objectif: renverser la dictature

Le 15 septembre 2011, à Istanbul, un nouveau Conseil national syrien a été créé. Il se compose de 140 membres, dont 70 sont présents en Syrie. Il vise à unifier toutes les composantes de l'opposition et réclame «la chute du régime avec toutes ses ramifications». Il semble que les exigences de ceux qui mènent le combat dans le pays soient mieux prises en compte que lors des initiatives passées. Une des figures de cette instance est Burhan Ghaloum, en exil à Paris. Il se prononce pour «la formation d'un cadre politique unifié représentatif de tous les courants politiques et populaires qui puisse représenter la révolution syrienne et coordonner ses actions nationales et internationales».

Plus un régime est répressif, plus s'affirme la nécessité d'une vaste alliance sociale et politique afin de gagner la première étape d'une révolution démocratique: le renversement de la dictature. La semi-paralyisie économique mine le régime. Selon Buhran Ghaloum: «Damas est perdue pour le régime. Les hommes d'affaires commencent à s'en dissocier... Damas va passer par toutes les étapes qu'ont connues les villes moyennes... où les habitants sont acquis à la révolution, quels que soient leur confession et leur milieu social.» (Le Monde, 1er septembre 2011)

Les manœuvres de diverses puissances impérialistes et régionales pour canaliser la révolution démocratique en cours se multiplient. Pour accroître la possibilité que les couches militantes jeunes les plus actives en Syrie puissent prendre leur destin en main, la solidarité internationaliste active et continue, la plus ample, constitue un élément important. (16 septembre 2011)

A l'encontre 17 septembre 2011

Libye

Suite de la page (17)

réserve d'eau fossile de la nappe nubienne (estimée à 150 mille km3), qui s'étend sous la Libye, l'Egypte, le Soudan et le Tchad. Les possibilités de développement qu'elle offre ont été démontrées par la Libye, qui a construit un réseau d'aqueducs de 4 mille Kms de long (qui a coûté 25 milliards de dollars) pour transporter l'eau, extraite en profondeur par 1.300 puits dans le désert, jusqu'aux villes côtières (Benghazi ayant été une des premières servies) et à l'oasis de Khufrah, en fertilisant les terres désertiques. Ce n'est pas un hasard si, en juillet, l'OTAN a bombardé l'aqueduc et détruit la fabrique, près de Brega, qui produisait les conduites nécessaires aux réparations. C'est sur ces réserves hydriques, en perspective plus précieuses encore que les pétrolifères, que veulent mettre la main -à travers les privatisations promues par le FMI- les multinationales de l'eau, surtout françaises (Suez, Veolia et autres) qui contrôlent presque la moitié du marché mondial de l'eau privatisée. Et pour réparer l'aqueduc et les infrastructures, les multinationales étasuniennes comme Kellogg Brown & Root, spécialisées dans la reconstruction de ce que les bombes USA/OTAN détruisent, sont prêtes à s'en occuper : en Irak et Afghanistan elles ont reçu en deux années des contrats d'un montant d'environ 10 milliards de dollars.

Pour les approvisionnements des nouvelles forces armées libyennes en armements, après que l'OTAN ait détruit la plus grande partie de ceux qui existaient, ce sont surtout les industries guerrières étasuniennes, britanniques, françaises et italiennes qui s'en occuperont. Les affaires ont

le vent en poupe : les exportations britanniques d'armes en Afrique du Nord et Moyen-Orient ont augmenté de 30% dans les premiers mois de l'année, à cause de la demande accrue de la part de régimes comme ceux du Bahrein et de l'Arabie saoudite, engagés à réprimer leurs mouvements populaires.

L'entière « reconstruction », sous la régie du FMI, sera payée avec les fonds souverains libyens (environ 70 milliards de dollars plus d'autres investissements extérieurs pour un total de 150), une fois « décongelés », et avec les nouveaux revenus de l'export pétrolier (environ 30 milliards annuels avant la guerre). Ils seront gérés par la nouvelle « Central Bank of Libya », qui avec l'aide du FMI sera transformée en une filiale de HSBC (Londres), de Goldman Sachs (NEW York) et d'autres banques multinationales d'investissement. Elles pourront de cette façon pénétrer encore plus en Afrique, où ces fonds sont investis dans plus de 25 pays, et miner les organismes financiers indépendants de l'Union africaine - la Banque centrale, la Banque d'investissement et le Fonds monétaire - nés surtout grâce aux investissements libyens. La « saine gestion financière publique », que le FMI s'engage à réaliser, sera garantie par le nouveau ministre des finances et du pétrole Ali Tarhouni, ancien enseignant de la Business School de l'Université de Washington, autrement dit nommé par la Maison Blanche.

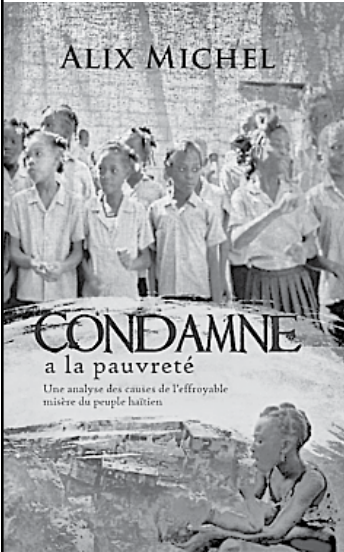
Il Manifesto 13 septembre 2011

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

LGS 13 septembre 2011

[1] **ENI.** Ente Nazionale Idrocarburi: société nationale italienne des pétroles.

Alix Michel en Signature



Le Samedi 24 Septembre 2011, l'économiste **Alix Michel** présentera et dédicacera son livre « **Condamné à la pauvreté** » une analyse des causes de l'effroyable misère du peuple haïtien
À l'auditorium de la librairie Grenadier Books/Haiti Liberté à partir de **5h PM**
situé au 1583 Albany Ave, Brooklyn NY entre Glenwood et Ave H

L'animation sera assurée par le poète chanteur Jean Elie Barjon et le Guitariste Oswald Guillaume
Nourritures et Boissons Gratuites
Prix du livre \$ 20.00

Informations : 917-796-8680 ; 718 763-0414 ; 718-421-0162

Suite de la page (17)

Le seul autre candidat de gauche à la présidence, Rigoberta Menchu Tum, Prix Nobel, a concouru sous la bannière du Front Elargi incluant le Winag, l'Alliance pour une Nouvelle Nation et l'Union Nationale Révolutionnaire du Guatemala, le dernier étant le parti fondé par la guérilla quand la guerre civile s'est arrêtée dans les années 1990. Menchu a obtenu seulement 3.3 % des votes présidentiels.

Dans l'élection législative au parlement unicaméral, le résultat a été légèrement différent. Les candidats du PP de Pérez Molina ont obtenu 25.2% des votes, et ceux présentés par le parti LIDER de Baldizon environ 9%. Les candidats de l'UNE du président Colom ont obtenu 22.6%, tandis que ceux du Front Elargi ont atteint 3.2%. Comment cela va se ficeler en termes de sièges parlementaires reste à déterminer, mais c'est également un progrès de la droite. Des 158 sièges, 29 sont choisis à la proportionnelle, et, au moment où est écrit cet article, ils n'étaient pas encore pourvus.

Comment cela peut-il avoir lieu dans un pays pauvre où des gens comme Perez Molina ont fait tant de carnages, avec au moins 200 000 morts dans la guerre engagée avec le renversement par la Central Intelligence Agency du président de gauche Jacobo Arbenz en 1948?

La plupart des études d'opinion mentionnent l'inquiétude des gens pour leur sécurité individuelle, qui, au Guatemala comme aux Etats-Unis et ailleurs, rendent une campagne « intransigeante contre la délinquance, pour la loi et l'ordre » attirante pour beaucoup. Le taux de criminalité du Guatemala était très élevé et le taux de condamnation ridiculement bas.

S'ajoute maintenant à la mixture l'infiltration de la société guaté-

malteque à de nombreux niveaux par les cartels de la drogue basés au Mexique, en particulier les Zetas, connus pour leur extrême violence. Il se trouve que le Guatemala est sur le chemin des importations de drogue de Colombie vers le Mexique et, ensuite, vers les Etats-Unis. Les barons de la drogue ont ainsi construit leurs bases dans le pays, et, ce faisant, ils ont acheté des biens divers et des bâtiments où installé leurs activités, et également des hommes politiques.

L'argent de la drogue a tellement coulé sur le Guatemala que de nombreux commentateurs se demandent s'il n'a pas alimenté certains candidats à l'élection. Un certain nombre de partis ont dépensé beaucoup plus d'argent sur les élections que ce qu'autorise la loi, et le financement des campagnes manque par ailleurs tellement de transparence qu'on ne peut pas exclure la possibilité qu'une partie de cet argent vienne des cartels. La campagne électorale a également été marquée par une violence significative, avec 36 candidats secondaires assassinés.

Rigoberta Menchu a été citée dans la presse disant que les élections avaient été marquées par « beaucoup d'irrégularités ; dans de nombreuses localités les votes ont été achetés, dans beaucoup d'endroit les choses ont été laissées à l'abandon, et des gens ont été victimes d'extorsions ». Cela, affirme Menchu, démontre que le Guatemala est un système en faillite... »Nous devons transformer l'Etat, nous devons combattre les commerces illicites, nous devons dire « non » à la corruption ». Menchu affirme qu'elle ne reconnaîtra aucun gagnant à l'élection avant que les autorités électorales n'enquêtent sur les allégations de financement corrompu de la campagne et autres anomalies.

Quoi qu'il en soit, le gagnant à

la présidentielle sera désigné le 6 novembre, mais les travailleurs, les paysans et les pauvres et les jeunes guatémalteques ont peut-être déjà perdu. Si l'histoire enseigne quelque chose, c'est bien que les politiques de « mano dura » vont bientôt dégénérer en attaques contre l'opposition politique.

Source : People's World, 16 septembre 2011

Traduit de l'anglais par Marc Harpon

Changement de Société18 septembre 2011



ROTARY PROMOTIONS

- Home - Office Cleaning
- Carpet Cleaning
- Floor Waxing
- Gutter Cleaning
- Power Washing
- Contractor Service
- Light Moving
- Cosmetic Line
- Electrolux Products
- Caribbean Media Link

For more information, call
347-303-0854 or
718-421-0224
rotarypromo@yahoo.com

*With this announcement we'll give you 10% off on any service order

Dessalines
En poésie
et en
musique



Pour commémorer le 205ème anniversaire de l’assassinat du fondateur de la Nation Haïtienne, Jean-Jacques Dessalines, Haïti Liberté et Grenadier books vous invitent à une grande soirée culturelle en mémoire de l’immortel et célèbre révolutionnaire.

Avec la participation de plusieurs artistes particulièrement le grand et talentueux Guesly Morisseau (Ti Gousse), le poète Tony Leroy et tant d’autres poètes...

Vous êtes tous invités

Samedi 15 Octobre 2011
7 pm

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY

Donation \$20.00

Information 718 421-0162

Vient de paraître
« Condamné à la pauvreté »
de Alix Michel

Par Jackson Rateau

Cet essai développé sur 211 pages, est une réflexion profonde sur l’économie haïtienne en agonie.

Dans ce livre présenté sur fond de critique, l’auteur, dans une analyse très poussée, met en exergue les différentes causes de la dégradation de l’économie d’Haïti, comme la corruption, l’affaiblissement ou la disparition de l’agriculture, l’invasion des ONG, etc.

Il a largement discuté tout le dilemme de la corruption qui gangrène l’administration publique, depuis le règne d’Alexandre Pétion jusqu’à celui du président René Préval, en passant par les gouvernements de Michel Domingue, de Faustin Soulouque, de François et de Jean Claude Duvalier.

Pour Alix Michel, la corruption est l’élément moteur de la chute de l’économie haïtienne.

Cependant, toujours d’après l’économiste Michel, si la corruption est comme un cancer qui ronge l’économie haïtienne depuis la naissance de la Première République noire, l’agriculture absente dans son système est elle aussi une cause majeure de la pauvreté d’Haïti ; puisqu’ en fait, la pratique de l’agriculture à grande échelle a été toujours un axe négligé par l’état haïtien, et ceci depuis la mort de l’empereur. Il s’agit purement et simplement d’une micro agriculture appliquée sur la base de moitié et de parcelle de terrain. Alors que l’Etat haïtien, irresponsable en ce sens, a toujours été se absent dans le développement de l’agriculture.

L’œuvre d’Alix Michel, titré « Condamné à la pauvreté », sera en signature ce samedi 24 septembre 2011 dans les locaux de Grenadier Books / Haïti Liberté

1583 Albany ave Brooklyn
NY 11210.

Commémoration de
l’assassinat
de Dutty Boukman



Samedi 29 Octobre 2011
Grande activité culturelle avec le groupe Black Mystic pour commémorer le 220ème anniversaire de l’assassinat de notre héros national Dutty Boukman assassiné le premier novembre 1791

En première partie : Une petite réflexion sur la guérilla de Boukman
Deuxième partie le groupe Black Mystic

Samedi 29 Octobre 2011
1583 Albany Ave Brooklyn, NY
7h PM

Donation \$ 20.00

Informations
718-421-0162

Commemoration of the
Assassination of
EMPEROR JEAN-
JACQUES DESSALINES



The Bicentennial of Haitian Independence Memorial Plaza
In Roger Williams Park, Providence, Rhode Island

Jean-Jacques Dessalines (September 20, 1758- October 17, 1806) was a leader of the Haitian Revolution and the first ruler of an independent Haiti (1804-1806). He is regarded as Haiti's founding father.

We will honor the spirit and great contribution of Jean-Jacques Dessalines in an event on Sunday, October 16, 2011 from 10:30 am until 12:10pm at the Wyndham Garden Hotel, located at 220 India Street in Providence, Rhode Island.

It will be followed by a ceremony

at Roger Williams Park in Providence to lay a commemorative wreath at the Haitian Memorial Plaza, from 12:30 pm to 1:00 pm.

We invite you to join several Haitian community leaders to commemorate the 205th anniversary of the Dessalines' death and to continue to celebrate our history and foster appreciation of our heritage in our young people.

Phone (508) 840 6300
E-mail: rdazulme@yahoo.com

GRANDE ACTIVITÉ DE
FUNDRAISING

Samedi 8 Octobre 2011 - 8h PM
A l’auditorium de Grenadier Books/Haïti Liberté
1583 Albany Ave, Brooklyn NY
AVEC LE GROUPE TAYNO



Le Mouvement Progressiste pour le Développement d’Haïti (MPDH) vous invite le samedi 8 Octobre 2011 à partir de 8h PM à un grand Concert pour recueillir des fonds en vue d’entamer des études de faisabilité pour la construction de deux projets dans la ville des Côteaux:

Une petite Centrale hydro-électrique de 50 Kw et un projet pilote de Biogas pour la cuisson et l’électricité.

Tous les riverains et amis de Côteaux sont cordialement invités!

Donation \$ 40.00

Informations:

718-421-0162 • 347-385-7714
718-853-2402 • 347-841-4239

Jean Max Calvin

Vente Signature

Hors du Bleu Poèmes

Dimanche 25 Septembre 2011

14:00 à 17 heures



” Uniondale Public Library”

400 Uniondale Avenue

Uniondale New york 11553

Le professeur de philosophie et critique littéraire Dr Gérard Campfort et l’ingénieur, professeur et critique littéraire Eddy Mésidor parleront de l’oeuvre du lauréat de Ouessant (France) 2002.



Jean-Max Calvin

De belles zébrées dans l’expression du bleu

L’autrefois du fond marin

Un murmure fantôme d’un geste

Le reflet de l’ouragan

La transparence de ma ville

Simple halo du regard

Ford

9

Full Of Ambition

Bright Future

MONEY TRANSFER TO THEM —

A CHANCE TO WIN

UP TO

\$1000

FOR YOU

Western Union understands how important education is to you and your family and would like to recognize you for your efforts to make it possible for those you love.

Now, every week, from August 8 to September 18, 2011, when you send a qualifying transfer to the Caribbean and mention promo code **FUTURE**, you have a chance to win the same amount you send, up to \$1000.

Available at:

www.payomatic.com
Nearly 150 NY Metro Locations Call 1-888-PAY-3773

moving money for better

NO PURCHASE/TRANSACTION NECESSARY TO ENTER OR WIN. A TRANSACTION WILL NOT INCREASE YOUR CHANCES OF WINNING. Each time you send a Western Union Money Transfer® transaction to any of the following participating countries (Jamaica, Guyana, Trinidad and Tobago, Haiti, Belize, St. Maarten, Curacao, Bonaire, Bahamas, St. Lucia, Barbados, Grenada, Dominica, Suriname, Cayman Islands, Turks & Caicos, Aruba, British Virgin Islands, St. Vincent, Antigua and Barbuda, St. Kitts, Anguilla, St. Martin, French Guiana, Guadeloupe, Martinique and Montserrat) through the Money in Minutes, Next Day and/or ACH service from a participating United States Agent location or westernunion.com and provide the promotional code "FUTURE" during the promotional period from 12:00:00 A.M. (ET) on August 8, 2011 to 11:59:59 P.M. (ET) September 18, 2011, you will automatically receive an entry into the sweepstakes. Promotional code cannot be combined with any other offer. To enter without sending a Qualifying Transaction hand print your complete name, address and phone number on a piece of paper and mail to: Western Union Caribbean Back to School Sweepstakes, P.O. Box 463, Lynbrook, NY 11550. Limit one entry per envelope. Sweepstakes open only to qualifying legal U.S. residents (having a valid Tax Identification Number (TIN) or Social Security Number (SSN), who are 18 years of age or older as of 08/08/11. Void where prohibited. A total of six (6) Prizes will be awarded. Each prize consists of the actual principal amount noted on the winning Western Union transaction receipt processed at time of entry, up to a maximum prize of \$1,000 each. "Mail-in" winners will receive the maximum prize amount payout of \$1,000. Total Maximum payout for all Prizes offered: \$6,000. Subject to Official Rules, available at participating Western Union® U.S. Agent locations and at www.westernunion.com/Caribbean. SPONSOR: Western Union Financial Services, Inc., 12500 E. Belford Ave., Englewood, CO 80112.

IS YOUR DIRECT CONNECTION TO HAITI

YON KONEKSYON DIREK POU HAITI

Aromark Shipping specializes in shipping full container loads with personal effects, household goods, commercial cargo, relief goods, etc...

We now ship cars, trucks & construction equipment every week to Haiti. **Sailing Time:** 12 days. Vehicles received every Friday in Brooklyn.

ONE CALL DOES IT ALL

BOOKING, TRUCKING & SHIPPING TO PORT-AU-PRINCE, CAP HAITIEN & GONAIVES

Please call GABRIEL or ROBERT:

973-690-5363

Fax: (973) 690-5364

Email: solutions@vmtrucking.com

www.HaitiShipping.com

RESERVATIONS

40 YEARS SERVING HAITI

Book on AA.COM

Call 1-800-433-7300 USA

2229-6000, 2999-6000 HAITI

Visit American Airlines Ticket Sales Centers:

USA
Miami International Airport (MIA)
Future Ticketing, Concourse D, 2nd Level
John F. Kennedy Airport (JFK)
Future Ticketing, Lane 2, Departure Level

HAITI
International Airport of Toussaint Louverture (PAP)
HAITI, DELMAS
Delimart, Delmas 32 Plaza, Autoroute de Delmas
PÉTION-VILLE
Choucounne Plaza, Rue Lamarre, Pétion-Ville, Haiti

Or contact your favorite Travel Agency.

U.S. Departing Cities	Departure Time	Flight No.	Arrival Time
MIA-PAP	6:20am	377	7:25am
MIA-PAP	9:45am	1291	10:45am
MIA-PAP	2:10pm	813	3:05pm
FLL-PAP	7:05am	807	8:00am
JFK-PAP	9:00am	837	12:00pm

Departing PAP	Departure Time	Flight No.	Arrival Time
PAP-MIA	8:45am	816	11:45am
PAP-MIA	11:55am	822	3:05pm
PAP-MIA	4:15pm	1908	7:20pm
PAP-FLL	9:05am	1988	12:05pm
PAP-JFK	1:15pm	896	6:29pm

Flights are subject to change/cancellation/delays. AmericanAirlines and AA.com are registered marks of American Airlines, Inc. oneworld is a mark of the oneworld Alliance, LLC. © 2011 American Airlines, Inc. All rights reserved.